SAGUENAYENSIA

La revue d'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Volume 39, No 2
avril - juin 1997

6,25

Merci à nos généreux donateurs

Membres honoraires

Mgr Jean-Guy Couture
Mgr Marius Paré
Mgr René Bélanger
M. Robert Bergeron
Me Marcel Claveau
Rév. Père Laurent Tremblay, o.m.i.
Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée

Membres à vie (500$ et plus)

M. Jean-Maurice Coulombe
M. Maurice Ouellette
M. Paul-André Bergeron, C.A.
M. Georges-H. Perron
M. Gérard Gaudreault
M. Rosario Desbiens
M. Roger Larouche
M. Paul-E. Lemieux
Mme Gertrude Tremblay
Dr Jean-Charles Claveau
M. René Tremblay
M. Réal Lévesque
M. Jean-Hugues Tremblay
Mme Annette S. Fortin
Me Claude Gauthier
Scierie Saguenay
M. Bernard Pelletier
M. Patrick Lapointe
M. Paul Murdock
M. Gilles Rinfret
M. Gérard Tremblay
M. Roger Larouche
Abbé Jean-Paul Vincent
Dr Richard Harvey
M. Desmond Hudson

Membres corporatifs (1 000$ et plus)

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée (1985)
Ville de Jonquière (1986)
Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés (1986)
Fédération des caisses populaires Desjardins-Métabetchouan (1987)
Commission scolaire de Chicoutimi (1986)
Ville de Saint-Félicien (1987)
Entreprise d'électricité Grimard Inc. (1988)
Caisse populaire de Kénogami (1988)
Fondation Thomas-Léon Tremblay (1989)
Raoul Blackburn Ltée (1971) (1989)
Ville de Roberval (1989)
Ville de Dolbeau (1989)
M. Jean-Paul Tremblay (1989)
Les Augustines de la Miséricorde de Jésus-Jonquière (1989)
Ville de La Baie (1990)
M. Gilles Tremblay (Syndic) (1990)
M. Gilbert Gravel (1990)
M. Jacques Tardif (1992)
Fondation Mathew Ralph Kane (1992)
Fondation Asselin (1993)
Compagnie Impériale Esso (1993)
Ville de Chicoutimi (1993)
Le Groupe Riverin (1993)
Monastère des Augustines de la Miséricorde de Jésus (1994)
Hommage à nos bâtisseurs (1997)

Membres bienfaiteurs (50$ à 499$)

M. Benoît Dumont
Mme Michelle Harvey
Mme Marcelle Pannunzio
Dr Jean Mathieu
Dr Yves Savard
Dr François Tremblay
Mme Rachel Bergeron
Mme Laurette Angers
M. Aimé Gagné
M. Rémy Roussel
Mme Marie Dharmalingan
M. Jean Lacasse
M. Joseph-Albert Perron
M. Jacques Coutu
M. C. A. Gauthier
M. Louis Gauthier
M. Alayn-C. Larouche
Dr Louis Bélanger
Mme Jeannine Dufour Boucher
M. Jean-Marc Patoine
Mme Antoinette Brassard

Membres de soutien (25$ à 49$)

Mme Olivette Babin
M. Raoul Bastarache
M. me Jacqueline Beaulieu
M. Paul-A. Beaulieu
M. Charles-Henri Bergeron
M. Claude Bergeron
M. Gaston Blackburn, ptre
M. Ulric Blackburn
M. Paul-Émile Carrier
M. Roger Côté
Mme Marthe Delisle
Mme Jacqueline Laprise-Demers
M. Thomas Donohue
R. P. Albert Dumont
M. Olivier Fillion
M. Jacques Fortin
Dr Armand Gagnon
M. Jacques Gagnon
M. Jean Gagnon, C.A.
Dr Maurice Gagnon
M. Victor Gagnon
M. Antonio Gauthier
M. François Gilbert
M. Laurent Gobeil
M. Fernand Gravel
M. Joseph Gravel
Mme Jeanne B. Grenon
M. Julien Grenon
M. Charles Jalbert
M. Jacques Lambert
M. Benoît Larouche
Mme Rose-Marie Lavoie
M. Marcel LeBlanc
M. Raymond Lemieux
M. Camille Lévesque, ptre
M. Alyre Martin
Mme Élizabeth Murdock
Dr Alyre Picard
M. Claude Potvin
Dr Claire Saint-Pierre
Mme Hélène Savard-Jacob
M. Laurent-Yves Simard
M. Robert Simard, ptre
Mme Geneviève Talbot
M. André-Gilles Tremblay
Mme Lise Tremblay
Mme Pierrette Vézina
M. Gérard Villeneuve
M. Raymond Labbé
M. Pierre de Champlain
Srs Augustines de la Miséricorde (Rob.)
Mme Jeannine Tardif-Hébert
M. Fernand Gagnon
Mme Andrée Boily

La Société historique du Saguenay tient également à remercier ceux et celles qui donnent des montants moindres. Cependant, lorsque ces montants sont de 15$ ou 20$, nous fournissons un reçu pour usage fiscal.

Saguenayensia

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Fondée en 1959 par Mgr Victor Tremblay
Volume 39, numéro 2, avril - juin 1997

La revue *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par la Société historique du Saguenay, 930 Jacques-Cartier Est, C.P. 456, Chicoutimi, G7H 5C8. Tél.:549-2805. Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti. Envoi de publication—Enregistrement no 0849.

La revue *Saguenayensia* est répertoriée dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique Française* et dans *Canadian Historical Review*.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay. La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

La revue *Saguenayensia* est subventionnée par la Société d'archives Sagamie inc.

Dépôt légal:
2e trimestre 1997
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN0581-295X

Tarif d'abonnement:
Canada: 25$
Autres Pays: 30$
Le numéro: 6,25$

***Couverture:** Le village de Normandin, vers 1940.*
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

Sommaire

2 Éditorial

3 Toute une vie notaire à Normandin: Jean-Joseph Turcotte se raconte
Propos recueillis par Gilles Boileau, Normandin, 20 mai 1993

19 1936: une ferme expérimentale à Normandin
par Stéphane Girard

21 De Pointe-Savane à Pointe-Taillon: Vie et mort de Jeanne d'Arc (1916-1931)
par Dany Côté

32 La croix de Sainte-Anne
par Lisa Brisson

36 Les joueurs de hockey du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans la Ligue nationale (suite)
par Marcel Leblanc

39 En route vers le Piékouagami: Le voyage du père Jean de Quen en 1647
par Évode Pelletier

Chroniques:

41 À travers les archives
44 Comptes rendus
47 En bref
49 Sites et monuments de la Sagamie

Ce numéro a été produit sous la responsabilité de Roland Bélanger

La Fondation Monseigneur-Victor-Tremblay Inc.
Conseil d'administration

Me Marcel CLAVEAU, président
M. Gilbert GRAVEL, 1er vice-président
M. Eddy LALANCETTE, 2e vice-président
M. Charles TREMBLAY, trésorier
M. Roland BÉLANGER, secrétaire
M. Pierre BERGERON, directeur
M. Jean-Claude BEAULIEU, directeur
M. Jean GAGNON, directeur
M. Jean LAFLAMME, directeur
M. Benoît LALANCETTE, directeur
M. Paul-E. LEMIEUX, directeur
M. Georges-Henri PERRON, directeur

Saguenayensia

Comité de l'édition

Directeur:
Jean-François Hébert
Secrétaire:
Évode Pelletier
Membres:
Roland Bélanger, Louise Bouchard, Dany Côté, Jérôme Gagnon, Sylvain Gaudreault, Érik Langevin, Jean-François Moreau, Élizabeth Patry

Révision des textes et épreuves:
Roland Bélanger, Marc Gingras, Jean-François Hébert, René Laberge, Raymond Lemieux
Conception graphique et montage:
Jean-François Hébert
Publicité:
Roland Bélanger.

Impression:
Imprimerie Commerciale Coop, Chicoutimi

La Société historique du Saguenay

Conseil d'administration:
M. Paul-E. Lemieux, président
M. Réal Lévesque, 1er vice-président
M. Alex Tremblay, 2e vice-président
M. Jacques Chouinard, C.A., trésorier
M. Rosaire Villeneuve, secrétaire
Mme Céline Beaulieu, directrice
Mme Mimi Constance Couture, directrice
Me Gaston Allard, directeur
M. Val Rasmussen, directeur
M. Roland Tremblay, directeur

Conseillers:
Dolbeau: M. Joseph-A. Perron
Hébertville: Mme Annette Fortin
Métabetchouan: M. Denis Marcoux
Normandin: M. Gérald Bélanger
Roberval: M. Gérard Guay
Saint-Félicien: Mme Gemma Lepage
Shipshaw: M. J.-M. Coulombe

Archiviste:
Roland Bélanger

Personnel bénévole:
M. Albert Larouche

Éditorial

Nouveau partenariat

Depuis 1934, la Société historique du Saguenay se dévoue à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Fidèle à l'esprit de son fondateur, Mgr Victor Tremblay, et de tous ses bénévoles au cours des soixante dernières années, elle a axé ses efforts principalement sur la conservation du patrimoine archivistique et documentaire, de même qu'à la diffusion de l'histoire, d'abord et surtout par l'entremise de ses publications.

Notre Société s'est toujours intéressé à tout ce qui pouvait de près ou de loin apporter un élément d'information à l'histoire régionale, ou encore témoigner de la façon de faire d'une autre époque. Nous ne pouvons guère nous surprendre si, avec le temps, les diverses collections ont pris des proportions importantes.

La nécessité de rationaliser nos espaces, l'insuffisance des ressources humaines et budgétaires, l'évolution rapide des méthodes de conservation, tout cela aura contribué à la mise sur pied du Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean, en 1975, et au prêt des collections et fonds d'archives recueillis par Mgr Victor Tremblay au Centre régional des Archives nationales du Québec, en 1977.

Vingt ans plus tard, la Société est parvenue à renouveler sa collection de fonds d'archives. La situation est redevenue la même en 1997. Les normes quant à la capacité de support du plancher des magasins d'archives viennent s'ajouter à l'exiguïté des locaux.

Cette fois, c'est avec un nouvel organisme que votre Société historique du Saguenay vient de signer une convention de prêt de ses collections et fonds d'archives, soit la Société d'archives Sagamie Inc, une filiale de la Fondation Sagamie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Grâce à cet organisme, de nouvelles perspectives fort intéressantes sont ouvertes dans la conservation d'archives privées.

La Société historique est heureuse de s'associer avec ce nouveau partenaire, car elle pourra dorénavant concentrer davantage ses efforts vis-à-vis la diffusion de l'histoire. Chaque époque apporte une nouvelle vision des choses et c'est normal. Tout évolue et bien souvent un peu vite. Savoir s'ajuster aux contraintes que cela impose n'est pas un recul. Il s'agit simplement d'être opportuniste et de capter les occasions qui nous permettent d'aller plus loin plus vite. Nous sommes très heureux de notre nouvelle association et sommes convaincus d'avoir fait un pas dans la bonne direction.

Roland Bélanger

Toute une vie notaire à Normandin
Jean-Joseph Turcotte se raconte

Propos recueillis par
Gilles Boileau
Normandin, 20 mai 1993

Une région d'avenir

C'est la colonisation, bien entendu, qui a amené les Turcotte à Normandin. Au début du siècle, à l'époque où les Québécois — qu'on appelait les *Canadiens français* — s'en allaient aux Etats-Unis. Il n'y avait plus de place dans la province pour eux. C'est quand le gouvernement provincial a décidé d'ouvrir des territoires à la colonisation que mon père Joseph-Sylvio-Narcisse Turcotte (1879-1969) a décidé de joindre le mouvement. Ce dernier était également notaire et un grand ami de Mgr Victor Tremblay[1]. Ce dernier m'a d'ailleurs enseigné l'histoire au Séminaire.

C'était au début du siècle, vers les années 1900. Cependant, quand mon père est arrivé ici, la colonisation l'avait précédé de peu. C'était à l'époque de ces grands mouvements d'émigration vers la Nouvelle-Angleterre, quand chacun allait chercher de l'ouvrage dans les *factories*. Il ne faut toutefois pas confondre ce mouvement d'émigration vers les États-Unis avec les dernières périodes de colonisation qui ont été surtout visibles en Abitibi, par exemple, entre les années 1930 et 1940.

Les Turcotte étaient originaires de Saint-Jean de l'Ile d'Orléans. La souche des Turcotte au Québec — en Nouvelle-France — est très ancienne. Abel Turcotte, le premier à venir en terre d'Amérique, était originaire du Poitou et arriva au Québec en 1659. Quand il est venu à Normandin, mon père suivait le grand mouvement de colonisation. Il ne répondait à l'appel de personne en particulier et n'avait été recruté par personne. Aucun missionnaire-colonisateur ne l'a convaincu de venir ici. Il a toujours pensé que c'était une région où il y avait de l'avenir. C'est la raison pour laquelle il a pris la décision d'y venir.

Il avait été reçu notaire en 1905, mais il n'était pas encore marié. Sa maison fut construite dès 1906, là où elle se trouve encore aujourd'hui; à ce moment on était presque en plein bois. Déjà il savait qu'il passerait sa vie à Normandin et qu'il pourrait vivre dans ce pays de colonisation mais pas comme notaire d'abord.

Il a donc acquis deux lots de terre dans le fin fond de Normandin, deux lots en bois debout qu'il a fait ouvrir, défricher et mettre en culture.

L'arrière et le côté de la résidence, en 1906. Au loin, la première église de Normandin. Au premier plan, le grand-père Wenceslas Turcotte et son cheval. L'avenue de l'Église qui se trouve actuellement près de la maison n'existait pas encore.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

Déjà quelques familles d'Albanel, des amis de papa, étaient installées sur les terres du mitan[2]. Ils venaient travailler sur les lots de mon père qui allait leur donner un coup de main quand il en avait le temps. Cela se passait dans le rang 10 de Normandin, touchant aux terres d'Albanel. C'était près des terres d'Auguste Néron, un des fondateurs d'Albanel.

J'avais vingt-six ans quand je suis venu m'installer à Normandin comme notaire. Je n'ai jamais eu la moindre hésitation, ni dans ma tête, ni dans mon coeur. Il ne fut jamais question que j'aille m'établir ailleurs. Je revenais à Normandin partager l'étude avec mon père.

L'idée de demeurer dans la grande ville de Québec ne m'a aucunement effleuré l'esprit. J'avais déjà mes racines à Normandin, c'était mon coin, avant tout. Je ne pouvais envisager de faire ma vie ailleurs qu'à Normandin.

Mon épouse naquit dans le canton Girard qui, à l'époque, était compris dans les limites de Normandin. Aujourd'hui, ce territoire fait partie de Saint-Thomas-Didyme, qui fut fondé après Normandin.

Souvenirs de jeunesse

Je suis né le 6 mars 1917, en pleine guerre. J'ai dû

quitter Normandin pour faire mes études classiques à Chicoutimi avant d'aller étudier le notariat à l'Université Laval, à Québec.

Toutes ces années d'étude m'ont malheureusement éloigné de mon milieu, que j'ai presque totalement perdu de vue. C'est regrettable. Qui disait séminaire, à cette époque, disait inévitablement pensionnat. Avant de passer sept longues années au séminaire comme pensionnaire, j'avais auparavant passé deux ans au pensionnat des frères maristes de Beauceville. À ces neuf ans de pensionnat se sont ajoutées les trois années d'université.

J'ai donc vécu une douzaine d'années en dehors de mon milieu. J'ai trouvé déplorable de ne pas être au courant de ce qui s'y passait. Quand je suis revenu dans mon village, en 1943 — à 26 ans — pour y exercer ma profession de notaire, je me suis senti un peu étranger à ce milieu qui avait pourtant toujours été le mien.

Quand je pense à toutes les études que j'ai faites, je dois avouer que j'ai trouvé le temps bien long, surtout parce que j'étais pensionnaire. Les derniers six mois de séminaire, je me suis arrangé pour être externe. Je n'étais plus capable d'endurer ça... Pour devenir externe, il me fallait un certificat médical, il fallait que je sois déclaré malade. Je suis donc venu voir le docteur Poisson, à Normandin, ici à côté. Papa en avait déjà parlé avec lui. Le bon docteur Poisson m'a donné un certificat: «Impossible pour lui de terminer son cours pensionnaire, il doit changer de climat». Cela m'a permis de devenir externe.

Joseph-S.-N. Turcotte, vers 1965.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

La résidence, vers 1930, dans laquelle se trouvait également le bureau de notaire. Sur cette photo, on distingue très bien le trottoir de bois.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

Les mauvais coups au temps du collège? Un seul et pas très grave: *fumer en cachette*. Au Séminaire de Chicoutimi —j'ignore si c'est encore comme ça — il y avait un puits de lumière. On passait par cet endroit pour arriver en haut tout à fait, là où se trouvait un réservoir d'eau, sur le toit du séminaire. Il y avait une petite échelle dans le grenier qui nous était bien utile. Puis on passait par le petit carreau et on allait *tirer une touche*[3] sur la couverture. Fallait en avoir envie. Le plus difficile, c'était de revenir sans se faire voir.

On profitait aussi de *promenades fumantes* toutes les semaines. Le jeudi après-midi, si je me souviens bien. Le jeudi après-midi, c'était congé et le maître de salle nous accompagnait. Dès qu'on avait franchi les limites de la propriété du séminaire, on pouvait fumer. Cette promenade était réservée aux étudiants de philosophie. Nous allions nous promener dans les rangs, en arrière de Chicoutimi, dans les chemins de terre où il n'y avait encore aucune construction.

Mon père

Mon père venait de l'Île d'Orléans. Les Turcotte ont déjà habité le manoir Mauvide-Genest, à Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Mon père a même failli l'acheter. Il l'a manqué de deux ou trois mois seulement. Un de ses cousins en était encore le propriétaire quand le juge Camille Pouliot l'a convaincu de le lui vendre à l'insu de papa. Quand papa l'a appris, il en fut bien peiné. Parmi les vieux papiers, à la maison, je conserve avec soin toute une pile d'anciens documents concernant le manoir Mauvide-Genest, de vieux contrats qui remontent aux premiers moments de sa longue histoire.

La famille de mon père était plutôt pauvre et disposait de bien peu d'argent. Mon père a dû se débrouiller pour payer lui-même ses études. Afin de pouvoir suivre ses cours à l'Université Laval, il avait été obligé d'accepter un poste de maître de salle à l'École normale Laval dont les règlements exigeaient que les maîtres de salle portent la soutane... Une fois son travail de surveillant terminé et les élèves entrés en classe, il déposait la soutane dans sa chambre, prenait le tramway et allait suivre ses cours à l'université. C'est comme ça qu'il a réussi à faire son cours de droit et à devenir notaire.

Comment mon père a-t-il pu concilier colonisation et notariat? Comment a-t-il pu être colon et notaire en même temps? Pour bien comprendre, il faut parler de mon grand-père, Wenceslas Turcotte. Ce dernier était menuisier. J'ai encore de vieux livres de comptes, chez moi, grâce auxquels on peut presque retracer quelques

Le grand-père Wenceslas Turcotte.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

La résidence après les rénovations, vers 1950. Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

moments de sa vie de pionnier. On y voit tous les calculs auxquels il devait se livrer avant de signer des contrats de construction de maisons. Toutes les quantités de matériaux requis pour les constructions étaient calculées en vieilles mesures françaises.

La maison, c'est donc le grand-père qui l'a bâtie. Papa était déjà là mais c'est son père qui en fut le bâtisseur. Toutes les boiseries des portes et les moulures ont été faites au rabot, à la main. Une vraie merveille. Je conserve précieusement un plein coffre de ses vieux outils.

Avant de s'installer à Normandin, je ne sais pas si mon père était venu reconnaître les lieux ou s'il en avait entendu parler. Ce sont là des détails que j'ignore complètement. Il se faisait beaucoup de publicité à Québec et les marchands avaient des liens étroits avec les sociétés de colonisation. Ce sont ces gens-là qui aidaient les colons qui venaient s'établir ici.

Au tout début, il a été forcé de mener de front colonisation et notariat. Son lot de colonisation ne suffisait pas à le faire vivre, pas plus que son étude de notaire d'ailleurs. On peut vraiment dire qu'au début, mon père était un *colon*. Il lui était impossible de vivre uniquement comme notaire. Pour joindre les deux bouts, il se fit professeur et choisit d'aller donner des cours à l'École normale Laval, à Québec.

Le problème, c'était de se rendre à Québec. Il fallait d'abord pouvoir aller prendre le train à Roberval. Il s'y faisait conduire avec cheval et voiture, après avoir emprunté le bac pour franchir la rivière Ashuapmuchuan, à Saint-Félicien.

Plus tard, quand il en eut les moyens, il acheta son cheval et sa voiture bien à lui. Les exigences de sa pratique de notaire l'amenaient aussi loin que Mistassini et Péribonka. Mon père, qui a ouvert le premier bureau permanent de notaire au nord du lac Saint-Jean, a couvert cet immense territoire jusqu'à ce que Péribonka eut son propre notaire.

Les premiers contrats que mon père a eu à préparer étaient surtout des petits contrats de terre, de bien petites transactions en vérité. Les villages commençaient à se développer et les contrats d'emplacements se multipliaient.

Les contrats de mariage n'étaient pas à la mode dans le temps. C'étaient surtout des testaments. Les contrats se faisaient presque tous à domicile. Les gens ne venaient pas au bureau. C'est mon père qui se déplaçait, avec sa machine à écrire, et s'installait comme il pouvait dans la maison des habitants pour rédiger les contrats.

Avant 1896, tous les contrats étaient enregistrés à Hébertville, où il fallait se rendre pour y effectuer les recherches. C'est en 1896 qu'a été ouvert un bureau d'enregistrement à Roberval. Papa a toujours fait ses affaires au bureau d'enregistrement de Roberval mais, au début, il fallait quand même se rendre souvent au bureau d'Hébertville parce que les chaînes de titres, à Roberval, ne remontaient pas assez loin dans le temps.

Extrait tiré d'un journal dans les jours qui ont suivi l'élection provinciale du 22 mai 1916, où l'on retrouve les membres de l'opposition conservatrice. On y retrouve, entre autres, Arthur Sauvé, père du premier ministre Paul Sauvé (1959-1960), et J.-S.-N. Turcotte, député du Lac-Saint-Jean.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

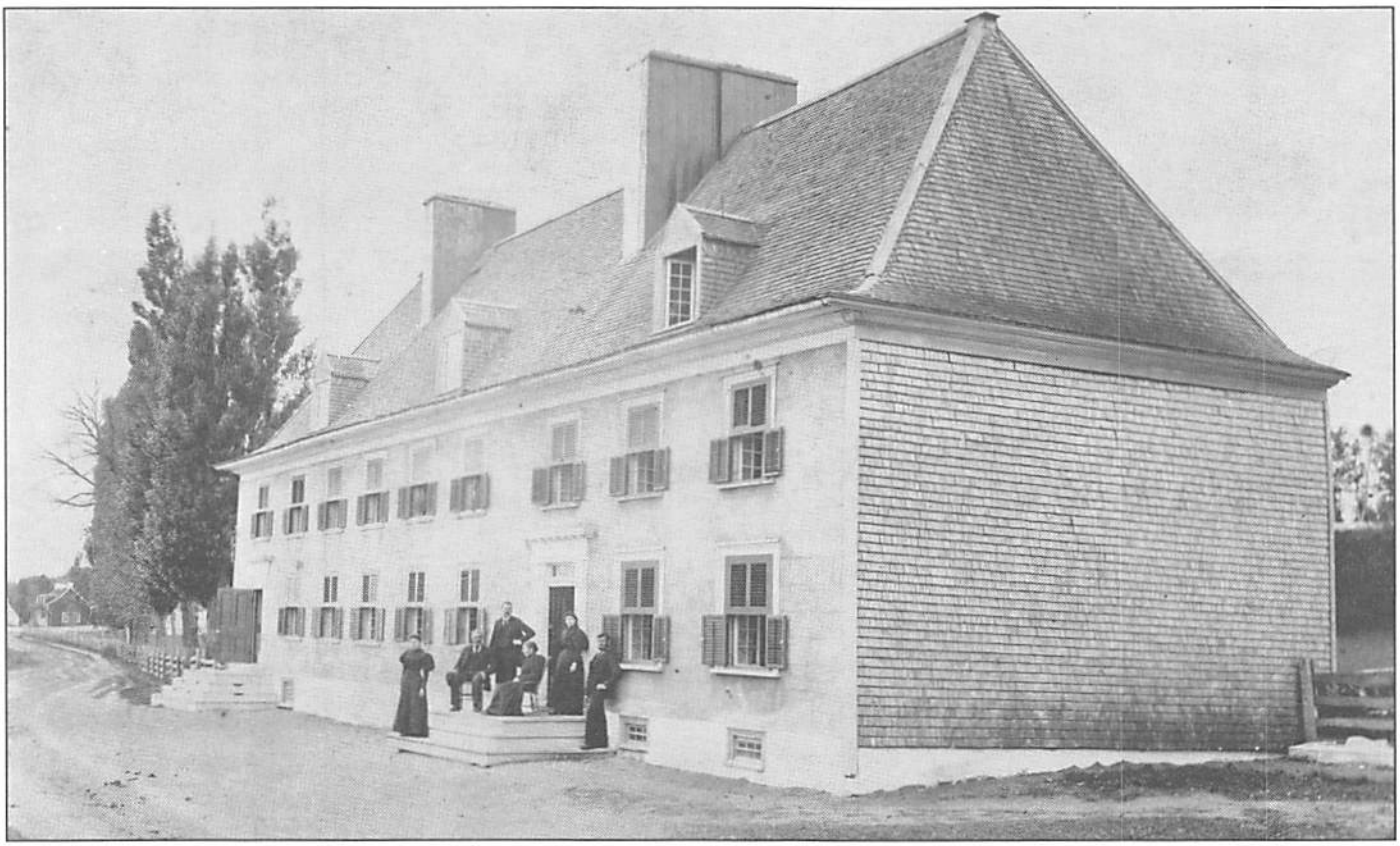

Le manoir Mauvide-Genest, à Saint-Jean, Île d'Orléans.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

Je me souviens assez bien du Normandin de ma jeunesse. Je revois des chemins de terre étroits et de petits trottoirs de bois, avec des madriers pourris. Il fallait regarder où l'on marchait pour ne pas se tordre un pied ou se briser une jambe. Les trottoirs de bois et le service des égoûts ont été le prétexte invoqué par les gens de la paroisse pour se séparer de la municipalité du village. Les gens de la paroisse n'ont pas voulu payer pour améliorer le sort des gens du village. Ils ne voulaient rien savoir des trottoirs de bois, ni d'aqueduc, ni d'égouts. La paroisse n'était pas intéressée à amener le coût de ces services.

Papa a d'abord été maire de la paroisse avant d'être maire du village. Le village n'existait pas quand il a été élu maire pour la première fois. Il n'y avait qu'une seule municipalité sur le territoire. Il a été maire de la paroisse de 1917, année de ma naissance, à 1922. Il a ensuite été le premier maire du village, de 1926 à 1928. Il le fut de nouveau en 1932 et, enfin, de 1935 à 1947. Il fut maire tout en étant député à l'Assemblée législative de 1916 à 1919.

Le mandat du maire était bien court, soit trois ans seulement. Élu à quatre reprises, il a à son crédit, entre autres, la mise en place d'un système d'égouts dans le village et la construction de trottoirs en ciment.

Les années 1932 et 1933 furent mémorables: c'était le temps des belles luttes municipales. Valois et Turcotte... rouges et bleus. Mon père a toujours été bleu.

Mon père n'a été que trois ans député[4], de 1916 à 1919, durant la Première Grande guerre. Sa venue en politique a été un peu facilitée par un concours de circonstances, c'est-à-dire par la division des libéraux qui se chicanaient entre le haut et le bas du Lac, entre Émile Moreau de Péribonka et un industriel de Roberval, un nommé B.-A. Scott. Les rivalités politiques ont toujours été grandes entre les deux secteurs du Lac. Les libéraux n'ayant pu s'entendre, ils ont présenté deux candidats à leur convention, Moreau pour le haut et l'autre, Scott, pour le bas. C'est Moreau qui a été choisi mais Scott n'a pas accepté le verdict et a décidé de se présenter comme libéral indépendant. Tout ça a fait le bonheur de mon père qui a réussi à passer entre les deux. Il a été élu comme conservateur avec 700 ou 800 voix de majorité.

Bien sûr, mon père était dans l'opposition. Il a quand même bien aimé ce temps passé à l'Assemblée législative. C'était un bon ami de Lomer Gouin. Il s'est trouvé à siéger à Québec en même temps qu'Arthur Sauvé, le père de Paul qui fut premier ministre de la province à la mort de Duplessis.

Ils étaient six conservateurs seulement sur les banquettes du Parlement. Ce n'était pas fort comme opposition. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, papa n'a pas été malmené. Même s'il était dans l'opposition, il a quand même réussi à obtenir bien des choses pour le monde de la colonisation. Heureusement qu'il était en bonnes relations avec Lomer Gouin qui était premier ministre. Gouin avait étudié à l'Université Laval en même temps que mon père et je pense même qu'ils avaient été confrères de classe à la faculté de droit.

Il s'est toujours bien entendu avec Gouin, disait-il. Mais c'était quand même bien fatigant. Il ne pouvait presque rien faire dans l'opposition. Cependant, quand il avait besoin de quelque chose pour son comté, il allait voir Gouin directement et finissait toujours par s'entendre avec lui.

Il y avait énormément de fanatisme dans la politique à cette époque. La partisanerie était très forte. C'était la guerre ouverte constamment. Je me souviens de quelques incidents... Je devais avoir sept ou huit ans. Le soir, avec mes frères, on se rendait à l'église pour la prière à la sacristie. On était encore des petits bonshommes. À notre sortie, il y avait toujours un groupe de bleus plus âgés que nous qui nous accompagnaient et nous protégeaient des rouges qui nous attendaient pour nous bousculer un peu.

Les méchants rouges de ce temps-là, c'étaient les Valois. Évidemment, ce sont tous mes amis aujourd'hui. Les autres grands gars qui venaient à notre secours, c'étaient les Roy et les Cloutier. Ils étaient bleus, aussi bleus que nous autres. Ils venaient à la prière rien que pour nous surveiller et nous escorter, pour pas qu'on se fasse trop tirer de roches en sortant de l'église. Le petit manège a duré plusieurs années, jusqu'à ce qu'on soit en mesure de nous défendre nous-mêmes.

Des bâtisseurs

Je pense qu'on peut considérer avec raison que les deux notaires Turcotte, père et fils, ont été, dans une certaine mesure, des bâtisseurs. Bien sûr, il y a toujours eu quelques adversaires irréductibles qui prétendaient qu'on n'était rien que deux «maudits gars» bons uniquement pour mettre la chicane dans la place. Heureusement, ce sont là des espèces en voie de disparition. C'était vrai uniquement quand j'étais en politique active. Les pires ennemis politiques que j'ai pu avoir au cours des années sont tous revenus à mon bureau, un jour ou l'autre.

Le curé Edmond Tremblay a été curé de Normandin assez longtemps pour qu'on le considère lui aussi comme un grand bâtisseur. C'est aussi le cas du premier curé Didyme Tremblay. C'est à ce dernier qu'on devait la grosse église construite en 1917.

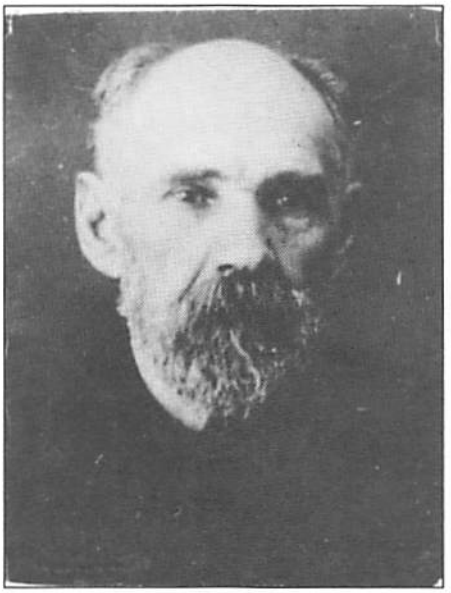

Auguste Néron, pionnier d'Albanel. Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

Le curé Edmond Tremblay est arrivé en 1927. Il a beaucoup fait pour les écoles. Venu ici après la fermeture de Val-Jalbert, on lui doit pour une bonne part l'établissement dans la paroisse de deux communautés religieuses, soit les frères maristes, en 1927, et les soeurs, soit la congrégation Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il y eut déjà ici, à Normandin, deux importants pensionnats qui eurent un grand rayonnement dans tout le secteur de Normandin et les environs, un pour les garçons et un autre pour les filles.

Papa et le docteur Poisson furent parmi les premiers à posséder une automobile à Normandin: deux petits Ford à pédale arrivés en même temps. Il n'y avait pas de route pour acheminer les deux voitures à Normandin. Achetées à Québec, elles furent mises sur les chars et débarquées du train à Roberval où les deux acquéreurs sont allés en prendre possession. Entre Saint-Méthode et Normandin, il n'y avait pas de chemin. On a fait traîner les deux automobiles par des chevaux. Pour sortir de Normandin à ce moment-là, le chemin de Saint-Méthode n'existait pas encore. On passait par le chemin de la rivière. C'était autour de 1920.

La première industrie installée à Normandin? Une menuiserie, c'est-à-dire une petite manufacture de portes et chassis, si je me rappelle bien. Il y eut de petites scieries avant cela, le long de la rivière. Il y avait aussi des moulins à eau sur la rivière. Les Nadeau furent parmi les premiers à en avoir, sur la rivière Ticouapé.

Avant le parachèvement de l'actuelle route qui mène vers Saint-Méthode, on sortait de notre coin en passant d'abord par la terre de M. Bélanger, avant de biaiser pour passer par la pépinière et cette autre route devenue aujourd'hui le chemin de la Donohue. C'était le chemin des premiers colons de Normandin.

Avant la construction du pont de Saint-Félicien, il y avait également un bac sur la rivière Ashuapmuchuan.

Les habitants faisaient du lait et du fromage. De petites fromageries avaient surgi dans tous les rangs. On appelait ça une organisation *par patrons*. Les agriculteurs étaient des patrons et le fromager faisait beurre et fromage. La production était expédiée par train vers Chicoutimi et Québec.

Normandin a cessé d'être considérée comme une paroisse de colonisation au début du siècle. À cette époque le territoire était déjà reconnu pour ses très bonnes terres agricoles. Bien sûr, le premier rang, le Grand Rang, s'est développé avant les autres.

Le canton Normandin, c'est dix milles par dix milles, soit une superficie totale de 6 000 acres. Normandin a perdu par la suite 60 lots au profit de Saint-Edmond.

Normandin n'a jamais connu de grandes catastrophes naturelles. Il y a eu la friche qui a brûlé dans les débuts de la pépinière. Ce fut certes une grosse perte, parce que c'était-là une bonne réserve de boisés. Mais ce feu a eu du bon puisqu'il a enclenché le début de la récolte de bleuets. Ce qu'on appelait la friche, c'était une belle réserve forestière. Cela est survenu entre 1940 et 1945, je crois. Le soir, on voyait la forêt tout en feu, c'était étouffant, on avait de la misère à respirer.

Tout le coeur du village a aussi passé au feu, mais par morceaux, si on peut dire. D'abord le magasin de Salomon Weiss, sur le site du bureau de poste actuel, ensuite ce fut le collège à l'arrière, ensuite vint le tour de l'église. Le coeur du village a perdu ses pièces majeures, un peu de son âme.

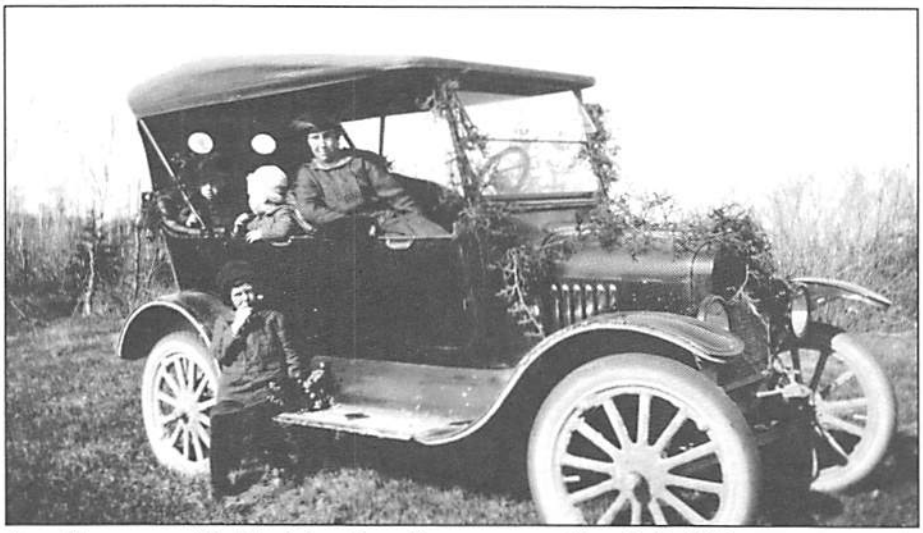

Première automobile Ford dans laquelle se trouvent Mme J.-S.-N. Turcotte et ses trois enfants d'alors, Benoit, Paul et Jean-Joseph, en 1918.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

Puis le restaurant, en face de l'hôtel de ville, fut incendié par deux fois, et l'hôtel Central, etc.

D'où venaient les premiers colons de Normandin? Mon père, lui, venait de l'Ile d'Orléans, mais il ne faisait pas partie des fondateurs. Les premiers venaient presque tous du comté de Lotbinière. Ils étaient venus avec l'appui et le support d'une société de colonisation. Les premiers colons n'étaient pas toujours seuls. Un missionnaire-colonisateur venait les visiter régulièrement et les encourager.

Le rehaussement des eaux du lac Saint-Jean, en 1926, a joué un certain rôle dans l'histoire de Normandin. En effet, la plupart des gros cultivateurs de Saint-Méthode qui avaient été indemnisés par la Compagnie des Eaux, suite à l'inondation de leurs terres, ont alors choisi de s'établir à Normandin.

Il y avait eu un coup d'eau terrible à Saint-Méthode. Quand quelques-uns des agriculteurs qui étaient venus se réfugier à Normandin — avant la montée des eaux du lac — ont voulu retourner à Saint-Méthode pour récupérer une partie de leurs biens, ils ont dû pénétrer dans leur maison, en chaloupe, par la fenêtre du haut. Ce fut le cas du grand-père de Gérald Bélanger, par exemple. Plusieurs sont donc venus acheter les meilleures terres de Normandin. Ils en avaient les moyens compte tenu des indemnisations que leur avait consenties l'Alcan, à la suite des batailles entreprisent par la famille de Mgr Victor Tremblay.

À propos de ces inondations — ou de cette catastrophe régionale — je suis convaincu que la famille de Mgr Victor a bien fait de se battre à cette époque. Ils ont perdu leur cause, mais leur combat a sans doute éveillé un peu le bon sens de la compagnie et lui a donné la chance de se forger un certain sens social, ce qu'elle était loin d'avoir auparavant.

L'électrification rurale est arrivée au nord du lac entre 1945 et 1950, selon les endroits. J'ai fait signer de nombreux droits de passage pour la compagnie Saguenay Electric *Company*, aujourd'hui partie d'Hydro-Québec. Le siège social était à Chicoutimi. Dans les dernières années, sur les contrats de droits de passage, la compagnie utilisait deux noms: *Saguenay Electric Company* et Compagnie électrique du Saguenay.

Pour les cultivateurs, les droits de passage ne donnaient qu'une maigre piastre. Juste pour dire qu'ils donnaient une piastre. Ils n'envoyaient même pas de chèques. Quand un cultivateur signait, je lui remettais une piastre *cash*. Moi, à mon tour, j'ajoutais la piastre sur le compte que j'adressais à la compagnie.

Il y a déjà eu un petit pouvoir électrique à Normandin. C'est M. Ovila Noël qui avait érigé un barrage, avec une petite turbine, sur la rivière Ticouapé. Cette mini-centrale était suffisante pour éclairer tout le village, qui comptait alors 300 âmes. La Compagnie électrique a fini par l'acheter.

La vie et la société à Normandin

Entre 1930 et 1940, la partisanerie politique s'était implantée dans tous les milieux, dans toutes les familles. Les gens étaient susceptibles. La politique ne divisait pas les familles,

Les autos Ford du Dr Poisson et du notaire Turcotte, face à la résidence Turcotte, lors du départ d'un vicaire, en 1918. Debout, en avant, le notaire Turcotte, et au volant de la première voiture, le Dr Poisson.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

mais c'était tout juste. Rouges et bleus se rencontraient sans changer de trottoirs mais n'échangeaient pas de sourires. Se saluer, c'est tout ce qu'ils faisaient.

Il y avait des marchands fort respectés à Normandin comme Bruno Fraser, Benoît Frigon, Louis-Philippe Hudon, Jessey Painchaud, Salomon Weiss, etc., qui se faisaient un devoir de collaborer avec tout le monde. Il y eut aussi le docteur Poisson. Mais lui n'a jamais participé aux organisations paroissiales, étant trop absorbé par sa pratique. Il venait de Joliette. Il avait une nombreuse clientèle, à laquelle il se dévouait jour et nuit, sans répit.

Quand les gens de Normandin devaient acheter quelque chose qu'ils ne trouvaient pas sur place, ils avaient le choix: ils se rendaient à Dolbeau, Saint-Félicien ou Roberval. Ils allaient davantage à Dolbeau qu'à Saint-Félicien. Jusqu'à l'implantation de la Donohue, le commerce n'était pas très actif à Saint-Félicien. Ça bougeait beaucoup plus à Dolbeau.

Il ne faut jamais perdre de vue cette brisure, cette opposition, entre le sud et le nord du comté. Les gens de Normandin étaient surtout tournés vers Dolbeau.

L'avenir de Normandin m'inquiète un peu, surtout quand je vois tous ces jeunes qui s'en vont. J'entrevois quand même un bel avenir pour Normandin. Je ne vois pas comment sa population pourrait diminuer. Ce sera toujours un centre régional qui rayonne sur Saint-Edmond, Saint-Thomas, Girardville, Saint-Méthode, Albanel...

Parmi les gens influents, il y avait bien sûr les professionnels et les marchands, mais en vérité personne ne faisait bande à part. À Normandin, les marchands appartenaient à la même classe sociale que les professionnels. Cela vient peut-être de cette solidarité qui existait jadis entre tous, parce que tous ont été, à leur façon, les bâtisseurs d'une même paroisse. Ce sont tous des gens qui avaient retroussé leurs manches en même temps, qui partageaient les mêmes inquiétudes et avaient surtout le même idéal. Je n'ai jamais constaté de fossé ou de barrière entre les professionnels et les marchands d'une part et toute la population.

J'étais maire quand l'hôtel de ville a été érigé. C'était en 1963 pour autant que je me souvienne. Tous n'étaient pas d'accord et il y eut une vive opposition de la part de quelques-uns. Cette construction fut réalisée dans les années immédiates, après la perte du pouvoir par l'Union nationale, en 1960. Ayant moi-même été défait comme député provincial, le climat social local était survolté. Les bleus n'avaient pratiquement plus le droit d'exister.

En hiver, à Normandin, la vie ne s'arrêtait pas. Il y avait plein d'activités locales, des petits clubs de hockey, en hiver, surtout après la construction du collège. Avant ça, il n'y avait que de petites patinoires. Les dames et les jeunes filles qui venaient patiner avec nous autres devaient porter la jupe. Pour patiner, ce n'était pas très commode mais c'était beau à voir. Pour les femmes, c'était interdit de porter le pantalon.

Toujours en hiver, pour aller de Normandin aux localités voisines, il fallait utiliser un *snowmobile* ou les voitures à chevaux. C'est en 1953 qu'on a commencé à entretenir les chemins d'hiver pour les automobiles. Pour se rendre auprès des malades, le médecin faisait appel au charretier Mailhot qui pouvait toujours mettre à sa disposition une carriole couverte, chauffée avec un petit poêle, et sa cheminée qui dépassait. Quand il fallait sortir de la région, il n'y avait que le chemin de fer. C'était encore M. Mailhot qui nous conduisait à la gare et qui venait nous chercher. Heureusement que, dans ce temps-là, le grand rang qui mène à Saint-Méthode était peu déboisé. Cela nous mettait à l'abri des grands vents d'ouest et nous protégeait de la poudrerie.

Les rivalités entre municipalités voisines étaient bien réelles, mais pas tellement sérieuses. On pouvait vivre avec, ça mettait juste un peu de piquant dans la vie de chaque jour. Il y avait un fort esprit de clocher, bien sûr.

C'est avec Saint-Félicien que les relations étaient les plus tendues. C'est toujours elle qui voulait tirer sur la couverte, tandis qu'on s'entendait assez bien avec Dolbeau. Pas de problèmes non plus avec Mistassini. Roberval aimait bien tirer sur la couverte elle aussi. Au moment de la création de la commission scolaire régionale, on a eu droit à une bonne bataille entre Roberval et Saint-Félicien qui se voyaient toutes les deux devenir le site du siège social. C'est finalement Dolbeau qui a été choisie. La commission scolaire régionale Louis-Hémon englobait tout le comté Roberval.

Aujourd'hui, Normandin fait figure de centre de services important. C'est l'agriculture et la forêt qui ont favorisé la croissance de la ville, avec quelques autres petites industries qui se sont greffées à ces deux grandes ressources.

Mais c'est la commission scolaire, avec l'avènement de la polyvalente, qui est devenue un employeur majeur. Quand la création de la polyvalente a été annoncée en 1960, c'est Georges Gauthier, un bleu, qui était député. Toute la population avait été invitée au théâtre pour apprendre la bonne nouvelle. J'avais alors été appelé à présenter le député.

Les jeunes qui terminent leur cours secondaire à Normandin vont faire leur Cégep à Saint-Félicien. À Normandin, les effectifs de la population sont stables, mais n'augmentent pas. J'ai eu moi-même six enfants, mais aucun ne s'est installé dans la région. Il y en a bien un qui s'est inscrit pour faire son cours de droit à l'université — pour prendre la relève peut-être — mais comme au moment de son inscription les cadres étaient pleins, on lui a dit: «tu te reprendras l'année prochaine». Il s'est dirigé vers l'administration publique et y est resté. Aucun n'est demeuré dans la région. Il doit y avoir bien des familles dans cette situation et il s'agit certes d'une situation regrettable.

Les jeunes qui restent travaillent principalement dans les domaines de la foresterie et de l'agriculture, dans l'enseignement et les commerces. Presque pas dans les carrières professionnelles. Il y a encore de bonnes terres agricoles dans le coin de Girardville, à seize milles de Normandin au maximum. Ce sont les dernières. Plus loin, il n'y a plus rien. C'est la forêt, les montagnes et la baie James. C'est le bout du monde.

Qu'est-ce qui confère sa personnalité à Normandin par rapport aux autres localités de la région? C'est le plus gros centre agricole au nord du Lac. C'est aussi un centre de services pour toutes les municipalités des secteurs qui groupent environ 10 000 âmes de population, sans oublier les rendez-vous scolaires importants avec son école polyvalente, la ferme expérimentale fédérale et la pépinière provinciale.

Le cas de Saint-Méthode, rattachée à la MRC du Domaine-du-Roy, est spécial. Avant d'appartenir au Domaine-du-Roy, elle avait été rattachée, au milieu des années 60, à Saint-Félicien sur le plan scolaire. Pourtant, en raison surtout de sa situation et de la nature particulière de son terroir agricole, Saint-Méthode avait plus d'affinités avec Normandin. Je pense que le rattachement de Saint-Méthode à Saint-Félicien et au Domaine-du-Roy est un peu artificiel et ne correspond pas tout à fait à l'histoire et à la géographie.

La superficie moyenne des terres? En 1950, un cultivateur avait un lot et demi, deux lots de terre parfois, 200 acres à peu près, au maximum. Un cultivateur vivait très bien avec ça. Aujourd'hui, il doit posséder entre 400 et 500 acres.

En 1981, il y avait 200 agriculteurs propriétaires à Normandin. Dix ans plus tard, en 1991, il en restait moins de 100. Les terres qui restaient étaient plus grandes cependant. Il y a eu des agrandissements, des achats de voisins. Ce sont les jeunes qui, dans ce domaine, ont fait preuve du plus grand dynamisme.

Je n'ai jamais été secrétaire de la municipalité, ni de la commission scolaire ni du conseil de Fabrique, contrairement à bien d'autres notaires. Juste secrétaire de la ligue du Sacré-Coeur, oui, avec le petit ruban rouge aux basques. Quand on allait aux funérailles, on virait le ruban de bord, du côté noir.

Je ne me suis jamais impliqué activement dans le domaine scolaire, pas plus que mon père d'ailleurs. Nous étions assez accaparés par d'autres activités et d'autres mouvements, surtout par la chose municipale. Je fais encore partie de l'Association coopérative des loisirs. J'en fus l'un des fondateurs, en 1942, avant même d'être reçu notaire et j'en suis encore l'un des administrateurs. En outre, j'ai été vingt-cinq ans à la Caisse populaire, soit comme administrateur ou membre du comité de surveillance, plusieurs années membre actif de la Chambre de commerce de Normandin, dont ex-président quelques années. En plus, j'ai longtemps fait partie de l'Association des anciens élèves des frères maristes, dont j'ai été président régional.

Les Turcotte ont toujours été fort respectés à Normandin. Ils ont su cependant garder une certaine distance entre eux et les gens du milieu; ils avaient beaucoup de respect pour leurs concitoyens. Cette attitude et ce respect s'expliquent sans doute par le fait que père et fils étaient tous deux notaires et que leur profession leur imposait une certaine forme de retenue et de discrétion. De cette façon, les gens pouvaient nous faire confiance et se confier à nous sans crainte.

Il n'était pas facile de nous livrer à de grandes familiarités et de faire la fête... quand on avait comme voisins un médecin fort respectable et le curé. Il y avait en effet deux notaires sur un coin de rue, un médecin sur l'autre et en face c'était le curé dans son presbytère.

Sauf pour jouer aux cartes ensemble assez régulièrement, le groupe des marchands et des professionnels de Normandin, y compris le curé, avait assez peu d'occasions de se retrouver, sauf dans les années 40 alors que tout ce beau monde pouvait le faire au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste locale.

Tout Normandin se retrouvait ensemble encore une fois quand l'évêque venait nous visiter, dans les grandes occasions. Mais les choses ne se passaient pas toujours comme prévu, comme en témoigne cette anecdote. Ainsi, pour accueillir l'évêque du diocèse, on avait l'habitude de tirer du canon. Mais un beau jour, ô surprise, le canon avait tiré sa bourre sur la devanture de la maison du docteur Poisson. La fois suivante, il avait été décidé de modifier un peu la trajectoire du tir du canon. On a dû se tromper dans les calculs, puisque, cette fois-ci, la bourre est allée atterrir sur la voiture de l'évêque.

Le rôle du notaire dans le temps

Le notaire a toujours été un personnage important dans la région. Pas autant que le curé ou le médecin certes, mais il occupait tout de même une grande place dans la vie des citoyens.

Dans les premières années, quand papa est arrivé, il n'y avait pas encore de Caisse populaire. Il n'y avait pas de banque. La plus proche succursale était à Roberval. Il y en eut une un peu plus tard à Saint-Félicien. Normandin a mis beaucoup de temps avant d'obtenir une succursale bancaire. Ce qui fait que les colons qui avaient besoin d'un petit peu d'argent allaient voir le notaire. Papa connaissait des prêteurs fortunés qui habitaient des vieilles paroisses comme Grondines, dans Portneuf, Montmagny aussi. Pourquoi de ces endroits? Je pense que c'est son passage à l'Assemblée législative qui l'avait fait connaître. Je n'ai jamais cherché à savoir.

À l'Assemblée législative, mon père avait prononcé quelques discours et ses discours portaient sur la colonisation — protéger les colons, construire des chemins, consentir aide au défrichement, pour les semences, etc. Ces prêteurs ont apprécié son attitude et lui ont alors fait confiance.

Papa leur empruntait l'argent et le reprêtait par ici. Il prenait des hypothèques sur les terres. Il s'est retrouvé, durant la crise, soit un peu avant 1939, avec sept ou huit propriétés dans le village qu'il a été obligé de reprendre. Il devait même payer les intérêts.

Comme j'étais alors aux études, je n'ai pas beaucoup de souvenirs personnels de Normandin et de ses habitants durant les années de crise. Je sais cependant qu'il se faisait beaucoup de travaux de chômage, comme des trottoirs par exemple. Ils étaient faits à *la main*. La municipalité avait acheté une petite partie du cran, à proximité du village, et les journaliers y cassaient la pierre nécessaire à la construction des trottoirs. Ils transportaient le ciment à la brouette.

Je me souviens aussi — c'était pendant les premières années du régime Bennett — qu'il y avait beaucoup de politique dans tout ça et que les gens qui avaient besoin d'argent ou qui

étaient dans le besoin devaient avoir recours au système des *pitons*.

C'est l'organisateur du parti au pouvoir qui faisait la distribution des pitons. Il était nommé par le gouvernement. Les pitons donnaient droit à ceux qui les recevaient de se présenter chez le commerçant identifié sur celui-ci et d'y acheter pour un montant précis et déterminé. C'était ce qu'on appelait alors le *secours direct*. Les récipiendaires de ces pitons ne pouvaient donc pas acheter là où ils voulaient et ils ne pouvaient pas davantage acheter ce qu'ils auraient voulu. On parlait beaucoup de ce système dans le bureau de mon père.

Bien des gens venaient le consulter pour des questions qui n'avaient rien à voir avec ses fonctions de notaire. Plusieurs cherchaient des conseils ou s'informaient des moyens à prendre pour recevoir un peu d'aide quand ils étaient dans le besoin.

Certains venaient se confier à mon père et même s'ils avaient un grand besoin de leurs pitons, ils lui avouaient qu'ils étaient incapables de se présenter chez le *père Laforce* pour réclamer leurs précieux bons d'achats, tellement ils le haïssaient.

Plusieurs étaient gênés d'étaler ainsi leur misère au grand jour. Papa faisait tout pour leur rendre service. Souvent, c'est lui qui téléphonait à Laforce et lui disait: «Prépare-moi un piton pour M. Untel. Il a besoin de telle ou telle chose, et apporte-le moi à mon bureau». Le notaire faisait un peu la besogne du curé.

Mon travail comme notaire

En 1943, quand je suis rentré au bureau avec mon père, il n'y avait pas de quoi occuper deux notaires. Au cours de mes premières années de pratique, de 1943 à 1955, soit pendant plus de dix ans, je faisais signer des droits de passage pour la Compagnie électrique du Saguenay. C'était dans le temps de l'électrification rurale.

La Compagnie électrique du Saguenay développait ses réseaux dans tous les rangs. Avant de construire ses lignes, elle exigeait un droit de passage de tous les propriétaires de terrains. Je me suis occupé de ça pendant une dizaine d'années. Je faisais plus d'argent de cette manière que papa en faisait avec tout son bureau. Tout le monde voulait l'électricité. J'ai couvert presque tout le comté.

Notre bureau était le seul où il y avait deux notaires. Comme il était nécessaire d'avoir un notaire sur la route, j'ai accepté de relever le défi. Je suis allé faire signer des servitudes

Mme Laurette Simard et M. Jean-Joseph Turcotte, en 1944. Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

jusqu'au Lac-Bouchette et au Lac-des-Commissaires, à Saint-François-de-Sales, à Saint-Stanislas, à Saint-Augustin, j'ai été dans presque toutes les localités du comté.

En début de carrière, je ne faisais pas beaucoup de contrats au bureau. J'étais toujours sur la route pour les droits de passage. Au début de la pratique, il se rédigeait entre 250 et 300 contrats par année. Quand j'ai laissé le bureau, en 1985, j'atteignais presque le millier de contrats par année. C'était un gros bureau. Dans les grands centres, il n'y a pas un notaire qui préparait des contrats comme on en a fait ici. Ici on fait beaucoup de contrats, c'est sur la quantité qu'on travaille. Depuis quelques années, la valeur des propriétés a augmenté. On travaille maintenant sur la valeur réelle des terrains alors que, dans le temps, au plus fort de ma pratique, les terrains n'étaient pas évalués bien haut.

Au début de ma pratique, en 1943, on pouvait avoir un terrain à bâtir pour 500 ou 600 piastres, en plein village. Quand j'ai cessé, en 1985, c'était rendu, dans le village, à 4 000 ou 5 000 piastres. Dans le plus fort de ma pratique, le prix variait entre 1 500 et 2 000 piastres. Pour les constructions de maisons, ça n'approchait pas les 100 000 piastres. Seulement 20 000 ou 25 000. Puis la hausse fut vertigineuse. Tout au long de ma carrière, j'aimais travailler d'une façon toute particulière aux dossiers des prêts agricoles pour les cultivateurs. C'était devenu une caractéristique de mon étude. À un tel point que vint un moment où j'étais à peu près le seul notaire dans le haut du comté à manipuler de gros dossiers de prêts agricoles, si bien que les inspecteurs de crédit agricole disaient aux cultivateurs: «Si tu veux que ton prêt marche et que ça aille vite dans le dossier, va chez le notaire Turcotte, tout va marcher vite et bien».

Pourquoi? Peut-être parce que j'aimais ça et je procédais rapidement. Même s'il fallait que je passe une nuit entière à travailler sur un dossier de prêt agricole, cela ne me faisait rien. La préparation d'un dossier de prêt agricole exigeait beaucoup de temps. Cela pouvait prendre au total entre trois et cinq mois. La procédure administrative était très longue. Il y avait beaucoup de bureaucratie là-dedans. Le moindre petit geste que tu posais dans ton bureau devait être soumis aux officiers du service juridique d'abord. Et s'il y avait quelque chose qui accrochait, ils te le retournaient. Fallait faire les corrections et retourner le dossier à Québec.

Aujourd'hui la situation s'est améliorée et les procédures ont été simplifiées. Le prêt agricole pouvait couvrir divers aspects de l'activité des cultivateurs: construction de bâtiments de ferme, achat de terre, d'équipements agricoles, consolidation de dettes, etc.

En dernier, les dossiers de prêts agricoles que je préparais atteignaient des chiffres variant de 200 000 à 300 000$. En 1943, quand j'ai commencé ma pratique, un prêt de 9 000 ou de 10 000$ était considéré comme un gros prêt.

À la fin de ma carrière, le travail était devenu beaucoup plus compliqué qu'au début. C'est surtout la Loi sur la protection du territoire agricole qui est venue tout compliquer. Très difficile d'application. En préparant un contrat, tu n'étais jamais certain d'être dans la bonne voie et de respecter les critères.

Il y a quelques dossiers à propos desquels j'ai dû comparaître devant les services administratifs de la Protection du territoire agricole. Parce que j'avais fait des contrats qu'ils ont jugés non conformes. Je me souviens d'un cas en particulier où un officier de la Protection du territoire agricole s'était mis dans la tête de vouloir examiner un dossier clos depuis deux ans. Il prétendait qu'un de mes clients avait construit sa résidence sur un terrain zoné *vert*, donc soustrait à la construction d'habitations.

C'est là qu'on s'est replongé dans le dossier pour vérifier les procédures et toutes les étapes qui avaient été suivies. Heureusement, il y avait à cette époque un bureau régional à Alma. Avant de passer le contrat pour ce terrain, j'avais eu la prudence de m'informer auprès de ce bureau. J'avais même pris bien soin de noter dans mon dossier la date et l'heure de l'appel ainsi que le nom de la personne qui m'avait répondu et qui m'avait donné les informations en vertu desquelles j'avais rédigé le contrat. C'est ce qui m'a sauvé. Si on avait dû démolir la maison, je me serais ramassé avec une poursuite en dommages de 100 000 ou 150 000$.

Je pense que les notaires ont toujours été bien préparés à l'exercice de leur profession: cours de droit de trois ans à l'université, suivi d'une année de cléricature dans un bureau de notaire. Moi je l'ai faite ici à Normandin avec papa. À l'Université Laval, en notariat, nous étions une quinzaine d'étudiants.

En 1950, le chiffre d'affaires d'un notaire pouvait varier entre 10 000 et 12 000$. En 1960, à Québec, un député gagnait 9 000$ par année: 6 000$ en salaire et 3 000$ en allocations de dépenses. Le député n'avait pas de bureau dans son comté. On payait tout, y compris nos déplacements. En 1960, le chiffre d'affaires de mon bureau de notaire pouvait être rendu à 12 000$, soit de 3 000 ou 4 000$ de plus qu'en 1950. C'était aussi 3 000 ou 4 000$ de plus que le salaire de député. Ce n'était pas encore la fortune!

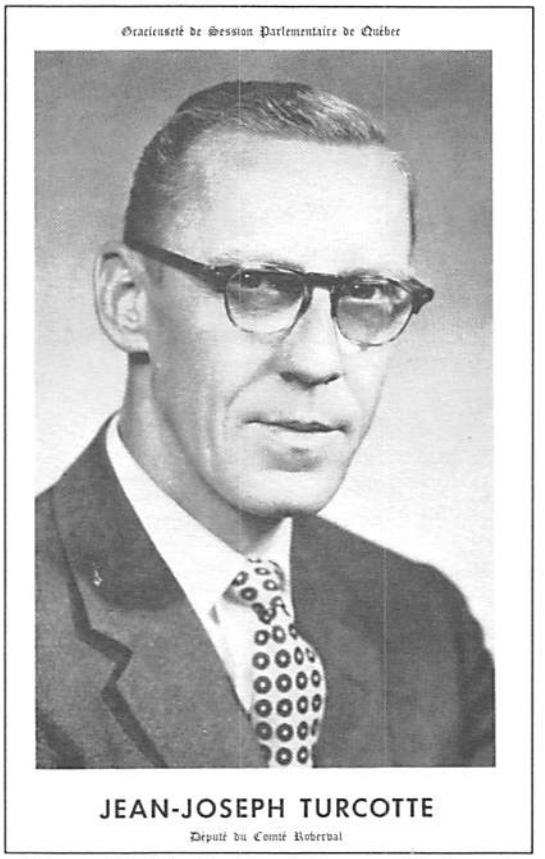

Photo officielle du député du comté Roberval. Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

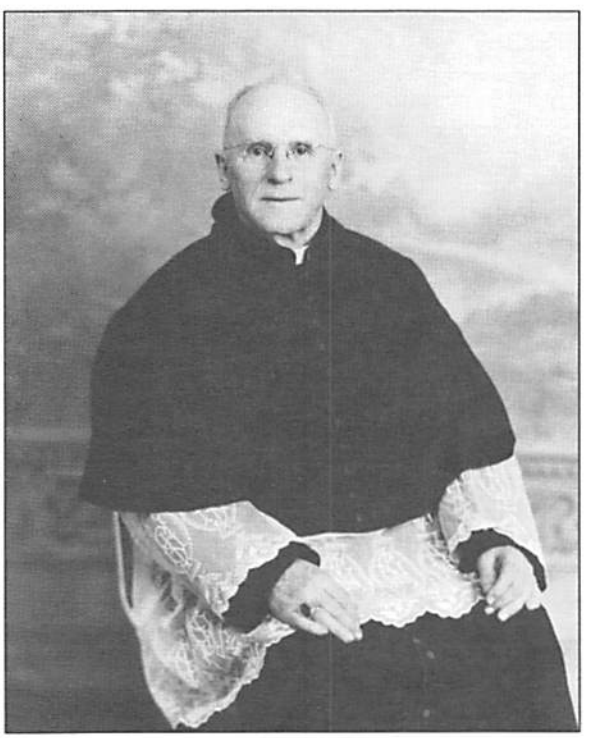

Le curé Joseph-Edmond Tremblay. Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

Pour les droits de passage que je faisais signer un peu partout dans le comté Roberval, j'étais payé en fonction du temps que je consacrais à cette besogne. Quand je partais de chez nous, mon temps courait. À part ça, j'avais mon compte de dépenses, dépenses d'automobiles, dépenses de repas, dépenses d'hôtel quand j'étais à l'extérieur.

Dès le début de ma pratique, j'ai dû faire l'acquisition d'une automobile, rien de plus normal. C'est en 1944 que j'ai eu ma première voiture, un an après avoir été reçu notaire. Ma première voiture... une Chevrolet. Achetée à Dolbeau pour autant que je me souvienne. Il ne s'en vendait pas à Normandin.

Depuis que je suis à la retraite, je n'ai plus rencontré aucun de mes confrères notaires. Avant, nous avions des rencontres d'association. Presque à tous les mois, il y avait une rencontre d'association. Il y avait plusieurs associations de notaires: celle du comté de Roberval, celle du comté de Lac-Saint-Jean, et aussi celle des notaires de Chicoutimi. De temps en temps, on se réunissait tous ensemble, au moins une fois par année.

Je me suis toujours tenu au courant des progrès de la science notariale. J'ai suivi régulièrement, chaque année, les cours de perfectionnement de la Chambre des Notaires. Je l'ai fait tout au long de ma carrière, année après année. Une année à Montréal, une année à Québec. On y suivait des exposés sur les nouvelles lois et leurs applications.

Dans les années 1960-1970, un notaire devait travailler dur. Mon rythme à moi: je rentrais au bureau à neuf heures le matin pour en sortir à

Le Conseil municipal du village de Normandin, en 1963. À remarquer sur la photo, le nouvel Hôtel de ville.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

midi; à une heure, je rentrais de nouveau au bureau jusqu'à cinq heures. En soirée, je travaillais encore trois ou quatre heures parfois. Mais jamais le samedi après-midi, ni le dimanche.

J'allais au bureau d'enregistrement de Roberval le mercredi pour y faire toutes mes recherches. Aussitôt mes recherches complétées, je revenais immédiatement à mon bureau.

Il n'a jamais été question qu'à ma retraite, en 1985, je me retire ailleurs qu'à Normandin. Je suis venu au monde ici et je compte bien y mourir. Je n'ai même jamais eu l'idée d'aller passer une semaine ou deux dans le sud, aux États-Unis, au soleil... Jamais, nos hivers sont bien trop beaux. Batèche!

Maire pendant onze ans

Après avoir été échevin deux ou trois ans, j'ai été onze ans maire du village de Normandin, soit de 1955 à 1967. Comment caractériser mon séjour à la mairie? En réalité je crois que ce furent de bonnes années, assez profitables pour la municipalité. Les rues du village qui étaient en terre ou en gravier ont toutes été pavées. On a érigé un nouvel hôtel de ville, le système d'égout a été refait en grande partie. Mais nous avons rencontré des problèmes dans le dossier de l'aqueduc. Ce fut même une période mouvementée que je regrette un peu. Peut-être aurais-je dû quitter la mairie après 1960, c'est-à-dire après ma défaite aux élections provinciales et l'arrivée au pouvoir des libéraux à Québec.

Après 1960, les bleus n'avaient plus leur raison d'être nulle part. Je me souviens d'un exemple précis, survenu à la pépinière. Ainsi quand, dans la matinée du 23 juin 1960, un camionneur bleu a voulu prendre possession de son camion pour aller au travail, il y avait déjà un aspirant rouge à côté du camion qui s'est empressé de lui demander les clefs... en lui disant que c'est lui qui, dorénavant, allait être en charge du camion. C'était comme ça partout.

Les rouges ne voulaient plus me voir à la tête du village. Il y eut des réunions de conseil municipal tumultueuses. Ainsi, l'épisode de *la serviette du maire* restera longtemps mémorable dans les annales de Normandin.

Voici... Pour construire l'hôtel de ville, il avait fallu passer un règlement d'emprunt. Pour réaliser cet emprunt, il fallait vendre des débentures, des obligations. La commission municipale nous avait donné l'autorisation nécessaire. La séance du conseil où nous devions ouvrir les soumissions pour la vente des débentures n'a pu avoir lieu. Au moment d'ouvrir la séance du conseil — la vieille salle municipale était bourrée de monde — des individus ont éteint toutes les lumières, puis, dans la noirceur, d'autres en ont profité pour voler ma serviette contenant les documents. Il a été impossible de tenir la séance et on a dû ajourner.

J'ai même dû demander, un certain soir, au procureur général de la province, Georges-Émile Lapalme, d'envoyer la Police provinciale à Normandin afin d'assurer le bon déroulement des séances du conseil municipal. À ce point-là... J'avais même été menacé.

Je me souviens même d'un soir où c'est le curé Perron qui est venu à mon secours. Trois ou quatre gars en boisson m'attendaient à la sortie de la salle du conseil pour me faire un mauvais parti. C'est à peine si j'ai eu le temps de rentrer chez moi, accompagné du curé qui, heureusement, n'était pas loin. Je me demande encore si quelqu'un l'avait mis au courant de ce qui se préparait. Comme par hasard, le curé se promenait sur le trottoir d'en face et c'est lui qui a fait déguerpir les malfaisants. Le curé avait l'air d'en savoir plus que moi. C'est du moins ce que j'ai pensé quand je l'ai entendu engueuler son beau-frère.

Quand j'étais maire, le budget de la municipalité s'élevait à 350 000$ environ et la population était de 1 200 habitants. Aujourd'hui, le budget dépasse les deux millions. Cela s'explique en partie par la fusion de la paroisse et du village. Depuis la fusion, Normandin a le statut de ville et sa population se situe à 4 000.

Normandin a d'abord été une paroisse agricole, à l'image des autres paroisses de la région. Maintenant, avec ses petites industries et surtout la polyvalente, le siège social de la commission scolaire, le CLSC, Normandin est devenu un centre de services. L'économie de la ville repose sur deux grandes ressources primaires: la terre et la forêt. Dans la région, le sol est excellent. Ce fut certainement là notre grande chance, et en plus la forêt est à nos portes.

Comme notaire, je n'ai jamais eu à me plaindre. J'ai toujours eu une excellente clientèle. J'ai cependant perdu des clients quand je me suis lancé en politique provinciale. J'avais même des confrères de la région qui recevaient de mes clients. Ils augmentaient en quelque sorte leur clientèle à mes dépens. Mais la plupart étaient assez gentils pour me téléphoner et me conseiller de *sacrer la politique là...* et de quitter le conseil municipal. J'aurais peut-être dû les écouter et suivre leurs conseils. Une chose est certaine: les affaires du bureau se sont mises à aller mal, tout d'un coup, à partir du moment où je me suis engagé en politique.

Il y avait même une personne au village qui m'en voulait tellement qu'elle payait quelqu'un à qui elle confiait la mission d'attendre dans sa voiture les clients qui se présentaient à mon étude. Avant qu'ils aient eu le temps de sonner à ma porte, elle leur offrait de les faire monter dans sa voiture et de les conduire chez un notaire rouge. Fallait vraiment qu'on me déteste!

J'ai complété le dossier de l'aqueduc et terminé la construction de l'hôtel de ville. En 1967, je ne me suis pas représenté à l'élection municipale.

Mon entrée en politique provinciale

J'ai été député tout en étant maire, mais mon séjour à Québec n'a pas été tellement long. Élu député à l'automne de 1958, je me suis fait battre en 1960 par Jean-Claude Plourde, qui faisait partie de l'*équipe du tonnerre*.

Je garde cependant deux émouvants souvenirs de ces années: j'étais là à la mort de Maurice Duplessis en septembre 1959 ainsi qu'au moment de la mort de Paul Sauvé, le 2 janvier 1960.

Duplessis était un grand ami de papa. C'est d'ailleurs ce qui explique ma venue en politique. Je n'aurais jamais été député sans ça. Cela ne m'intéressait pas du tout.

Je me souviens très bien des circonstances dans lesquelles j'ai fait mon entrée en politique. C'est un dénommé Spence qui était député de l'Union nationale pour le comté avant moi, en 1958. Pour des raisons que j'ignore mais qui devaient être sérieuses — je ne l'ai jamais su —, Spence a donné sa démission au premier ministre Duplessis.

Alors que j'étais de passage à Québec, quelqu'un m'a dit que j'étais demandé au bureau de ce dernier. Je m'amène dans le bureau de Duplessis. «Il va y avoir des élections dans le comté de Roberval, tu vas te présenter», me dit-il.

Je vais y penser, lui ai-je répondu tout simplement. Devant mon hésitation, il a ajouté: «Ils ont besoin de toi». J'étais déjà préfet de comté.

Avant de prendre une décision, je voulais en parler à mon père. Nous étions tous les deux notaires dans le même bureau et je n'avais pas envie de nuire à nos affaires à cause de la politique. De plus, papa commençait à se faire vieux. Duplessis ne me laissa par parler plus longtemps... «Ne vas pas voir ton père pour rien, je vais l'appeler». Il prend le téléphone, appelle mon père, lui parle quelques instants et raccroche... «Ton père n'a pas d'objections, il est bien content».

J'ai une famille, des enfants, je vais les consulter. Puis à part de ça, dans le comté, j'ai des amis, des maires en bien des endroits, je les connais tous, je vais en consulter quelques-uns pour avoir leur avis et voir si je dois prendre ce risque.

C'était une élection partielle. Je quitte donc Québec pour le Lac et je fais un premier arrêt à Chambord où Georges Gauthier[5] était maire. C'était un de mes amis. Je rencontre donc Georges à son garage et je lui demande directement: Qu'est-ce que tu penses de ça... Duplessis veut que je m'envoie comme député...? «Si tu t'envoies, je vais embarquer en arrière de toi. Je vais faire la campagne avec toi et t'appuyer jusqu'au bout».

Plus loin, je me suis arrêté à Saint-Félicien où Rodolphe Lefevre était maire de la ville et Stanislas Boudreau était maire de la paroisse. J'ai donc fait

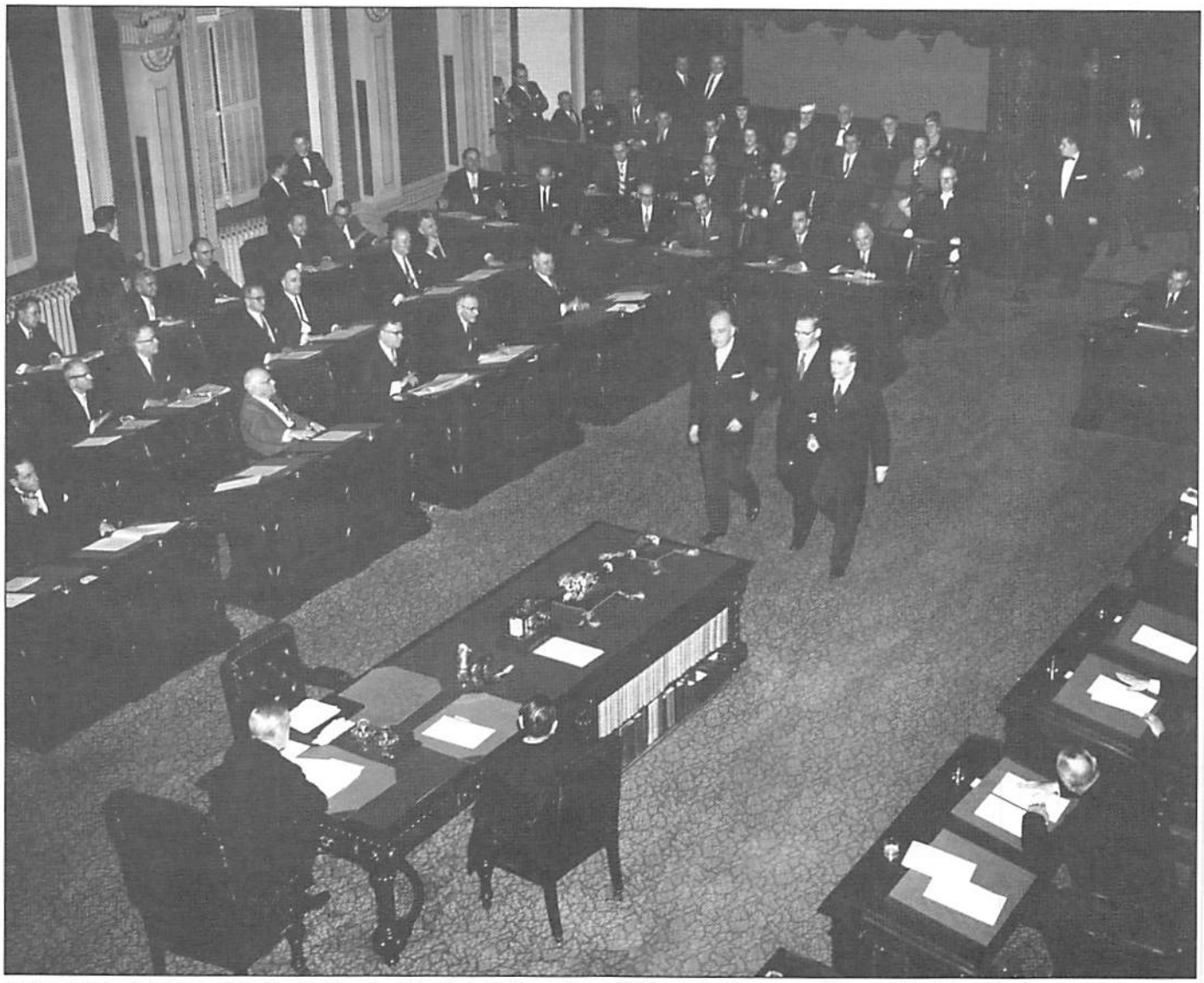

Présentation à l'Assemblée légsilative du député de Roberval, en 1958, escortés par les Honorables Maurice Duplessis, premier ministre, et Antonio Talbot. Il est à noter que cette tradition parlementaire ne se déroule que lorsque le député est élu lors d'une élection partielle.
Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

plusieurs arrêts en rentrant à Normandin et partout les gens m'encourageaient.

J'hésitais quand même. Parfois je sentais que je pouvais me lancer, d'autre fois, non. À cette époque-là, il y avait bien des divisions au sein de l'Union nationale et dans la région, il y avait plusieurs équipes d'organisateurs qui s'accrochaient au député, comme des sangsues. Ça ne lâchait pas. Par exemple, il y avait une grosse équipe d'organisateurs à Dolbeau, et une autre, aussi active, à Roberval.

Je craignais les gens de Roberval. Je savais que bientôt l*e diable allait prendre* et que je ne serais pas accepté par ces gens-là qui auraient préféré avoir un des leurs comme candidat. Je n'étais pas tellement au courant de la situation à Dolbeau. Je connaissais au moins les plus influents. Pour cette raison, en arrivant chez moi, j'ai fait quelques téléphones à Dolbeau où les gars m'ont dit... «Si tu embarques, on sera en arrière de toi».

C'était une élection partielle et je dois avouer que ce n'est pas moi qui l'ai faite. J'ai passé avec une assez bonne marge de sécurité, 3 000 voix de majorité. Mais il n'y avait pas eu de candidat libéral. C'est là qu'était le problème. Les libéraux n'avaient présenté aucun candidat. Un candidat toutefois s'était présenté comme *Union nationale indépendant*, appuyé par un groupe de Roberval.

La rivalité était toujours bien vive entre le bas et le haut du comté. C'est encore un peu comme ça, je pense, même si les gens commencent à s'entendre un peu mieux. Mais il reste toujours une division bien visible entre les deux parties du comté.

Cette rivalité entre les deux parties du comté s'est cristallisée encore davantage au moment de la création des municipalités régionales de comté. On a coupé la poire en deux: il y a maintenant la MRC de Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Ce partage a peut-être

contribué toutefois à créer un certain équilibre entre le haut et le bas du comté. On sent moins les rivalités qu'autrefois. Du moins sont-elles moins visibles ou moins sensibles.

Les souvenirs de l'Assemblée législative

J'ai gardé un excellent souvenir de mon passage à l'Assemblée législative. J'ai bien aimé cette expérience, je le reconnais. J'ai eu la chance de mieux connaître la population, pas seulement celle de la région du Lac, mais celle aussi d'un peu partout à travers la province, de la connaître dans toutes ses couches, à tous ses niveaux.

Je n'avais ni bureau ni secrétaire à Normandin. Le vendredi soir je quittais mon bureau du Parlement, en automobile, pour revenir à Normandin. Le lundi matin, j'ouvrais mon bureau de député toute la journée, de huit heures du matin à sept heures et demie ou huit heures du soir, tant qu'il y avait du monde.

Heureusement que papa était là pour tenir le bureau de notaire et faire marcher les affaires.

Mon bureau de député était plein toute la journée, ça ne dérougissait pas une minute. La salle d'attente était pleine, il y avait même des personnes dans le corridor. Les gens venaient de partout, de toutes les paroisses du comté. On voulait voir le député pour toutes sortes de raisons, aussi bien pour le bien-être, pour le chômage, pour des petits permis de bois, ça n'avait pas de fin.

Aujourd'hui, un député ne s'occupe plus de ce genre de dossier. Il dispose d'un personnel de support dans son bureau de comté. Ici, le comté est assez grand que le député dispose de deux bureaux avec du personnel, payé par le gouvernement.

À Québec, je louais une chambre d'hôtel que je payais à même mon salaire. Je payais aussi tous mes déplacements avec mes 3 000$ d'allocations. Il en manquait pas mal pour boucler le budget. Mais comme expérience de vie, ce fut merveilleux. Écouter les gens et découvrir leurs problèmes, c'est toute une richesse. Il est difficile d'imaginer toutes les difficultés auxquelles doivent faire face les habitants des petites municipalités.

J'ai vu des choses épouvantables. Des grosses familles avec huit ou dix enfants et souvent rien à manger. La misère noire. Je les écoutais mais qu'est-ce que je pouvais faire? Les lois n'étaient pas aussi généreuses que celles d'aujourd'hui: le bien-être social *automatique* n'existait pas encore. Il y avait bien la Commission des allocations sociales du Québec. Je prenais note de toutes les demandes puis, à mon retour à Québec le mardi, je prenais tous les dossiers et je les déposais sur le bureau du président de la Commission des allocations sociales, en attirant son attention sur les dossiers prioritaires. C'est lui qui répondait à tous ces gens-là.

Il était évidemment impossible de dire oui à tout le monde. Quelques familles pouvaient être soulagées, heureusement. Mais il y en avait d'autres par contre qui essayaient d'abuser. Mais il était quand même assez facile de dépister les fraudeurs.

C'était surtout le cas pour les petits permis de coupe de bois... Quand l'automne arrivait, c'était effrayant! Ça faisait peur! Tous les cultivateurs voulaient aller bûcher sur les terres de la Couronne afin de pouvoir se construire une grange ou un hangar. Ils venaient donc voir le député pour solliciter ce petit permis de bois. Je repartais pour Québec avec un très grand nombre de demandes. Le responsable de ce type de permis, à Québec — un monsieur Roy — est venu me voir tout de suite pour me conseiller de ne pas me laisser prendre au piège des petits permis sinon je ne ferais que ça et je n'aurais jamais le temps de m'occuper de dossiers plus importants. Il avait raison.

Les gars prétendaient vouloir se bâtir. C'était là le truc... En réalité, plusieurs vendaient tout simplement leurs permis à des commerçants de bois.

Un député gagnait à cette époque 9 000$ et un notaire à peu près 12 000$ par année. Un cultivateur pour sa part, d'après ce que je peux savoir, devait faire, au début des années 1960, entre 7 000 et 8 000$ net. Les ouvriers eux autres travaillaient pratiquement au salaire minimum. Quand on voulait avoir du monde pour travailler au salaire minimum, on en avait tant qu'on voulait. Le salaire minimum, à cette époque, devait être de 2,50$ à $ 3,00$ l'heure.

Mon expérience de député m'a laissé un très bon souvenir. J'ai pu connaître plus de gens et connaître leurs préoccupations. Pas pour le plaisir de faire de la politique cependant. C'était tellement différent des expériences que j'ai connues comme notaire.

Il y avait des gens qui étaient fauchés et qui venaient nous voir pour avoir de l'argent. Ils s'imaginaient qu'on était obligé de leur en donner. Ils croyaient dur comme fer qu'«un bon député pouvait toujours faire sortir un petit quelque chose du gouvernement». Autrement, tu n'étais pas un bon député. Ils avaient l'habitude de dire en quittant le bureau: «Si tu n'es pas capable d'arranger mon affaire, je ne voterai pas pour toi la prochaine fois».

Parmi les autres souvenirs de la vie politique, il y a aussi celui des assemblées contradictoires auxquelles participait mon père. La salle publique se trouvait dans la rue qui monte à l'église. Il y avait deux balcons au second étage. Quand la foule était toute rassemblée dans la rue, les opposants occupaient chacun un balcon d'où, à tour de rôle, ils haranguaient la foule.

Je n'ai jamais eu la réputation d'être un bon orateur. Je n'avais pas la parole facile. Papa lui se promenait dans la cour, en arrière de chez nous, les deux mains dans le dos, et préparait ses discours. Quand il rentrait dans la maison, il nous disait en se pointant la tête avec l'index: «Mon discours, il est là».

Je me souviens des assemblées contradictoires qui avaient lieu à Roberval, à l'issue de l'appel nominal. Immédiatement après l'appel, les deux candidats proposés s'affrontaient dans une joute oratoire. Ça se passait à Roberval parce que c'était là le chef-lieu. On venait de toutes les paroisses pour voir et entendre son candidat favori. Et ça finissait presque toujours en bataille. Quand le rouge se mettait à parler, les bleus se mettaient à hurler. Les rouges avaient beau demander aux bleus de fermer leur gueule et de laisser parler leur candidat, les bleus ne vou-

laient rien savoir. C'est là que les coups de poing commençaient à pleuvoir.

La ferme expérimentale

Deux grandes institutions ont joué un rôle de premier plan dans le développement de Normandin: l'une créée par le gouvernement provincial, la pépinière, et l'autre créée par le fédéral, la ferme expérimentale.

Pourquoi le fédéral a-t-il choisi Normandin comme site de la ferme expérimentale? C'est une bien drôle d'histoire.

Il y avait deux endroits dans le haut du Lac-Saint-Jean susceptibles d'accueillir cette ferme, soit Saint-Félicien et Normandin. La décision, en réalité, avait bel et bien été prise peu de temps avant une élection fédérale. Le docteur Duguay, d'Alma, qui était député conservateur pour le comté du Lac-Saint-Jean de ce temps, avait fait une bonne partie de sa campagne en promettant l'implantation d'une ferme expérimentale dans la région.

Les contrats pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction de la ferme avaient déjà été signés plusieurs mois avant que la décision n'en soit annoncée. Ils étaient dans le greffe du notaire Turcotte, mon père. Duguay ne voulait pas l'annoncer durant la campagne électorale. «Si on l'annonce», disait-il, «je perds tout Saint-Félicien». Papa lui avait alors dit: «Si tu ne l'annonces pas, il n'y aura pas un gars de Normandin qui va voter pour toi».

La nouvelle fut rendue publique deux ou trois jours avant le vote. Il était trop tard et les gens de Normandin ne l'ont pas cru. Ils ont voté contre Duguay. De leur côté, les gens de Saint-Félicien étaient mécontents et ils ont voté contre lui aussi. Duguay a donc perdu son élection.

Cette ferme a tenu une grande place dans le développement et la croissance de Normandin. Ce fut une industrie importante, par sa main-d'oeuvre surtout. Elle occupait une superficie de 400 acres de terre. Il y avait un édifice administratif, la maison du régisseur; il y avait quatre maisons pour les employés, sans parler de tous les bâtiments de ferme. Il y avait un troupeau considérable de vaches — qui n'existe plus depuis quelques années — et des chevaux.

Dans la région, la ferme a popularisé l'insémination artificielle et encouragé l'élevage des Percherons, entre autres.

Le député adressant la parole lors d'un rassemblement politique, en 1959. Source: Coll. de M. J.-J. Turcotte.

À la ferme, les premières années, toute la correspondance se faisait en anglais. Dans le bureau, si tu ne savais pas l'anglais, tu n'avais rien à faire là. Les ordres venaient du fédéral. Il n'y avait pas de francophones dans les bureaux d'Ottawa. C'était pourtant tous des gens d'ici qui travaillaient à la ferme, sauf quelques agronomes venus de l'extérieur. En général, c'était des gens de notre milieu, des francophones, mais il fallait qu'ils soient capables de se tirer d'affaire en anglais.

À ses débuts, la ferme expérimentale a rendu de très précieux services aux cultivateurs de la région. Ses bureaux étaient facilement accessibles et on pouvait s'y présenter en tout temps. Aujourd'hui la situation a bien changé et les cultivateurs semblent y aller peut-être moins souvent. Entre les agriculteurs du coin et la ferme expérimentale, les relations ne sont plus les mêmes. Peut-être parce que les agriculteurs n'ont plus les mêmes besoins ou que les sources d'informations sont plus nombreuses.

Les responsables de la ferme connaissaient bien les sols de la région et tentaient de nombreuses expériences pour en augmenter la fertilité ou diversifier les productions. Pour mieux connaître les possibilités agricoles de la région, la ferme avait acquis des parcelles de terre en plusieurs endroits. C'est comme ça qu'ils pouvaient rendre de bons services aux cultivateurs de toutes les paroisses... comment augmenter sa production, comment contrôler ses cultures, etc

À propos de la présence de la ferme expérimentale dans la région et de ses relations avec les agriculteurs, on peut parler de trois âges. Au début, les gens de la ferme côtoyaient les agriculteurs et ces derniers leur demandaient des conseils. Puis, il y eut une période de cristallisation où s'est développé un assez fort mouvement d'opposition à l'égard des agronomes. Les habitants n'avaient pas confiance aux agronomes et plusieurs se plaisaient à répéter sans cesse: «Les agronomes, pour ce qu'ils savent eux autres... ils n'ont jamais rien cultivé, c'est pas d'eux autres qu'on a besoin de prendre des conseils».

Il y eut donc une période où le cultivateur a en quelque sorte refusé d'évoluer alors que la ferme expérimentale poursuivait pourtant des recherches qui auraient pu lui être utiles. Ils ont aussi refusé d'écouter les agronomes qui avaient des choses utiles à dire. Il y a donc eu une courte période d'incompréhension.

La situation a quand même changé avec l'arrivée d'agriculteurs de plus en plus jeunes. La ferme expérimentale a elle-même évolué tant dans ses méthodes d'administration que dans sa mission. Elle s'est résolument tournée vers les agriculteurs, les spécialistes se sont rendus sur les fermes, sont allés parler aux agriculteurs de leurs

problèmes. Beaucoup de réunions ont été tenues où chacun pouvait s'exprimer librement. On a parlé des maladies des plantes, des méthodes de culture.

L'autre institution importante, c'est la pépinière. Elle s'est implantée ici autour de 1935, un peu avant la ferme expérimentale. Les débuts furent modestes. Elle est l'oeuvre des libéraux et il n'y avait que des rouges qui travaillaient là. La pépinière fut pendant de très nombreuses années un véritable repère de *politicailleux*. Heureusement, les mentalités sont maintenant changées.

Salomon Weiss

Quand on parle des débuts de l'industrie forestière dans la région, il faut parler de Salomon Weiss.

Je ne peux me souvenir avec précision du moment où ce personnage est arrivé à Normandin. Ce devait être durant la première récession, lors de la grande crise économique. C'était un Syrien d'origine. Il est arrivé ici sans un sou, avec une poche de linge sur le dos. Il allait de maison en maison, en essayant de vendre des produits de toutes sortes. Il était alimenté par ses confrères de Montréal. Puis, au bout d'un an ou deux, il a acheté une bâtisse dans le village pour ouvrir un magasin général, là où se trouve la banque aujourd'hui. Deux ou trois ans à peine après l'ouverture de son commerce, ses affaires se sont mises à marcher en grand.

Après être devenu marchand de fourrures, il a eu les moyens de financer de petits entrepreneurs forestiers qui allaient faire des coupes de bois dans la forêt publique. Après avoir financé les opérations de coupe, il s'est mis à acheter leur production. Il y avait du bois partout et la cour de la station du chemin de fer débordait.

À Normandin, il y a maintenant une rue qui rappelle le souvenir de cet homme dynamique. Nous autres, on l'appelait toujours *le Juif*. Les gens de Normandin l'ont toujours bien traité et bien respecté. Il avait su mériter le respect de toute la paroisse. C'était aussi un homme charitable ouvert aux problèmes des autres. Quand quelqu'un se présentait à son magasin pour y faire des achats, il tenait compte de la capacité de payer des gens.

Il traitait avec humanité les petits entrepreneurs forestiers avec lesquels il passait des contrats. S'ils éprouvaient des difficultés à remplir les conditions de l'entente, il ne leur donnait pas de misère et ne les forçait pas à payer, loin de là. Il ramassait le bois coupé en leur disant: «tu te reprendras l'hiver prochain». Quand un petit entrepreneur forestier perdait de l'argent, il tentait plutôt de le renflouer plutôt que de le forcer à acquitter sa dette.

À son départ de Normandin, il n'avait pas un seul ennemi dans la place. Sa bonté et sa compréhension ne l'ont pas empêché de devenir très à l'aise.

Par la suite, il a ouvert une cour à bois à Saint-Léonard. Après son départ de Normandin il a continué d'acheter le bois des scieries locales. Il faisait la même chose à Saint-Michel-des-Saints. Il achetait des cours à bois complètes sur son passage. Avec le bois qu'il achetait un peu partout, il alimentait le marché européen.

À l'arrivée de Donohue, tout s'est vendu. Donohue a tout acheté, vers les années 1970. Jusque là, tout ici appartenait à Weiss qui, à un moment ou un autre, contrôlait le commerce du bois, puis le commerce de la fourrure et enfin le commerce du bleuet.

Salomon Weiss ne faisait pas partie du groupe d'amis qui jouaient aux cartes ensemble. Il ne se mêlait pas non plus au cercle des commerçants locaux. C'était un homme qui restait chez lui. De temps en temps, il arrivait que certaines personnes aillent jouer aux cartes chez lui, mais lui n'allait jamais jouer à l'extérieur. Il n'est jamais venu jouer chez nous.

La Donohue

Je me demande si on ne s'est pas fait passer un sapin au moment de la construction de l'usine de la Donohue? Saint-Félicien s'est débarrassé de la peste en permettant cette construction aux limites de Normandin. Ils ont les taxes et n'ont pas les inconvénients. Les inconvénients, c'est la peste, c'est-à-dire les odeurs. Si au moins ils avaient bâti la moitié de leur usine dans Normandin et l'autre moitié dans Saint-Félicien. Chacune des municipalités aurait bénéficié des taxes municipales et scolaires.

La Donohue s'est constituée en s'appuyant sur un vaste bassin de l'industrie forestière régionale auquel s'approvisionnaient quatre moulins: un moulin de sciage à Normandin, un deuxième moulin de sciage à Girardville, un autre moulin de sciage à Saint-Thomas et enfin un dernier sur la réserve de Chibougamau.

La Donohue a commencé par acheter le moulin de Saint-Thomas, celui des Darveau, ensuite celui de Chibougamau, puis après elle a mis la main sur celui qui avait été le premier moulin de tous. Il s'agissait d'un complexe de deux moulins, celui de Normandin et Girardville. Ce complexe était né d'une association d'affaire entre Jos Girard et Salomon Weiss. C'est ainsi que la Donohue a mis la main sur tout ce grand bassin forestier.

Une partie de la main-d'oeuvre qui travaille à la Donohue de Saint-Félicien habite Normandin plutôt que Saint-Félicien, parce que les taxes y sont moins élevées.

Il y aurait même eu, dit-on, au moment de la construction de l'usine et de la mise en place des premiers effectifs, un peu de *tordage de bras* afin que les dirigeants, les patrons et les cadres de tous niveaux n'aillent pas s'établir ailleurs qu'à Saint-Félicien.

Malgré tout, il faut bien reconnaître que la Donohue est un apport économique important pour Normandin et les environs.

Notes

1. Ils ont fréquenté ensemble l'École normale Laval, à Québec.
2. Terres voisines.
3. Fumer en cachette.
4. Le comté Lac-Saint-Jean, que représentait le notaire Turcotte, se divisa en 1931 pour former ceux de Lac-Saint-Jean et de Roberval.
5. Georges Gauthier est le père de Michel Gauthier, ancien député provincial de Roberval, et ex-chef de l'opposition à Ottawa.

1936: une ferme expérimentale à Normandin

par
Stéphane Girard
UQAC

Dans le cadre de ce numéro, la revue Saguenayensia *a cru important de faire l'historique d'un établissement qui, au cours des années, a contribué à améliorer le sort des cultivateurs de Normandin et de toute la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il s'agit de la ferme expérimentale qui a déjà 60 ans d'existence.*

Les origines de la ferme expérimentale

Pour retrouver les origines de la ferme expérimentale et de ce concept, il faut remonter à la fin du XIXe siècle, soit en 1884, à Ottawa. À cette époque le gouvernement fédéral met sur pied une enquête qui a pour but premier de connaître les besoins et les lacunes du monde agricole canadien. L'enquête révéla l'ampleur des difficultés agricoles au Canada, notamment le peu d'agriculteurs qui accordent de l'importance à une semence adéquate, aux bonnes méthodes de culture qui sont presque inconnues, ou encore aux engrais plus ou moins bien employés, etc. Voyant l'urgence de la situation, le fédéral chargea un dénommé Dr William Saunders, de London en Ontario, de visiter les stations agronomiques des États-Unis et des pays européens. Un rapport des visites du Dr Saunders fut remis à Sir John Carling, Ministre de l'Agriculture à l'époque. À partir de l'enquête fédérale de 1884 et du rapport du Dr Saunders (1885), le fédéral fit voter une loi.

Cette loi impliquait l'établissement d'une ferme expérimentale centrale pour les provinces de l'Ontario et du Québec. Quatre autres fermes allaient également desservir les provinces maritimes, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique.

Cette loi fédérale spécifiait que la recherche devait être effectuée pour autant qu'elle était susceptible d'améliorer l'agriculture au Canada. Cette recherche devait tourner autour de l'industrie laitière, des céréales, de la grande et petite culture, des engrais, des maladies animales, etc. Deux ans après l'adoption de la loi, les cinq fermes fonctionnaient déjà, soit la ferme centrale à Ottawa, à Nappan (N-E), à Brandon (Man.), à Indian Head (T-N-O), et à Agassiz (C-B).[1]

Les débuts à Normandin

Il faudra attendre quelques décennies pour que l'on voit l'arrivée de la ferme expérimentale à Normandin. Par contre, bien avant l'établissement de la ferme, on effectuait quelques expériences, et ce depuis 1905. Alphonse Poirier, cultivateur et inventeur vivant à Normandin, pratiquait ces expériences dirigées par le Dr Joseph Hiram Grisdale. Ce dernier devint Sous-Ministre de l'Agriculture et adopta comme mission de convaincre les autorités gouvernementales du bien-fondé d'établir une ferme expérimentale à Normandin. Car, selon lui, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean possédait des conditions climatiques bien à elle, donc une manière différente de pratiquer l'agriculture. Le gouvernement répondit aux attentes du Dr Grisdale en achetant, en 1935, deux fermes totalisant 84 hectares. En 1936 naissait la ferme expérimentale de Normandin. Joseph-Adhémar Belzile fut nommé régisseur, fonction qu'il occupa jusqu'en 1962.[2] La ferme comprenait trois résidences, une pour le régisseur et les deux autres pour les employés, ainsi qu'un bureau, une grange-étable, une écurie, une porcherie, une bergerie, puis un poulailler et un hangar complétaient les installations.

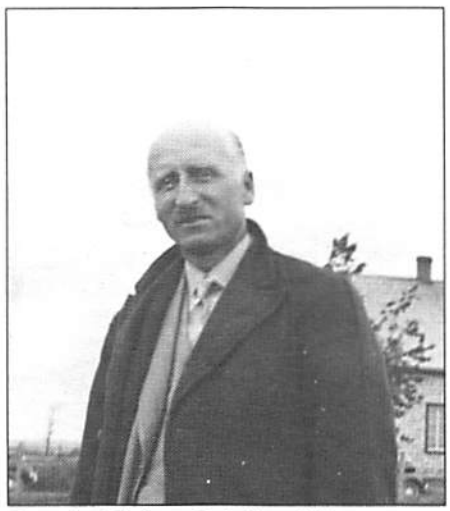

Joseph-Adhémar Belzile, régisseur. Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 504.

La ferme expérimentale devait étudier tous les aspects reliés au sol afin d'en connaître ses défauts et qualités, déterminer les meilleures sortes et variétés de semences pour une bonne récolte, expérimenter différentes méthodes d'élevage pour les animaux de la ferme, et aussi étudier la météorologie de la région.[3]

Dès son ouverture en 1936, la ferme expérimentale de Normandin a effectué de la recherche concernant l'assolement, c'est-à-dire la rotation

des terres, en plus de tenir des données statistiques concernant le climat, ceci ayant pour but d'obtenir des moyennes de précipitations, de connaître les dates approximatives où la région est susceptible de connaître les gelées printanières et automnales. La météorologie a une influence importante pour la ferme, car la saison de végétation est très courte dans la région: 80 à 120 jours. Un travail d'expérimentation s'effectuait également sur des variétés de céréales, de plantes fourragères, de plantes textiles, et sur la fertilisation. En ce qui concerne les animaux de la ferme, on visait de meilleures méthodes d'élevage. On peut dire que la ferme expérimentale de Normandin se vouait dès sa fondation à l'amélioration de la qualité des produits agricoles à des coûts raisonnables, et à changer la manière de faire des agriculteurs du début du XXe siècle dans la région.

À propos de la production laitière, la recherche portait sur deux races bovines en particulier, soit la Ayrshire et la Canadienne. On gardait des porcs de type Yorkshire, des moutons Shropshire et des volailles Plymouth Rock pour des fins expérimentales. Même notre fruit régional y était étudié, soit le bleuet. D'autres, comme la pomme et la framboise, faisaient également partie de ces études. Entre autres, on y pratiquait l'apiculture pour améliorer encore là la production et la qualité du miel.

La ferme expérimentale de Normandin possédait aussi, quelque temps après son ouverture, des stations dites de démonstration. On les retrouvait un peu partout dans la région. En fait, elles appartenaient au secteur privé, se situant aux Grandes Bergeronnes, à Péribonka et à Saint-Urbain. Un peu comme la ferme expérimentale de Normandin, les stations de démonstration compilaient des statistiques concernant la météorologie, la rotation des terres, les types d'engrais à utiliser, etc. L'objectif de la ferme expérimentale avec les stations de démonstration était d'étudier le milieu naturel de la région et les problèmes agricoles spécifiques à celle-ci.[4]

Aujourd'hui, la ferme expérimentale effectue des recherches en culture céréalière pour éventuellement identifier les lignées de céréale les mieux adaptées aux conditions régionales. De plus, on y étudie, en collaboration avec le Syndicat des producteurs de cultures commerciales du Québec, l'influence de l'ergot sur l'orge et le blé qu'on traite au bore[5] pour contrer cette maladie. Des chercheurs se consacrent également à la culture fourragère (luzerne, trèfle rouge). Ils veulent identifier les espèces les plus productives pour la région et, ensuite, déterminer quel genre de gestion devrait être employé pour ces cultures. La ferme expérimentale s'intéresse aussi à d'autres domaines, comme les cultures horticoles et ornementales, à l'éco-agriculture, qui vise une culture où l'environnement est protégé, et bien d'autres encore. Les résultats de ces recherches sont remis aux conseils provinciaux agricoles, où le personnel scientifique de la ferme y fait ses recommandations.

Comme nous avons pu le constater, la ferme expérimentale de Normandin a effectué et effectue toujours des expériences profitables aux agriculteurs de notre région. Même si cette institution est toujours peu connue, il demeure que la ferme expérimentale de Normandin joue un rôle important. En juillet de cette année, la ferme comptera soixante et un ans d'existence.

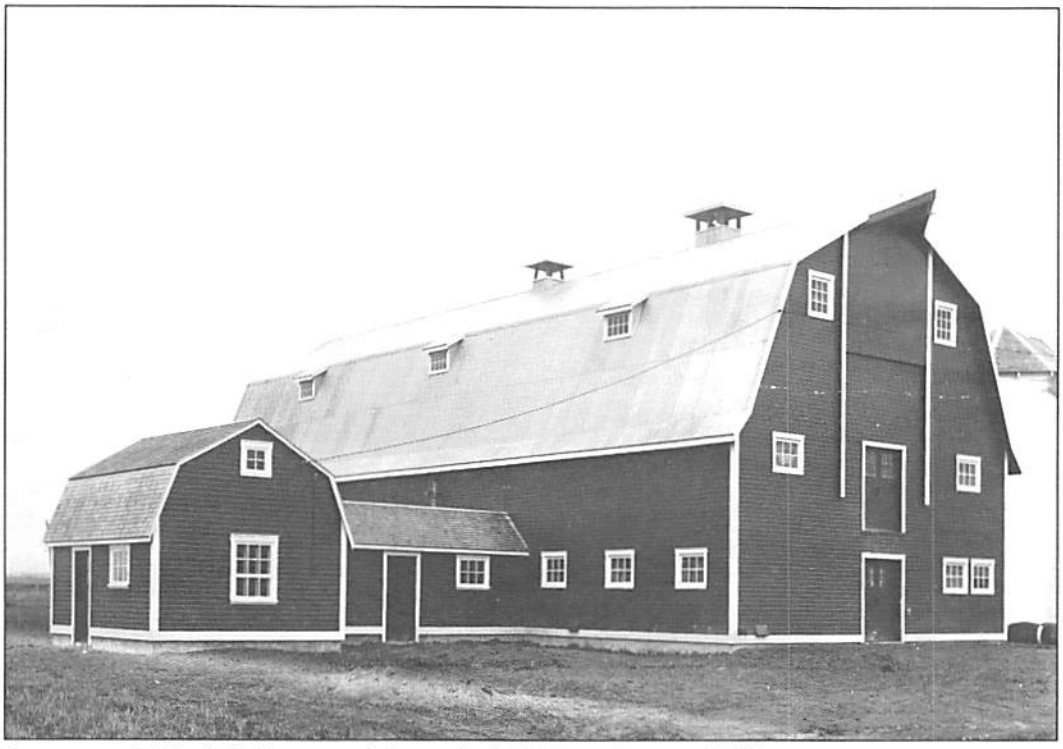

La grange-étable de la ferme expérimentale de Normandin, vers 1937. Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 505.

Notes

1. *Les fermes expérimentales fédérales*, Ottawa, Ministère de l'Agriculture, 1939, pp. 3-4.
2. *La ferme de recherches de Normandin, d'hier à aujourd'hui*, Ottawa, Ministère de l'Agriculture, 1992, pp. 1-2.
3. ANQC, Fonds Mgr-Victor-Tremblay, doss. 20.2 à 27.6 et 682.
4. *Rapport d'activité, 1947-1952*, Station expérimentale fédérale de Normandin, Ottawa, Ministère de l'Agriculture, 1955, pp. 5, 8, 14, 18, 37.
5. Bore: corps simple métalloïde, radical de l'acide borique, selon le dictionnaire *Bélisle* (éd. 1957).

De Pointe-Savane à Pointe-Taillon: Vie et mort de Jeanne d'Arc (1916-1931)[1]

par
Dany Côté

Peu de gens savent qu'il y a déjà eu, au parc de la Pointe-Taillon, devenu depuis quelques années un site privilégié pour le tourisme, le vélo, la baignade et la détente, une municipalité autonome avec tout ce que cela représente; des écoles, des industries et, surtout, une population. Afin de mettre en lumière l'histoire somme toute inconnue de cette ancienne agglomération, nous tenterons de présenter les étapes importantes de la passionnante mais cruelle histoire de Jeanne d'Arc qui, contrairement à son homonyme, n'a pas péri par les flammes mais bien par l'eau.

Le peuplement et l'expansion

Rappelons que les premiers lots du Canton Taillon sont défrichés en 1885 par les frères Pierre et Joseph Gauthier dit Larouche. Pour ce qui est des premiers lots de la Pointe-Savane, première appellation de ce territoire, le Terrier du Canton Taillon nous apprend qu'un dénommé Joseph Lavoie est le premier à faire valoir ses droits sur un lot de ce territoire en 1889[2]. Il informe alors le gouvernement, par l'entremise de l'Agent des terres d'Hébertville, qu'il est disposé à acquérir le lot 65 du rang I, bordant le lac Saint-Jean. Quelques années plus tard, soit en janvier 1892, une deuxième personne fait de même pour le lot 68 du premier rang. Il s'agit de Théophile Boulianne.

Il nous est cependant impossible de savoir si effectivement ceux-ci se sont installés avec leurs familles sur les lots qu'ils ont acquis, s'ils sont de simples propriétaires d'une terre qu'ils exploitent sans être résidents ou s'ils ont acquis la terre sans y faire aucun travaux. Le Terrier nous informe en effet sur les transactions relatives à un lot, mais ne dit rien sur l'exploitation effective de celui-ci. Rajoutons en plus que les Lettres Patentes officialisant la propriété d'un lot sont quelques fois accordées 10 ou même 20 ans après l'installation d'un colon. Il faut donc se rabattre sur une autre source et puiser ailleurs les renseignements sur l'installation des familles, notamment avec les témoignages et les entrevues effectuées au cours des ans avec les pionniers et les membres de leurs familles.

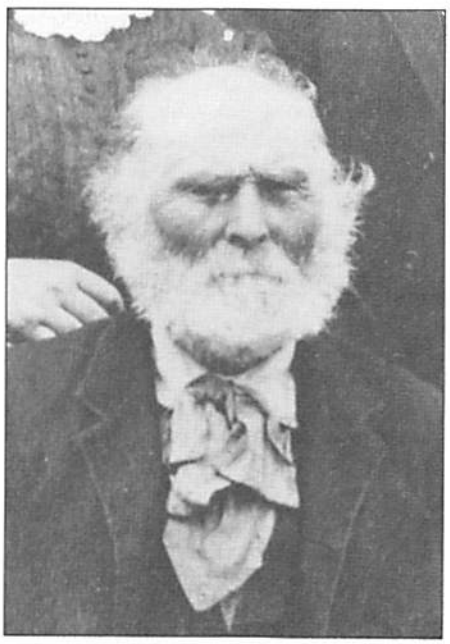

Joseph Gauthier dit Larouche.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 8461.

C'est effectivement une source orale, transcrite par la suite, qui nous renseigne sur ce qui serait la première famille pionnière, celle d'Eugène Roy. Son histoire est d'ailleurs assez étonnante et a déjà fait l'objet d'un article dans *Saguenayensia*. Le père, Eugène Roy, est natif de la paroisse Notre-Dame de Québec. Il commence sa carrière comme vendeur de fourrures à New York avant de s'enrôler, en 1847, comme soldat de l'armée états-unienne, alors en guerre contre le Mexique[3]. Revenu au Canada 10 ans plus tard, il devient cultivateur à Gentilly. Puis, il devient gardien de phare à Terre-Neuve où il décède en 1881, encorné par un taureau[4]. À la suite de cet accident, sa femme retourne dans la ville de Québec, puis émigre la même année au Lac-Saint-Jean avec ses 12 enfants. Elle élit alors domicile à Roberval où elle ouvre un petit commerce.

Trois ans plus tard, l'un de ses fils prénommé également Eugène acquiert des lots à Albanel puis pratique le métier de menuisier à Saint-Prime. Ensuite, lui et deux de ses frères s'installent sur des lots à Pointe-Taillon, où ils commencent des défrichements en 1896[5]. Leur mère, Alice Descormiers, vient ensuite les rejoindre en 1897.

Femme de tête et très pratiquante, elle fera ériger, en 1899, un calvaire sur la Pointe-Taillon comme gage de protection de son domaine[6]. Située sur le lot 97 dans le rang IV, soit tout près des rives de la Péribonca, sa construction est réalisée par son fils Eugène et deux ouvriers grâce à une

Le Calvaire de la Pointe-Taillon, en 1916.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 10385.

souscription menée dans la région du Lac-Saint-Jean et à Québec. Celle-ci lui permet d'amasser l'argent et surtout les matériaux nécessaires à l'érection du petit édifice d'environ huit pieds de largeur sur six de profondeur. De forme octogonale, le calvaire est recouvert de bardeau et est peint de rouge et de blanc. Les deux pièces maîtresses qu'on retrouve à l'intérieur, le Christ en croix et la Vierge[7], sont oeuvres du sculpteur Henri Anger et sont achetées à Québec au coût de 115$. Le calvaire est béni en 1900 par l'évêque de l'époque, Mgr Labrecque, lors d'une excursion sur la rivière Péribonca[8].

D'autres familles pionnières arrivent à la Pointe par la suite; les Girard, les Rousseau, les Lajoie, les Bergeron, les Côté, etc. On remarque aussi à la Pointe, au cours des premières années, beaucoup de propriétaires possédant des noms à consonance française, les Douillard, Senouillet, Bossard, Guilmant et Norbert. Cependant, certains d'entre eux ne sont que des propriétaires qui louent leurs terres à des agriculteurs locataires.

L'arrivée de plus en plus de familles sur le territoire permet peu à peu d'organiser des services pour la petite communauté. Le service postal est d'abord assuré par le village de Péribonka, où les habitants de la Pointe-Taillon doivent aller chercher le courrier en traversant la rivière Péribonca. La communauté reçoit les visites mensuelles du curé[9], qui célèbre la messe dans l'une des écoles, faute de chapelle ou d'église

À l'origine une colonie agricole, la modernisation de la communauté prend une toute nouvelle allure avec l'arrivée d'une petite industrie dans ses lieux, offrant du même coup de nouveaux emplois non reliés aux travaux de la terre. Un premier moulin à scie fonctionnant à la vapeur, car aucun ruisseau n'offre de force hydraulique suffisante, est érigé par Ferdinand Gaudreault vers 1910 dans le rang I. Celui-ci a déjà été propriétaire de deux scieries à Saint-Henri-de-Taillon, dont un bâtiment construit par son père. La bouilloire de la nouvelle scierie, qui sera alimentée principalement avec les déchets provenant de la coupe (les croûtes et le bran de scie) est achetée à Saint-Gédéon et est transportée sur la glace du lac Saint-Jean l'hiver à l'aide de huit chevaux[10].

Cependant, un incident malheureux pousse Larouche à la faillite alors que l'estacade retenant le bois destiné à la scierie se rompt, laissant du même coup les billots partir à la dérive sur le lac Saint-Jean, et le rendant ainsi irrécupérable. La perte de tout ce bois de sciage oblige Larouche à se départir de sa scierie. Ne pouvant s'acquitter de ses dettes, dont son compte de taxes, la Municipalité du comté de la première division du Lac-Saint-Jean mettra sa scierie en vente à l'enchère publique, au Palais de justice d'Hébertville[11].

Elle tombera aux mains d'un marchand de Québec, Alphonse Letellier. Cependant, celui-ci meurt quelques mois plus tard et c'est sa femme qui vendra, en novembre 1914, le moulin à Arthur Tremblay, un résident de Sainte-Jeanne d'Arc, pour une somme de 450$[12]. La scierie, qui abrite alors une scie ronde et un planeur, devient, par la suite, en 1918, la propriété de Xavier Gaudreault, résident de la Pointe, pour la somme de 1200$[13].

Le moulin fonctionne du mois de mars à décembre. La production de bois de sciage et de bardeau est ensuite transportée par bateau le printemps jusqu'à Roberval

Mais le moulin de Xavier Gaudreault ne serait pas le seul à avoir fonctionné dans le secteur. Les actes notariés du Bureau de la publicité des droits d'Alma font mention qu'une seconde scierie aurait vu le jour à la Pointe-Taillon. En effet, dès le début de l'année 1912, un agriculteur de Saint-Prime, Cyrille Grenier[14], acquiert des frères Ferdinand et Francis Dionne le droit d'abattre les arbres des lots 83 et 84 du rang 4[15]. Dans la transaction qui se chiffre à 600$, il se voit aussi concéder un terrain de deux arpents de longueur par 1 arpent de largeur sur le lot 85 du même rang, où il pourra ériger une scierie, probablement à vapeur.

Dans les archives, outre ces actes notariés, il n'y a qu'une seule mention écrite de la présence de ce second moulin. Il s'agit du rôle de perception de la municipalité de la partie ouest de Saint-Henri-de-Taillon, datant de 1915. Le propriétaire #129 de ce rôle d'évaluation se nomme effectivement Cyril Grenier. Il possède, sur une partie du lot 85, un bâtiment d'une valeur de 1000$, évaluation que le conseil municipal accorde également à la scierie appartenant alors à Arthur Tremblay dans le rang I[16]. Il est donc probable que Grenier exploitera effectivement les lots qu'on lui a assignés pour sa scierie mais nous ne savons rien de son opération ou de l'arrêt de ses activités sauf deux indices: d'abord, la scierie de Grenier n'est pas recensée dans *l'Annuaire des comtés de 1923*; ensuite, nous avons relevé un acte notarié qui confirme, en

1928, la mainlevée sur les accords que Grenier a signés, en 1912, avec les frères Dionne[17].

L'ouverture des voies de communication

Lorsqu'on se reporte au contexte de l'époque, sans automobile ni chemin de fer, on se doute bien que l'une des premières tâches des colons est de construire des routes reliant leurs lots et leur permettant d'aller et venir dans les paroisses environnantes. Il est ainsi possible de se rendre à la messe, d'aller vendre son lait à la fromagerie avoisinante et de visiter les commerces où on achète les biens essentiels. Il en est de même pour les résidents de Jeanne d'Arc qui ne font pas exception.

On privilégie d'abord les communications par voie maritime, car la Pointe est une presqu'île, les côtés nord, sud et ouest étant délimités par la rivière Péribonca et le lac Saint-Jean. On organise rapidement une traverse vers la rive nord de la Péribonca avec un bac qui fait la navette entre les deux communautés. Plusieurs informateurs mentionnent que, parfois, lorsque l'été est très sec, il est possible de traverser la rivière à pied ou en voiture à cheval[18]. L'hiver, alors que le bac ne peut être utilisé, on organise un chemin balisé sur la glace[19]. À mi-chemin, on construit une cabane pour abriter les hommes et les animaux pendant les tempêtes. Un autre chemin balisé permet de se rendre à Roberval.

Cependant, il faut bien se rendre en direction de l'est et vers les lots voisins. Une première route terrestre, le chemin de Pointe-à-la-Savane, est ouverte en 1906, sous la direction d'Auguste Gagné qui est alors nommé surintendant des travaux. À la suite de ses investigations, Gagné remet à la municipalité un procès-verbal de ses explorations décrivant le tracé exact et les travaux à effectuer le long du futur parcours: fossés, ponts, etc. La nouvelle route part de la *Route des Cochons*, près du village de Saint-Henri-de-Taillon, et longe le lac Saint-Jean pour ensuite bifurquer vers le nord, jusqu'à l'endroit où accoste le bac voyageant entre la Pointe et Péribonka[20]. Par la suite, les propriétaires de lots auront la responsabilité de l'enlèvement des souches, de l'entretien de la route et des ponts.

Une deuxième voie d'accès est ouverte en 1907. Il s'agit du Chemin Rousseau, qui longe la rive sud de la rivière Péribonca jusqu'à l'embouchure du chemin de la Pointe-à-la-Savane[21]. Suivant surtout le tracé déjà dégagé pour la ligne téléphonique de P.A. Normand, dont nous parlerons plus loin, la route d'une largeur de 32 pieds demande la construction de 9 ponts, enjambant autant de cours d'eau[22].

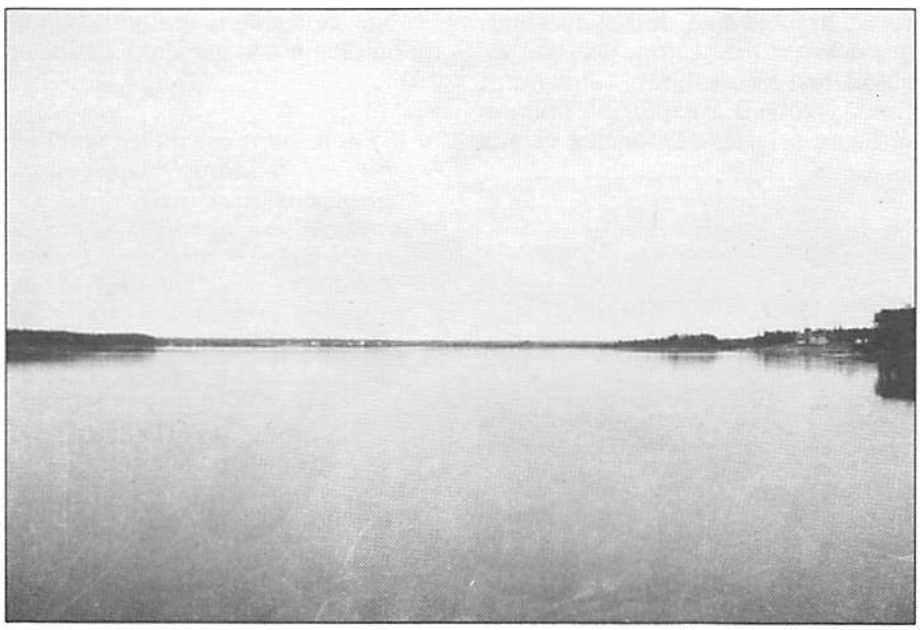

L'embouchure de la rivière Péribonca.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, #11262.

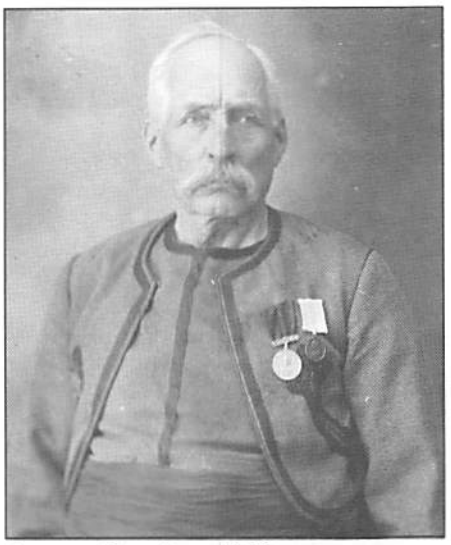

Auguste Gagné, en 1916.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 10385.

L'année suivante, on procède ensuite à l'aménagement d'un petit sentier déjà existant menant à la traverse opérée par Charles Lindsay, à Honfleur, près de ce qui deviendra plus tard le village de Sainte-Monique. Enfin, le conseil municipal de Saint-Henri approuve la construction d'une dernière route qui traverse la Pointe presque en son centre, du nord au sud, pour rejoindre les deux premiers chemins déjà ouverts[23].

Grâce aux routes et au service de transport par bateau, les colons peuvent ainsi joindre Honfleur ou se rendre au magasin général de Sirois Desjardins à Péribonka pour faire leurs provisions, acheter les objets utilitaires et, surtout, consulter le médecin Joseph Rochette établi dans ce village[24]. On se rend aussi à Roberval en bateau à l'automne pour acheter les denrées nécessaires au long hivernement qui durera plusieurs mois, période où l'agriculture est au point mort et où plusieurs hommes vont au chantier[25].

Le Domaine de la Pointe-de-Taillon

En septembre 1905, le Français Paul-Augustin Normand achète à la Pointe-Taillon une série de lots qu'il veut mettre en valeur par l'agriculture et la coupe de bois. Son investissement de base d'environ 5500$, somme importante pour l'époque, lui permet d'acquérir 11 lots, certains bâtiments de ferme mais, surtout, de l'équipement

agricole et un cheptel de base pour son exploitation, objets et animaux qu'il acquiert de la veuve d'Eugène Roy[26] qui a alors décidé de s'établir à Péribonka avec ses fils.

Son domaine devient vite un véritable complexe agro-forestier qui prendra, au cours des ans, une ampleur sans précédent dans la région du Lac-Saint-Jean. En effet, pour le faire fonctionner, il engage, au plus fort des travaux d'été, près de 125 employés, tous sous les ordres d'Onésime Tremblay[27], résident de Métabetchouan. Ce dernier est un agriculteur d'expérience, ayant même été directeur des fermes du Séminaire de Chicoutimi pendant quelques années.

Paul-Augustin Normand, vers 1912.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 794.

Les employés sont bien outillés et surtout comptent sur le savoir-faire de Tremblay et de Normand. Ils transformeront, petit à petit, ces terres peu productives en champs fertiles. Afin de réduire au maximum leur transport vers leur lieu de travail, ils peuvent demeurer dans un bâtiment spécialement construit pour eux, au coeur du domaine. Pour sa part, Normand se construira une splendide résidence de deux étages qui, malheureusement, est la proie des flammes au cours de son séjour dans la région. Il demeure pendant un certain temps dans un atelier, reconverti pour l'occasion en résidence, en attendant la construction d'une autre maison, quelques mois après l'incendie.

On retrouve également un embarcadère au nord-ouest de la Pointe-Taillon, sur le côté de la rivière Péribonca, où Normand possède quelques chaloupes et un bateau, la *Minouche*, qu'il baptise par la suite la *Ouananiche*[28]. Il possède également un réseau téléphonique qui longe la rive nord de la Pointe, réseau qui est aussi accessible pour les résidents demeurant sur le parcours de la ligne téléphonique[29]. Jeanne d'Arc est ainsi reliée aux autres paroisses du Lac-Saint-Jean par le lien téléphonique[30].

Le domaine comme tel est divisé en deux parties. Dans la partie A, servant à l'agriculture, on retrouve une maison, une grange-étable de trois étages, une remise et une écurie. Normand tire donc des revenus de la vente du lait produit par ses vaches de race canadienne et de la vente des veaux. Il récolte aussi des légumes ainsi que des céréales. Enfin, il élève des porcs de race Yorkshire et Tamworths. Dans la partie B, il exploite le bois qui sert aux scieries régionales et aux pulperies en plus d'alimenter les machines à vapeur des bateaux mouillant à Péribonka.

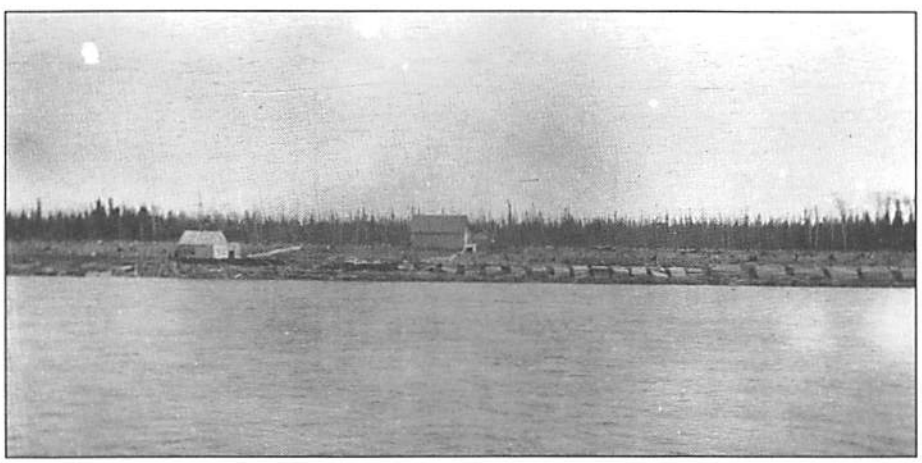

Propriété de P.-A. Normand à la Pointe-Taillon, vers 1909.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 2496.

En 1907, Normand agrandit encore son domaine par l'achat de trois autres lots. Sa propriété totalise alors 1420 acres, dont 200 en culture, 230 en souches mais servant de pâturage, 10 en abattis et une dernière partie, soit 500 acres, en forêt[31]. Le reste du domaine est de la prairie naturelle inondée une partie de l'année.

Cependant, la mort de son père en 1909 l'obligera à retourner en France afin de prendre sa relève. Il doit à contrecoeur se départir de sa propriété dans laquelle il a investi en tout plus de 30 000$. Normand signe en novembre 1909 l'acte de vente dans lequel il cède le domaine au profit de trois cultivateurs de Saint-Jérôme, Auguste Gagné, son fils Auguste ainsi que son frère Lucien, pour 40 000$[32]. La transaction leur permet de mettre la main sur 16 lots, les animaux, les instruments de ferme et le bateau de Normand. Une partie du montant de la vente est ensuite transportée à Onésime Tremblay, avec qui Normand a géré son domaine dans les premières années[33].

La qualité des sols et des techniques de culture auront quand même permis à Normand de remporter quelques prix d'excellence avant son départ, grâce à des récoltes qu'on dit les plus belles de la région. Voici ce qu'on dit sur son ancien domaine en 1911.

> *«Les champs en culture sont bien nivelés et labourés en grande planches bien faites. Le sol défriché est bien égoutté par de bons fossés convenablement localisés... Tout sur sa ferme est exécuté avec cette perfection que commandent l'esprit et les goûts artistiques d'un homme éclairé.»*[34]

La fondation officielle de Jeanne d'Arc

On retrouve donc, en 1915, trois scieries sur le lieu de ce qui deviendra Jeanne d'Arc, celle de Tremblay dans le rang I, celle de Grenier dans le rang IV et celle de Joseph Rossignol dans le rang VI, au nord-est. En tout, les valeurs

imposables dans cette municipalité frisent les 80 000$.

Peu à peu la Pointe-Taillon s'est développée pour former une véritable communauté possédant ses routes, ses infrastructures, ses industries et ses services. Reconnaissant ce fait, le gouvernement du Québec rebaptise, par un arrêté ministériel, le territoire qu'on nommait alors Pointe-Savane. Le secrétaire-trésorier du conseil de comté de Lac-Saint-Jean, division #1, annonce alors le 23 avril 1916 qu'une partie de Saint-Henri-de-Taillon est amputée et érigée en municipalité sous le nom de *Municipalité de la Partie-Ouest de Saint-Henri-de-Taillon* [35]. Parallèlement, un autre arrêté ministériel crée la *Municipalité scolaire de la Partie-Ouest de Saint-Henri-de-Taillon*, qui a pour responsabilité la gestion des propriétés scolaires et du personnel enseignant[36].

Un mois plus tard, sous la supervision d'Ernest Roy, les électeurs procèdent à l'élection du premier conseil municipal composé de six conseillers et d'un maire[37]. Le conseil siège pour la première fois le 13 mai 1916[38]. La première tâche de celui-ci est d'entreprendre une série de nominations pour combler les 10 postes d'inspecteurs de voirie (correspondant aux 10 arrondissements de la nouvelle municipalité), d'inspecteur agraire (4), d'un gardien d'enclos et d'estimateurs[39] (3).

Ce n'est que deux ans plus tard que la communauté prend officiellement le nom de Jeanne d'Arc à la suite d'une demande au Lieutenant-Gouverneur[40]. Cependant, on n'y retrouve toujours pas d'église. Pour pallier cette lacune, les élus prendront contact à quelques reprises avec l'évêque de Chicoutimi en juin 1916. Mais leurs demandes resteront toujours lettre morte.

La nouvelle municipalité poursuit sa route vers le développement et le progrès quand une autre industrie s'implante en 1916 alors qu'Auguste Gagné construit une première fromagerie[41]. Elle est localisée à l'extrémité ouest de la route de la Pointe-à-la-Savane. La fromagerie passe ensuite, en décembre 1919, aux mains de Joseph Paradis, un résident de Saint-Édouard de Péribonka, pour un montant de 3500$[42].

Un autre service essentiel est mis en marche alors qu'un service de distribution du courrier propre à la communauté, (bureau de poste *Brouage*[43]) est organisé trois fois par semaine, à partir de la maison de l'un des habitants, Xavier Gaudreault[44]. La première demande officielle de la municipalité est présentée dès la fin de 1916[45].

Des efforts sont aussi mis de l'avant pour améliorer l'organisation des voies de communications. Le conseil municipal prend d'abord officiellement possession des routes parcourant son territoire[46] ainsi que des ponts[47]. L'entretien de ce réseau est alors financé par les revenus de la taxe foncière. Jeanne d'Arc prend également le contrôle des deux services de

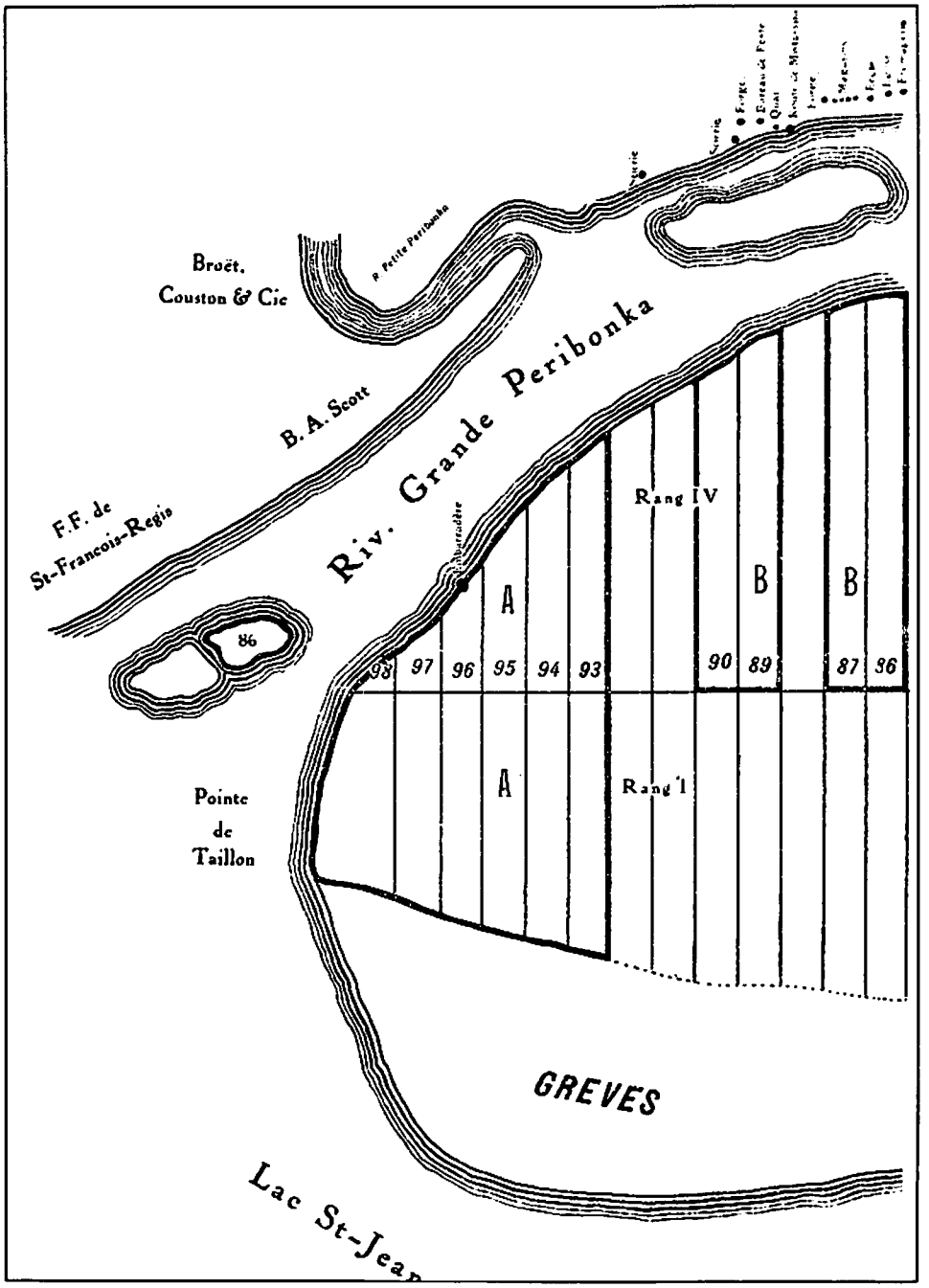

Le domaine de P.-A. Normand.
Source: ANQC, Fonds Mgr-Victor-Tremblay, Doss. 219, pièce 25, Le Domaine de la Pointe de Taillon.

Formation d'un convoi de billots à Pointe-Taillon, en 1909.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 8041A.

traverse de Péribonka et Honfleur en fournissant les permis aux intéressés et en instaurant des tarifs variables pour l'utilisation des traverses. Bien sûr, les deux traverses seront interrompues en 1925 lors de la construction du pont enjambant la rivière Péribonca à la hauteur de Sainte-Monique.

En 1923, la paroisse compte 307 personnes vivant principalement de l'agriculture et des chantiers l'hiver. On compte aussi un marchand, deux propriétaires de moulin à scie et le propriétaire de la fromagerie[48].

Trois ans plus tard, la municipalité de 352 âmes possède une superficie de plus de 16 000 acres, dont 3700 en culture, 6725 en forêt, 3945 en marécages ou en savanes et 2000 en lacs et en rivières[49]. Un total de 138 lots est en culture, totalement ou en partie[50]. On retrouve aussi deux magasins généraux, une école modèle et deux écoles élémentaires. Au plan économique, outre l'agriculture qui amène des revenus totaux de près de 10 000$, la municipalité abrite deux scieries employant en tout 6 personnes. Deux fromageries sont la propriété de Joseph Paradis et Adélard Gilbert.

La localité est desservie par le bateau le *Perreault* qui fait la navette entre Sainte-Monique, Péribonka et Roberval trois fois par semaine. Un quai de 35 mètres accueille le navire[51].

Le rehaussement du lac Saint-Jean en 1926

La construction de la centrale de l'Île Maligne sur la Grande Décharge, dans la petite paroisse de Saint-Joseph d'Alma, est un des événements importants dans l'histoire de toute la région. Grâce à l'électricité qu'elle produit, cette immense infrastructure, alors la plus importante au monde, permet l'implantation dans la région d'industries majeures, notamment la production d'aluminium, industrie très énergivore. Cependant, comme toute chose, l'érection et l'opération de la centrale et le boum économique qu'elle crée n'auront pas que des aspects positifs. L'inondation de centaines de lots localisés autour du lac Saint-Jean, dont les lots riverains du côté sud de Jeanne d'Arc, amènera de la part des propriétaires une riposte légitime mais qui ne sera pas toujours soutenue par les gens qui ont le pouvoir de changer les choses.

À la suite de la fermeture des vannes des barrages par la Duke-Price, plusieurs localités autour du lac Saint-Jean, dont Saint-Méthode et Saint-Coeur-de-Marie, sont gravement endommagées. Mais une seule est appelée à complètement disparaître: Jeanne d'Arc. Cette localité voit en effet beaucoup de ses infrastructures détruites ou abîmées par la hausse du niveau du lac. Une quinzaine de ponts sont submergés ou démolis, plusieurs kilomètres de routes sont noyés, on doit relocaliser des bâtiments et, surtout, une partie importante des terres agricoles est submergée ou endommagée à cause de la hausse de la nappe phréatique. On compte aussi des pertes dues aux récoltes détruites, estimées à environ 8600$, pour 19 propriétaires[52].

Le secteur ouest de la Pointe est le plus gravement touché, les terres des frères Gagné et de Joseph Boulianne disparaissent en bonne partie sous l'eau ou sont transformées en canaux et en îles. La ferme et la maison de ce dernier

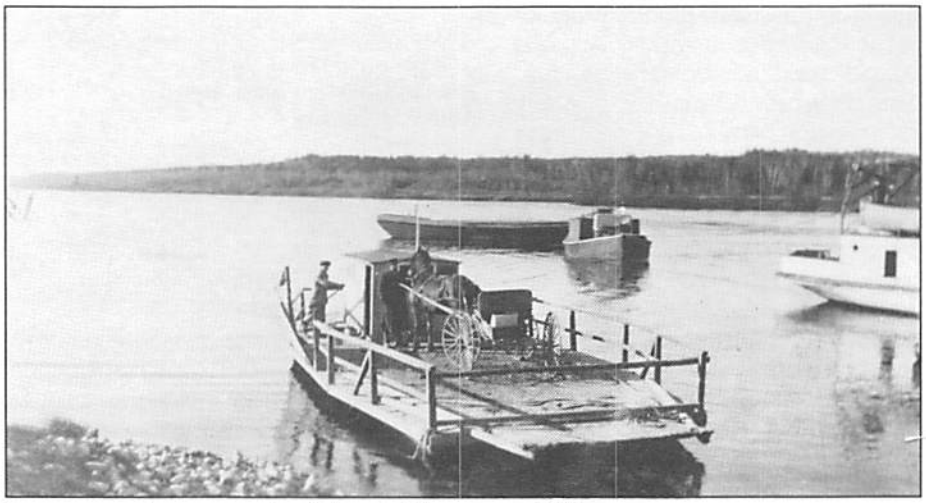

Bac servant à traverser la rivière Péribonca, en 1919.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 5590.

Tableau 1

Tarifs pour les services de traverses de Honfleur et de Péribonka en 1923

Honfleur
(sous la responsabilité de Charles Lindsay)

Cheval	40¢	Voiture double	60¢
Automobile	75¢	Piéton	10¢
Animaux	10¢		

Péribonka
(sous la responsabilité de Johnny Gagnon)

Cheval	1,25$	Voiture double	1,75$
Automobile	2,00$	Piéton	0,10$

Source: Livre des délibérations de la municipalité de Jeanne d'Arc, réunion du 5 mars 1923.

Tableau 2

Évolution de la taxe foncière à Jeanne d'Arc entre 1917 et 1931 (par tranche de 100$ d'évaluation)

1917	0,37$	1918	0,51$
1919	—	1920	0,77$
1921	0,64$	1922	0,86$
1923	1,03$	1924	0,50$
1925	0,50$	1926	—
1927	0,60$	1928	0,60$ (10)
1929	—	1930	—
1931	—		

Source: Archives de la municipalité de Sainte-Monique. Livre des délibérations de la municipalité de Jeanne d'Arc.

sont toutes deux isolées du reste de la terre ferme sur une île[53]. Pour ces deux seuls propriétaires, c'est 1800 acres de terres qui sont affectés[54].

Jeanne d'Arc est donc complètement désorganisée. Dérouté par les événements, le conseil municipal tente, tant bien que mal, de se faire entendre auprès des autorités provinciales. Il contacte, tour à tour, Émile Moreau, le député du comté, qui est natif d'ailleurs de Jeanne d'Arc, les représentants de la Commission des Eaux Courantes du Québec, le Lieutenant-Gouverneur et même le premier ministre Alexandre Tachereau, afin qu'ils obligent la compagnie à abaisser le lac Saint-Jean à son niveau original et à payer les dommages causés par l'inondation aux propriétés et aux récoltes. Pourtant, les demandes demeurent sans réponse et les eaux du lac Saint-Jean restent à leur nouveau niveau. Voici d'ailleurs un extrait d'une requête présentée par les résidents de Jeanne d'Arc au premier ministre Tachereau en juin 1928, missive portée en main propre par un résident de cette municipalité, Charles Senouillet, et qui montre bien le degré de découragement de ces derniers.

«...Désorganisation de tout ce qui existait, écoles, fromageries, téléphone, eaux d'alimentation, quais, chemins, éloignés de toutes communications et de tous poste de commerce. Toutes nos servitudes que nous possédions sont submergées et une autre partie glissant graduellement dans la rivière. Sachant que les dommages matériels peuvent se compenser, mais qu'il est beaucoup plus difficile de réparer les dommages soufferts physiquement, étant donné que ceux-ci augmentent tous les jours, vraiment l'on serait porté à croire que l'on s'est donné pour mission de nous réduire à la famine et au découragement, armes bien illégales, il faut l'avouer.»[55]

On assiste ensuite à un exode massif de la population des rangs I, II, III et V. Pour les quelques braves familles qui restent après 1926 dans le rang IV, le seul encore habitable, et qui tentent de continuer à exploiter leur ferme, la vie n'est pas facile. Les récoltes sont presque nulles, il n'y a plus qu'une seule école et plus de téléphone. Les communications sont difficiles avec les autres paroisses car on a arrêté le service de bac entre Jeanne d'Arc et Péribonka[56] et une partie des routes longeant les deux berges de la Pointe est sous l'eau ou érodée peu à peu par les vagues frappant les rives[57].

Même les industries sont gravement affectées par la hausse du lac Saint-Jean. La bouilloire alimentant le moulin de Xavier Gaudreault se retrouve sous l'eau, le privant de l'énergie nécessaire pour faire fonctionner toute la machinerie. Gaudreault perd donc un revenu annuel qu'il estime à près de 3000$.

Pour sa part, la fromagerie ne peut plus produire car l'eau nécessaire pour la production du fromage est devenue impropre à la consommation et donc à son utilisation pour la fabrication de fromage ou même pour la consommation domestique. En plus, les cultivateurs qui fournissent le lait quittent peu à peu la Pointe, causant une pénurie de cette matière première. Paradis doit donc fermer boutique mais il recevra un dédommagement qu'on pourrait qualifier de respectable, car la compagnie Alcan lui versera, en 1928, la somme de 6500$ en compensation pour la perte de son commerce[58].

Des dédommagements sont aussi accordés aux propriétaires des terres en bordure du lac Saint-Jean, soit les lots riverains de la rive sud. Les montants donnés varient selon la qualité des terres, la présence de fermes, de maisons ou d'autres bâtiments. Signalons un montant de 75 000$ accordé à Joseph Boulianne pour la perte de 857 acres de terres ou 29 000$ pour 553 acres accordés aux frères Joseph et Johnny Gagnon. Les autres propriétaires de lots reçoivent des montants égalant de 2 à 5 fois la valeur foncière du lot selon le rôle d'évaluation municipal[59]. Les compensations sont cependant moins

Émile Moreau, député de Roberval. Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 11076.

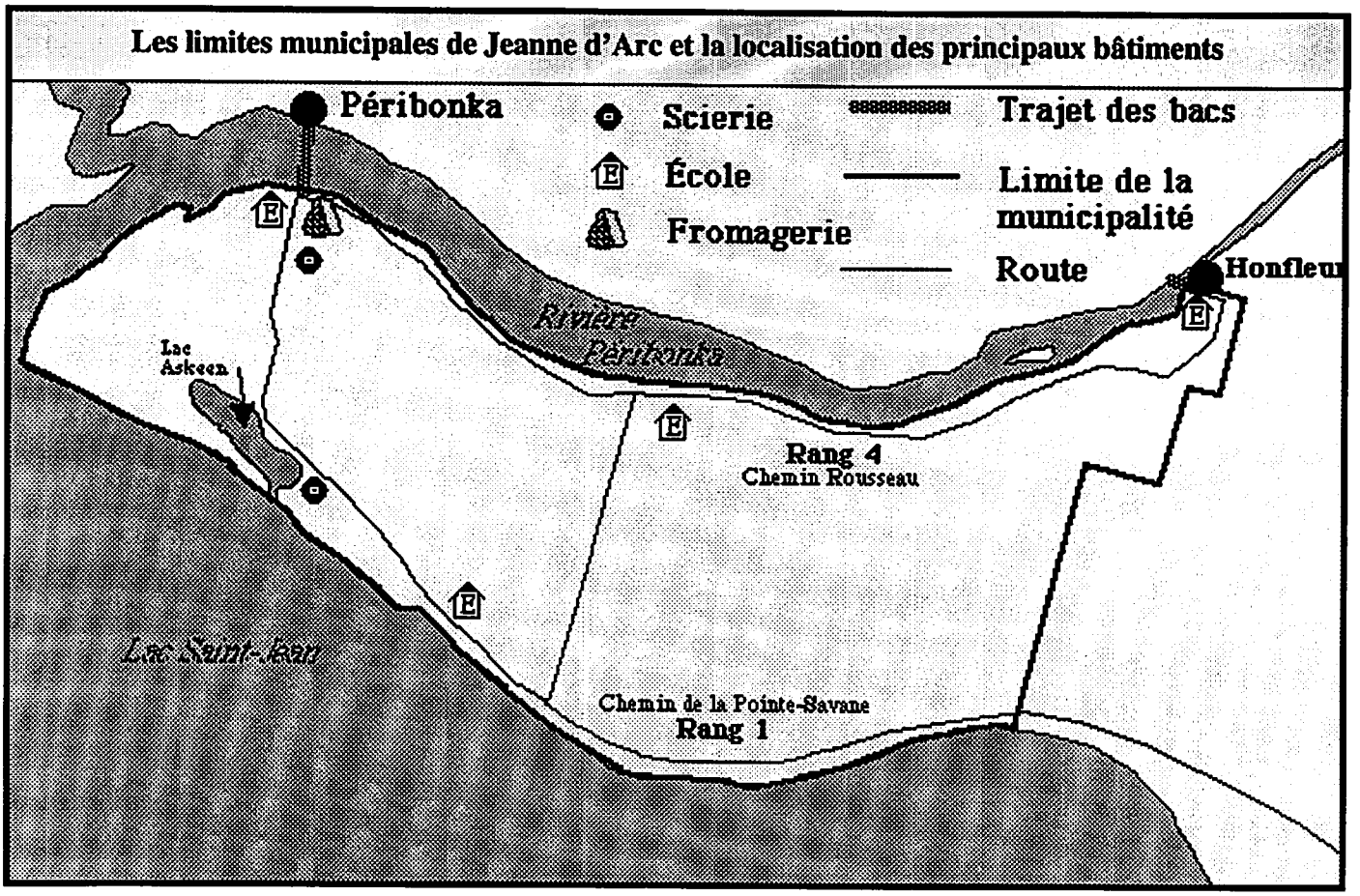

généreuses pour les propriétaires de la rive nord de la Pointe, malgré l'opinion d'un ingénieur mandaté par le gouvernement pour constater l'étendue des dommages. Dans son rapport, il affirme que la compagnie Duke-Price devrait compenser les propriétaires de ces lots, même s'ils n'ont pas perdu de terres à cause de l'érosion ou de la hausse de la rivière Péribonca, mais bien à cause des difficultés à cultiver conséquemment à la hausse de la nappe phréatique[60].

Avec les multiples dommages disséminés sur tout son secteur, Jeanne d'Arc doit s'endetter car les revenus fonciers ont diminué considérablement et on a plusieurs travaux à effectuer[61]. Un prêt de 7000$ est avancé en juillet 1928 pour parer au plus pressant, suite à l'accord des citoyens[62]. On doit, entre autres, surélever 5 kilomètres de route et en relocaliser presque 2 kilomètres. Pourtant, la compagnie Duke-Price est devenue propriétaire d'une partie importante des terrains de Jeanne d'Arc (plus des 2/3), mais elle refuse de payer ses taxes[63]. Elle refuse également de payer l'intérêt des taxes demandées par la municipalité. La compagnie ira même jusqu'en cour pour contester l'évaluation de ses propriétés dans la municipalité. Elle avancera finalement une somme de 2000$ en avril 1930. Un autre prêt de 7500$ est fait à la municipalité en janvier 1930[64].

Mais les efforts considérables et les multiples démarches du conseil municipal pour sauver la municipalité de la déroute sont inutiles. Jeanne d'Arc est fermée en 1931. On ne compte plus que 86 habitants cette année-là, demeurant dans 8 maisons[65] échelonnées sur un parcours de 13 kilomètres[66]. En fait, sur les 138 lots en pleine opération au milieu des années 20, 30 le sont encore, 87 ont été vendus à la compagnie Duke-Price et 21 ont été abandonnés sans être vendus à la compagnie[67].

Le territoire de l'ancienne municipalité dissoute officiellement est administré quelques mois par le Conseil de comté du Lac-Saint-Jean qui prend la décision d'annexer l'ancienne municipalité à Sainte-Monique, lors d'une réunion le 9 septembre 1931. Malgré le mécontentement des résidents qui demeurent encore sur l'ancien territoire de Jeanne d'Arc[68], la fusion des deux entités municipales est officielle et Jeanne d'Arc devient alors l'arrondissement #2 de la municipalité de Sainte-Monique[69].

La renaissance de la Pointe-Taillon

Après la fermeture du village, les habitants ont presque tous quitté Jeanne d'Arc qui devient un village fantôme. L'accès aux lieux est de plus en plus limité par la compagnie Alcan même. De son côté, jugeant inutile de continuer à entretenir les routes, la municipalité de Sainte-Monique décide de fermer la route du rang 1 et une partie de la route du rang 4.

L'Alcan, par le biais de sa filiale *Les Forces motrices du Saguenay* (Saguenay Power) qui est propriétaire de ces lieux à 75%[70], l'autre 25% étant propriété du gouvernement provincial, tente d'abord d'instaurer une production agricole mais sans succès[71].

En 1947, un premier projet voulant remettre en valeur Pointe-Taillon pointe à l'horizon. Le Conseil

d'orientation économique du Saguenay soumet alors à Sainte-Monique un projet pour convertir Pointe-Taillon en parc national. Cependant, la municipalité hésite, craignant ainsi de perdre les revenus fonciers, car des lieux convertis en parc national deviennent non taxables.

Entre 1948 et 1956, la compagnie Alcan organise une ferme forestière[72] afin de redonner à la Pointe sa vocation première, soit l'exploitation forestière. Elle entreprend alors la plantation de conifères au nord de la Pointe-Taillon[73]. On utilise surtout l'épinette noire, le pin rouge, l'épinette blanche et le pin de Norvège[74]. Comme le mentionne un responsable de l'Alcan, «seul le côté nord de la péninsule semblait requérir une plantation artificielle. À cet endroit, les clairières étaient profondes et, le long de la rivière Péribonca, une superficie d'environ 6 milles carrés était complètement dénudée de végétation»[75]. Des analyses effectuées par l'Alcan estime qu'après une période de 75 ans, la péninsule pourrait produire environ 8000 cordes de bois par année.

La compagnie restaurera la vieille école située à l'extrémité de la Pointe pour la convertir en maison qui logera les responsables de la pépinière dont Théodore Chevrette[76], qui donne son nom à la petite pointe située à l'ouest, tout juste en face du village de Péribonka[77]. Pendant la période d'exploitation de la pépinière, environ 210 000 arbres sont produits sur place avec des semis venant de la Scandinavie alors que 614 000 proviennent de plusieurs pépinières extérieures, dont deux de la région, situées à Normandin et Saint-Fulgence. Cependant, le projet ne rencontre pas les espérances projetées à cause, notamment, du climat, des vents et du type de sol où certains types d'arbres croissent difficilement[78]. Alcan abandonne la plantation sur la Pointe-Taillon au milieu des années 50. Elle y a investi au total près de 220 000$ pour reboiser au total 154 hectares[79].

Le territoire de Pointe-Taillon demeure donc sans vocation véritable malgré plusieurs autres hypothèses de mise en valeur mises de l'avant par diverses entités régionales. Pourtant, toutes ces idées ne connaissent aucun développement même si, lentement, le concept de parc commence à prendre racine parmi la population et les divers paliers de gouvernements.

Un premier geste est accompli par l'un d'eux alors que le gouvernement fédéral décide, en 1952, de décréter la Pointe-Taillon refuge d'oiseaux, statut qu'il conserve jusqu'en 1971. On a dénombré jusqu'à 50 000 outardes le printemps, sur la pointe, face à Péribonka[80]. Le gouvernement provincial n'est pas en reste non plus et il décrète la Pointe sanctuaire de chasse, interdisant cette activité dans ses limites[81].

Par la suite, une première étude d'envergure est entreprise par la Société touristique d'aménagement régional en 1969, selon un mandat du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. La firme inclut alors la Pointe-Taillon dans un réseau de parcs régionaux. Par la suite, d'autres projets sont proposés par l'Alcan, en 1970, par le Conseil économique d'Alma, l'année suivante.

Le coup d'envoi d'un vrai projet est enfin donné, en 1974, par la formation de la Corporation du Parc régional de Pointe-Taillon par les municipalités de Péribonka, de Sainte-Monique et de Saint-Henri-de-Taillon. Cet organisme à but non lucratif est composé de 9 membres et est présidé par le curé de Sainte-Monique, Claude Michaud[82]. La Corporation obtient, en mai 1975, sa charte, sous le vocable de *Le Parc régional de la Pointe-Taillon Inc*[83]. Elle entreprend alors une série de démarches et de contacts avec les autorités concernées.

Devant les attentes de la nouvelle corporation, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche commande une étude sur le développement d'un parc axé sur la faune et la récréation. Cependant, le problème de la propriété des terres de la Pointe-Taillon refait surface. Mais les efforts de la corporation et des autres intervenants portent fruits.

Après de longues négociations, l'Alcan décide enfin de céder la Pointe au gouvernement québécois qui en devient le propriétaire officiellement en février 1977 pour la somme de 1$[84]. La compagnie Alcan s'assure toutefois de garder le maintien des droits de baignade sur ce secteur pour fin de production d'électricité[85]. Par la suite, étant maintenant propriétaire du site, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche met sur pied un plan directeur triennal, qui prévoit des investissements de trois millions de dollars[86]. Parallèlement, on fait l'inventaire des ressources historiques, naturelles, archéologiques du territoire.

Par la suite, les travaux débutent en 1979. On aménage une route d'accès et un réseau d'aqueduc, d'électricité et d'égout. On construit des bâtiments d'accueil et utilitaires. Les visiteurs peuvent enfin utiliser les magnifiques plages en 1980.

En 1985, le ministre du MLCP annonce publiquement l'intention du gouvernement de créer le Parc national de la Pointe-Taillon. Ce mouvement s'inscrit comme l'une des étapes entreprises par le gouvernement afin de créer un réseau d'espaces protégés constituant de véritables laboratoires de formation à la compréhension des milieux naturels[87]. Parmi les parcs déjà mis en place au Québec au cours des dernières années, on remarque les parcs

Les plages de Pointe-Taillon, aujourd'hui.
Source: Coll. du Parc de la Pointe-Taillon.

des Grands-Jardins, le parc de la Gaspésie et, surtout, le parc du Saguenay mettant en valeur le magnifique fjord du Saguenay.

Des audiences publiques sont ensuite tenues en juin de la même année à Alma[88]. À la suite de cet exercice de concertation, les limites du Parc sont légèrement agrandies afin d'inclure une portion aquatique ainsi que quelques îlots sur la rivière Péribonca.

Depuis ce temps, l'ancienne municipalité de Jeanne d'Arc est enfin vraiment accessible au public. On y continue toujours la construction d'une piste cyclable et d'autres infrastructures destinées au public. Il reste cependant très peu de traces tangibles de structures anciennes relatant un passé très mal connu.

Notes

1 Cette étude sur l'histoire de la municipalité de Jeanne d'Arc est en fait une version remaniée du cinquième chapitre d'un volume sur l'histoire de Sainte-Monique-de-Honfleur qui sera mis sur le marché au cours de 1998 dans le cadre de la célébration du 100e anniversaire de l'arrivée du pionnier-fondateur, Charles Lindsay.

2 Archives nationales du Québec à Chicoutimi (ANQC). Fonds du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Terrier #4, Cantons Taillon, Signaï et Saint-Hilaire.*

3 Jérôme Gagnon, «Eugène Roy: un Québécois dans l'armée des États-Unis» dans *Saguenayensia*, Vol. 35, # 2 (avril-juin 1993), p. 3.

4 Société d'histoire du Lac-Saint-Jean (SHL). Dossier # 656-6. *Ceux qui ont vécu sur Pointe-Taillon: ils sont venus, ont construit leur foyer: ils sont partis...*, notes sur la famille Roy.

5 SHL. *Fonds Victor-Tremblay*, bobine 26, dossier 14, image 18. La famille Roy est un exemple de ce que nous avons dit précédemment. Les Lettres Patentes des lots exploités par la famille Roy seront octroyées seulement en 1908 à celui qui achètera leurs lots trois années auparavant, soit Paul-Augustin Normand.

6 Victor Tremblay. «Le Calvaire de la Pointe de Taillon» dans *Saguenayensia*, Vol. 2, # 4 (juillet-août 1960), p. 86.

7 SHL. *Fonds Victor-Tremblay*, bobine 26, dossier 14, image 50.

8 Lors de la fermeture du village, la famille Boulianne qui est alors propriétaire du site déménage le calvaire en face de l'église de Saint-Augustin. On le déplace ensuite dans le cimetière.

9 Sylvain Lemay, *L'histoire humaine de Pointe-Taillon: synthèse de recherche du projet étudiant «Pointe-Taillon: un parc à connaître et à vivre»*, Saint-Henri-de-Taillon, Le Parc régional de Pointe-Taillon inc., 1981, p. 21.

10 Alice Gagnon et al., *Un pays comme le nôtre*, Saint-Henri-de-Taillon, Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, 1985, p. 326.

11 *Le Progrès du Saguenay*, 16 janvier 1913.

12 Bureau de la publicité des droits d'Alma, #27 089.

13 Bureau de la publicité des droits d'Alma, #18 865. SHL. Dossier #656-6. *Ceux qui ont vécu sur Pointe-Taillon: ils sont venus, ont construit leur foyer: ils sont partis...*, entrevue avec Zothique Gaudreault, p. 1.

14 Un de ses parent possède à la même époque une fromagerie/beurrerie à Saint-Prime.

15 Bureau de la publicité des droits d'Alma, #13 945. Grenier dispose d'un délai de 8 ans pour couper les arbres sur les lots concernés.

16 SHL. Dossier #656-L. *Rôle de perception de la municipalité de la partie ouest de Saint-Henri-de-Taillon*, 1915, p. 5.

17 Bureau de la publicité des droits d'Alma, #27 739. Entre temps, les lots ont été vendus en 1917 aux frères Joseph et Johnny Gagnon.

18 SHL. Dossier #656-6. Voir les entrevues transcrites dans le document *Ceux qui ont vécu sur Pointe-Taillon: ils sont venus, ont construit leur foyer: ils sont partis...*

19 SHL. Dossier #656-6. *Ceux qui ont vécu sur Pointe-Taillon: ils sont venus, ont construit leur foyer: ils sont partis...*, notes sur la famille Boulianne, p. 3.

20 Archives de la municipalité de Sainte-Monique (ASM). Livre des règlements de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, *Rapport d'Auguste Gagné à la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon*, 13 novembre 1906, p. 2.

21 *L'annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean 1923*, Chicoutimi, 1923, p. 221.

22 ASM. Livre des règlements de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, *Rapport d'Amédé Fortin à la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon*, 9 décembre 1907, p. 2.

23 Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, *règlement* #9, 27 septembre 1909. Cette route sera vraiment praticable à partir de 1917.

24 SHL. Dossier #656-6. *Ceux qui ont vécu sur Pointe-Taillon: ils sont venus, ont construit leur foyer: ils sont partis...*, entrevue avec Armand Rousseau, p. 2.

25 Les témoignages mentionnent qu'on pouvait acheter jusqu'à 2000 livres de farine et 1000 livre de mélasse.

26 Bureau de la publicité des droits d'Alma, acte #9516. Outre les lots la transaction comprend la vente de 10 bêtes à cornes, 12 moutons, 14 poules, 1 porc, un crible, une charrue d'acier, un centrifuge, un arrache-patates, une charrette, un tombereau, une sleigh d'ouvrage, un brelot, une meule, une scie, une baratte à beurre et deux herses. Elle réserve également un petit chemin menant au Calvaire, au bord de la rivière.

27 Maire de la municipalité de Saint-Jérôme, Onésime Tremblay sera surtout connu plus tard pour la lutte sans merci qu'il livrera contre la compagnie Duke-Price, puis Alcan, qui ont construit la centrale de l'Île Maligne.

28 SHL. Dossier #656-6. *Ceux qui ont vécu sur Pointe-Taillon: ils sont venus, ont construit leur foyer: ils sont partis...*, notes sur Paul-Augustin Normand, p. 1.

29 Véronique Néron et Gisèle Sasseville, *Blessure d'une terre: Récit historique*, Saint-Henri-de-Taillon, Comité de promotion de la Pointe-Taillon, 1987, p. 86.

30 Alice Gagnon et al. *op. cit.*, p. 41.

31 Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. le Lac-Saint-Jean: ses ressources, ses progrès et son avenir*, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1911, p. 79.

32 Bureau de la publicité des droits d'Alma, acte #12971.

33 SHL. Dossier #656-8. Pointe-Taillon. *Transport par Sieur Paul-Augustin Normand à Sieur Onésime Tremblay sur Sieur Auguste Gagné et autres*, acte notarié #1484, 28 décembre 1909, p. 1.

34 Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation..., op. cit.*, p. 80.

35 *Gazette officielle du Québec*, 17 avril 1916, p. 1135.

36 *Ibid.*, p. 1116.

37 ASM. *Livre des délibérations de la municipalité de Jeanne d'Arc*, avis du 23 avril 1916.

38 ASM. *Livre des délibérations de la municipalité de Jeanne d'Arc*, réunion du 13 mai 1916.

39 Ces derniers sont chargé de dresser annuellement le rôle d'évaluation de la municipalité.

40 *Gazette officielle du Québec*, 26 octobre 1918, p. 2204.

41 SHL. Dossier #656-10. Pointe-Savane.

[42] Bureau de la publicité des droits d'Alma. #19 910.

[43] Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, *Les régions de colonisation de la province de Québec: Chicoutimi et Lac-Saint-Jean*, Québec, 1920, p. 16.

[44] SHL. Dossier #656-6. *Ceux qui ont vécu sur Pointe-Taillon: ils sont venus, ont construit leur foyer: ils sont partis...*, entrevue avec Armand Rousseau, p. 2.

[45] ASM. *Livre des délibérations de la municipalité de Jeanne d'Arc*, réunion du 6 octobre 1916.

[46] ASM. *Livre des délibérations de la municipalité de Jeanne d'Arc*, réunion du 5 juin 1916.

[47] ASM. *Livre des règlements de la municipalité de Jeanne d'Arc*, Règlement #4.

[48] Alice Gagnon et al., *Un pays comme le nôtre 1885-1985*, *op. cit.*, p. 37.

[49] *L'annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean 1927*, Chicoutimi, 1927, pp. 287-288.

[50] SHL. Dossier 656-L. Situation des propriétaires de Jeanne d'Arc, p. 5.

[51] *L'annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, 1927, pp. 287-288.

[52] ANQC. Fonds de la SHS. Document #1376. *Chiffres: paiement des dommages pour la municipalité de Jeanne d'Arc (1926).*

[53] L'île de forme triangulaire localisée à l'extrême-ouest de la pointe s'appelle d'ailleurs l'île Boulianne.

[54] SHL, dossier #656-8. *Pointe-Taillon.* Lettre de A.B. Normandin à Honoré Mercier, 13 juillet 1926, p. 1.

[55] ANQC. Fonds de la SHS. Document #1399. *Jeanne d'Arc: texte de la requête portée à Québec par M. Senouillet*, p. 1.

[56] ANQC. Fonds de la SHS. Document #1399. *Requête à l'honorable Alexandre Tachereau*, p. 2.

[57] La municipalité doit ainsi remettre en état près de 300 mètres de routes.

[58] Bureau de la publicité des droits d'Alma, #28 138.

[59] SHL. Dossier #656-L.11-4. Antoine Tremblay. *Liste des propriétaires de lots et lots vendus pour baignage*, mai 1928, 18 p.

[60] ANQC. Fonds de la SHS. Document 1399. *Jeanne d'Arc. Rapport de M. Arthur Amos, ingénieur, concernant le cas de Jeanne d'Arc*, p. 1.

[61] En juillet 1928, elle doit emprunter la somme de 7 000$ et 7 500$ en 1930.

[62] ASM. *Livre des délibérations de la municipalité de Jeanne d'Arc*, réunion du 3 juillet 1928.

[63] La compagnie fait aussi le même manège pour ses propriétés qui lui appartiennent à Saint-Charles de Borromé, où elle ne veut pas payer sa dîme.

[64] ASM. *Livre des délibérations de la municipalité de Jeanne d'Arc*, réunion du 10 juillet 1929.

[65] Une des familles qui quittent alors la Pointe-Taillon ira même jusqu'à transporter sa maison de Pointe-Taillon jusqu'à Péribonka, à l'aide de deux chalands.

[66] ANQC. Fonds de la SHS. Document #1399. *Requête à l'honorable Alexandre Taschereau*, p. 1.

[67] SHL. Dossier 656-3. Situation des propriétaires de Jeanne d'Arc, p. 5.

[68] Voir en particulier la requête adressée au Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. ANQC. Fonds de la SHS. Document #1399. Pièce #5.

[69] *Statuts du Québec*, 1931, c.17, pp. 1123-1124.

[70] L'achat de toutes ses propriétés de la Pointe-Taillon ont coûté environ 380 000$ à Alcan.

[71] René Prévost, *La pointe de Taillon*, Isle-Maligne, Service des propriétés de l'Alcan, document inédit, 1958, p. 1. Le gouvernement est surtout propriétaire des lots incultes, situés au centre de la Pointe, tous des lots savaneux.

[72] Alice Gagnon et al., *Un pays comme le nôtre 1885-1985*, *op. cit.*, p. 122.

[73] Véronique Néron et Gisèle Sasseville, *Blessure d'une terre: Récit historique*, *op. cit.*, p. 298.

[74] Pierre-Yves Pépin, *Le Royaume du Saguenay en 1968.*, Ottawa, ministère de l'Expansion économique régional, 1969, p. 365.

[75] René Prévost, *La Pointe de Taillon*, *op. cit.*, p. 2.

[76] *Le Lingot*, 29 octobre 1955, p. 15.

[77] Gouvernement du Québec, *Le Parc de la Pointe-Taillon: où s'entremêlent lac et rivière, marais et tourbière*, ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, 1985, p. 10.

[78] On a évalué que les pertes se chiffraient à 40% pour l'épinette blanche mais seulement 5% pour le pin.

[79] La Société d'aménagement du Lac-Saint-Jean-Est, *Aménagement du parc provincial de la Pointe-Taillon*, annexe 1, p. 2.

[80] Pierre-Yves Pépin, *Le Royaume du Saguenay en 1968.*, *op. cit.*, p. 365.

[81] Gouvernement du Québec, *Arrêté en conseil #505.*

[82] *Le Quotidien*, 10 décembre 1974.

[83] SHL. Dossier #656-9. *Rapport des activités du conseil d'administration du Parc régional de la Pointe-Taillon inc.*, p. 1.

[84] *Le Progrès-Dimanche*, 23 novembre 1975.

[85] Elle se désengageait ainsi de tout dommage causé par l'érosion aux berges de la Pointe.

[86] *Le Progrès-Dimanche*, 23 novembre 1975.

[87] Jules Dufour et Magella Gauthier, «La Pointe-Taillon: un delta intérieur à conserver» dans *Le Sagamien*, Vol. 5, #10, 1985, p. 18. Les parcs de conservation ne sont qu'un des milieux protégés; on peut aussi mentionner les réserves écologiques, les centre d'interprétation de la nature, les refuges d'oiseaux migrateurs et les réserves de la biosphère.

[88] Raymonde Pomerleau, *Parc de la Pointe-Taillon: le plan directeur*, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction du plein-air et des parcs, 1989, p. 17.

GRAVEL ET LEVESQUE INC.
ASSURANCES GÉNÉRALES
Pierre Levesque
CD'A ASS
2106, Ste-Famille
C.P. 2367, Jonquière
Québec, G7X 7X8
Tél.: (418) 547-6648
2939, Mgr-Dufour
Ville de La Baie
Québec, G7B 1E7
Tél.: (418) 544-9371

La croix de Sainte-Anne

par
Lisa Brisson

Introduction

La croix véhicule des valeurs religieuses essentielles; c'est le symbole par excellence de la foi chrétienne. Que cela soit pour indiquer la prise de possession d'un territoire, pour marquer notre foi, la croix sert d'attestation en vue d'une intention souvent très spéciale.

La croix de Sainte-Anne est l'un des plus importants symboles représentant la foi de la population du Saguenay. Dominant toute la partie de la rive nord de Chicoutimi, elle fait autant partie de l'histoire saguenéenne que d'autres monuments, édifices et grands personnages qui la composent.

Historique de la croix de Sainte-Anne

La croix de Sainte-Anne, qui surplombe la ville de Chicoutimi de par les deux rives de la rivière Saguenay, rappelle deux faits mémorables de l'histoire saguenéenne: la protection spéciale contre les dangers de la traversée du Saguenay, à la hauteur du village de Sainte-Anne; et le grand feu de 1870.

La traverse du Saguenay

La construction du premier pont reliant Chicoutimi et le village de Sainte-Anne fut réalisée en 1933. Ce fut, pour la population des deux rives, une bénédiction de pouvoir traverser le Saguenay sans les dangers qu'on encourait, car c'était, pour bien des voyageurs, toute une aventure que d'aller visiter leurs voisins du nord ou du sud. Ainsi, pendant plus de soixante-dix ans, les gens devaient, soit prendre la «traverse» — une embarcation souvent très précaire — durant la belle saison, soit utiliser le pont de glace qui se formait vers les débuts du mois de décembre et qui durait jusqu'aux environs du mois de mars, le tout dépendant évidemment de la température. On relate dans le journal local, le *Progrès du Saguenay*, un exemple de ce qui se passait pour ceux qui désiraient traverser sur l'autre rive trop tôt:

> *«On sait que depuis le 3 décembre la population de la rive nord en face de Chicoutimi, est dans l'impossibilité de franchir la rivière. Le pont de glace retardé par une température trop douce et surtout par divers changements apportés à l'état de la rivière depuis l'emmagasinage de l'eau dans les barrages et le creusage autour des quais du port, tout cela cause un changement dans l'activité des courants qui agitent le chenal et a rendu la traverse très difficile quand elle n'est pas impossible.»*

Mgr Charles-François Baillargeon, archevêque de Québec.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 2965.

Les risques d'accident étant énormes tant pour l'été que pour la saison hivernale, la population était donc constamment en danger dès qu'elle devait franchir la rivière. C'est Mgr Baillargeon qui eut, le premier, l'idée d'assurer une protection divine aux voyageurs par le biais d'une croix.

Le 20 juillet 1863, lors de sa première visite épiscopale sur la rive nord du Saguenay, Mgr Charles-François Baillargeon, archevêque de Québec, invite les gens à dresser une croix sur le cap Saint-Joseph, après qu'ils lui eurent demandé de prier pour leur protection lors de leur traversée du Saguenay. En dressant une croix sur le plus haut sommet des deux rives et, de plus, à un endroit où elle serait visible par les populations des deux villages, cela leur assurerait une protection spéciale contre les dangers tant redoutés. On bâtit donc une petite croix de bois, tel que prescrit par l'archevêque, croix que l'on renouvellera en 1872, mais qui sera toujours en bois.

Le Grand feu de 1870

Le deuxième fait mémorable que la croix de Sainte-Anne rappelle est le Grand feu de 1870 qui aurait arrêté et changé de direction à l'emplacement même de la petite croix de bois de 1863, épargnant ainsi tout le village de Sainte-Anne.

Le 19 mai 1870, un colon de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean, fait brûler des abattis, mais le feu, soulevé par des vents violents, se communique aux terres avoisinantes. Très vite, toute la région s'étendant de Saint-Félicien jusqu'à Grande-Baie est la proie des flammes. Au village de Sainte-Anne, les gens voient venir le feu et s'inquiètent. Le curé du moment, François-

Xavier Delâge, assisté de quelques paroissiens, se rend à la croix de bois pour arrêter l'élément destructeur. Un vieillard raconte:

> *«[...] Le curé portait le Saint-Sacrement. La procession s'est rendue sur le cap de Sainte-Anne, justement où est la croix, et devant le Saint-Sacrement le feu s'est arrêté. Le feu tourbillonnait et montait en l'air. Pas une maison du village n'a brûlé»*[1]

Le fait demeure surprenant car si le feu a épargné le village et les fermes qui l'entouraient en changeant de direction, malgré la poussée des vents, à l'endroit de l'emplacement de la croix, il a tout de même continué son chemin et rasé complètement la paroisse de Saint-Fulgence située à côté. Pour la population de Sainte-Anne, il ne fait plus de doute que c'est la protection divine de la croix et du Saint-Sacrement qui l'a sauvée.

En 1920, c'est pour la population de Sainte-Anne le «cinquantenaire de la merveilleuse protection du village de Sainte-Anne dans le grand feu de 1870». Pour célébrer cet événement extraordinaire, les gens imaginent ériger une croix en acier, pour remplacer la croix de bois qui avait été prescrite par Mgr Baillargeon, en 1863.

La croix de Sainte-Anne actuelle

L'idée de remplacer la petite croix de bois du cap Saint-Joseph prend de l'importance et devient réelle lorsqu'on organise un comité général afin de bien structurer le projet. Comme une telle érection implique beaucoup d'argent, une souscription est aussitôt organisée pour assumer les coûts inhérents à la fabrication de la croix et à son installation.

Le terrain du cap Saint-Joseph, où la première croix est érigée, est privé et appartient à la famille d'Ovide Tremblay. Le premier travail dont le comité doit s'acquitter est d'acheter le terrain — terrain mesurant 75 pieds de largeur et 82 pieds de profondeur — pour la Fabrique de Sainte-Anne, ce qui est fait pour la somme de cent dollars. Le contrat de vente est passé sous notaire et stipule, entre autres, le droit pour la Fabrique et tous ceux qui le désirent de:

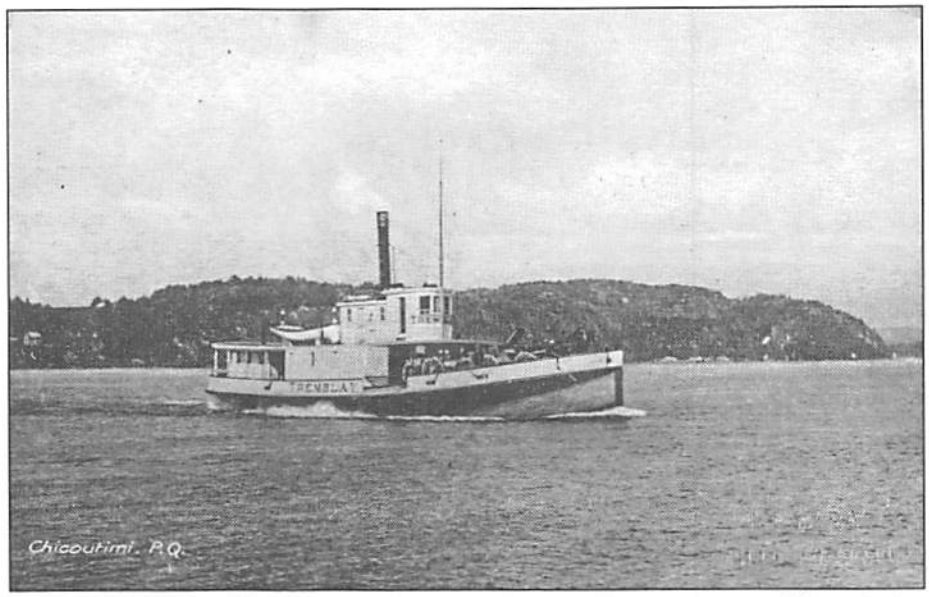

Le «Tremblay», vers 1915. C'est ce bateau qui assurait la traverse entre Chicoutimi et Sainte-Anne avant la construction du premier pont enjambant la rivière Saguenay. Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 221.

> *«[...] faire une visite à la Croix sus-mentionnée de passer à pied et en voiture sur le résidu du lot No 94 pour communiquer du chemin public au terrain sus-décrit pour les fins d'entretien et de maintien de la dite Croix, pour les fins de pèlerinages à la Croix ou autres exercices de piété.»*[2]

C'est le 30 juillet 1922 qu'on procède à la bénédiction de la croix actuelle. Mgr Labrecque, de Chicoutimi, procède à la bénédiction et l'abbé Alexandre Maltais, professeur au Séminaire de Sherbrooke et enfant de la paroisse, prononce le sermon de circonstance.[3]

La croix est en fer et mesure 60 pieds de hauteur. Elle a été fabriquée à Chicoutimi par Émile Ruel, contremaître en construction pour Thiboutot, le même qui construisit la cathédrale de Chicoutimi.[4] Comme hommage et acte de reconnaissance au Sacré-Coeur de Jésus, «on a fait poser un coeur en bronze doré entouré de rayons d'ampoules électriques qu'on allume chaque soir en même temps que la croix»[5]. Sur la base sont inscrits les noms des pionniers de l'établissement de la paroisse Sainte-Anne.

La croix de Sainte-Anne fait partie de l'histoire de Chicoutimi-Nord, et ce, pour les motifs de son érection, mais aussi pour son rôle dans les célèbres pèlerinages à Sainte-Anne. Depuis le premier pèlerinage à la fête de Sainte-Anne, le 26 juillet 1895[6], la population, qui assiste aux célébrations, participe également à la procession au flambeau, qui commence à l'église Sainte-Anne et se termine invariablement au site de la croix. Mais, en 1949, la foule qui assiste aux célébrations étant devenue trop importante — 35000 pèlerins qui viennent de partout au Québec et même de l'extérieur de la province[7] — pour que l'on puisse terminer la procession à la croix, on changera donc quelque peu les plans pour accommoder tout ce monde. Aussi, la procession partira du pied de la côte Roussel pour se terminer derrière l'église, où l'on a installé le reposoir qui était autrefois sur le site de la croix. Le rôle de cette dernière a pu être diminué dans cette fête grandiose, mais elle garde toujours, dans la vie de tout Saguenéen, une très grande importance.

Importance de la croix dans la culture saguenéenne

Comme bien des monuments religieux, la croix possède cette symbolique qu'aucun autre objet «ordinaire» ne peut évoquer. Ainsi, lui trouvons-nous un symbole de piété du Québécois catholique, le symbole d'une protection divine, presque une vertu «magique», que les gens souhaitent se procurer, ce que la croix de Sainte-Anne représente, en premier lieu, dans sa fonction. La croix de Sainte-Anne est ce que Paul Carpentier appelle une

Fête de sainte Anne, devant l'église Sainte-Anne, le 26 juillet 1942. Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 850.

croix talismanique, croix érigée surtout contre les fléaux de la nature: comme l'eau bénite ou le rameau, la croix n'est plus instrument, mais agent.[8]. Mais, contrairement un peu à ce que Carpentier affirme — que l'initiative de l'érection d'une croix provient du dévot plutôt que du clergé[9] —, la croix de Sainte-Anne a été érigée sous l'initiative et sous l'encouragement d'un clerc, en l'occurrence Mgr Baillargeon, et les fidèles ont tout simplement suivi, trouvant l'idée extraordinaire et croyant surtout à la divine protection de la sainte. Le symbole de piété et de dévotion est donc très fort pour cette population et il est surtout bien perçu par les autorités religieuses:

> *«Et depuis que votre piété a installé la croix monumentale en acier[10], en 1922, elle se dresse en face de la région comme un fier et rayonnant* acte de foi, *qui est une leçon continuelle donnée aux population qui la voient. La croix de Ste-Anne, comme on la désigne si bien, est connue comme un phare chrétien qui guide tout un peuple.»*[11]

Si le symbole de piété est très fort chez les membres du clergé, il l'est également chez la population saguenéenne. En effet, la croix de Sainte-Anne représente beaucoup pour eux, ils croient fermement en sa divine protection et à l'intervention de la sainte elle-même:

> *«Et la Croix du Cap a jusqu'ici permis à ceux qui devaient d'urgence s'aventurer de se rendre à bon port. Dans cette protection, le peuple du Saguenay voit aussi l'intervention de la bonne sainte-Anne.»*[12]

Ce monument représente un objet de dévotion, de croyance sacrée, mais il représente également une partie de l'histoire de la paroisse. C'est en quelque sorte le signe évident d'un hommage et d'une reconnaissance de la part de gens respectueux des bienfaits qui leur sont accordés. En voici un exemple:

> *«Tout monument est un signe. La croix est un signe. Il ne faut pas s'arrêter à la pierre et au métal dans lequel il est taillé: il faut que l'esprit et le coeur poussent jusqu'à ce que le monument rappelle et représente. Sinon, pourquoi des monuments? [...] C'est une page effacée de notre histoire locale que l'on burine en défiant les années et les intempéries. C'est un gage de bénédictions que l'on donne à notre région.»*[13]

La croix de Sainte-Anne faisait partie de la vie religieuse des gens de la paroisse, mais aussi de leur vie de tous les jours. La population demandait la protection de la «bonne sainte Anne» pour la traverse du Saguenay mais aussi pour tous les autres aspects de la vie sociale. Mais, dans ces derniers cas, le symbole de la croix étant plus fort que la sainte elle-même, les gens avaient recours à Jésus-Christ pour toutes sortes de demandes. Dans le *Progrès du Saguenay*, il y a, dans un article consacré spécialement à la croix de Sainte-Anne, une espèce de prière au Christ, lui demandant diverses faveurs à tendance sociale mais toujours teintées de l'esprit religieux de l'époque:

> *«Mais comme l'érection de ce monument comporte en son histoire un aspect social, nous demandons à Jésus-Christ de conserver à la civilisation chrétienne aux traditions catholiques, la région sur laquelle règne son signe rédempteur; qu'Il inspire et dirige nos autorités civiles, qu'Il conserve dans les familles le sentiment et le respect de l'autorité, les habitudes de piété, de tenue et de modestie, le culte du dimanche, l'amour de la justice qui permettront à vos foyers de résister victorieusement à la matérialisation des moeurs que l'ambiance protestante souffle sur nous avec toute la puissance de son organisation.»*[14]

L'article continue en poursuivant cette longue prière au Christ, lui demandant d'écarter le blasphème des maisons, la démoralisation des spectacles inconvenants, des scandales de la mode, la déchéance des gens qui boivent du whisky ou de la bière, etc. Bref, tous les aspects, bons ou moins bons, de la vie quotidienne y passent, tout cela, sous l'image de la croix représentant le Coeur du Christ. Les gens croient au salut que leur propose cette croix:

> *«Pour nous racheter, il faut nous amener à vous; c'est par la croix que vous avez racheté le monde: par votre croix, attirez-nous à vous!»*[15]

La place de la croix dans la culture saguenéenne est donc très importante. Encore aujourd'hui, elle trône fièrement sur le plus haut promontoire de la rive nord de Chicoutimi et c'est, pour ce côté du Saguenay, une attraction encore très visitée. Les motivations religieuses poussant les gens à s'y rendre ont peut-être subi les soubresauts de la laïcisation de la culture québécoise, mais les touristes et les gens du coin continuent d'aller la visiter, ne serait-ce que pour son

extraordinaire vue que l'on a de la ville de Chicoutimi et du Saguenay.

Conclusion

La situation géographique de la population de la paroisse Sainte-Anne, à Chicoutimi-Nord, a peut-être contribué à faire d'elle une population originale, une population qui, avec les moyens «du bord», a dû s'organiser afin de ne pas se sentir exclue de la «grande ville» qu'est Chicoutimi. En effet, la rivière Saguenay causant plus d'une fois inquiétude et tourment, l'érection de la croix du cap Saint-Joseph apaisait donc l'anxiété et n'empêchait plus les gens de traverser de l'autre côté: ils se sentaient «protégés» par elle.

La croix de Sainte-Anne représente énormément pour ces gens. Elle fait partie de leur histoire et même de leur vie. De tous ceux qui traversent le pont Dubuc — construit en 1972, il a remplacé le premier pont, celui de Sainte-Anne — aujourd'hui, très peu ne glissent un oeil vers la haute croix blanche qui les surveille et les protège toujours. Si les valeurs religieuses se font moins sentir à notre époque, le romantisme et les valeurs patrimoniales ne quittent pas le coeur des gens.

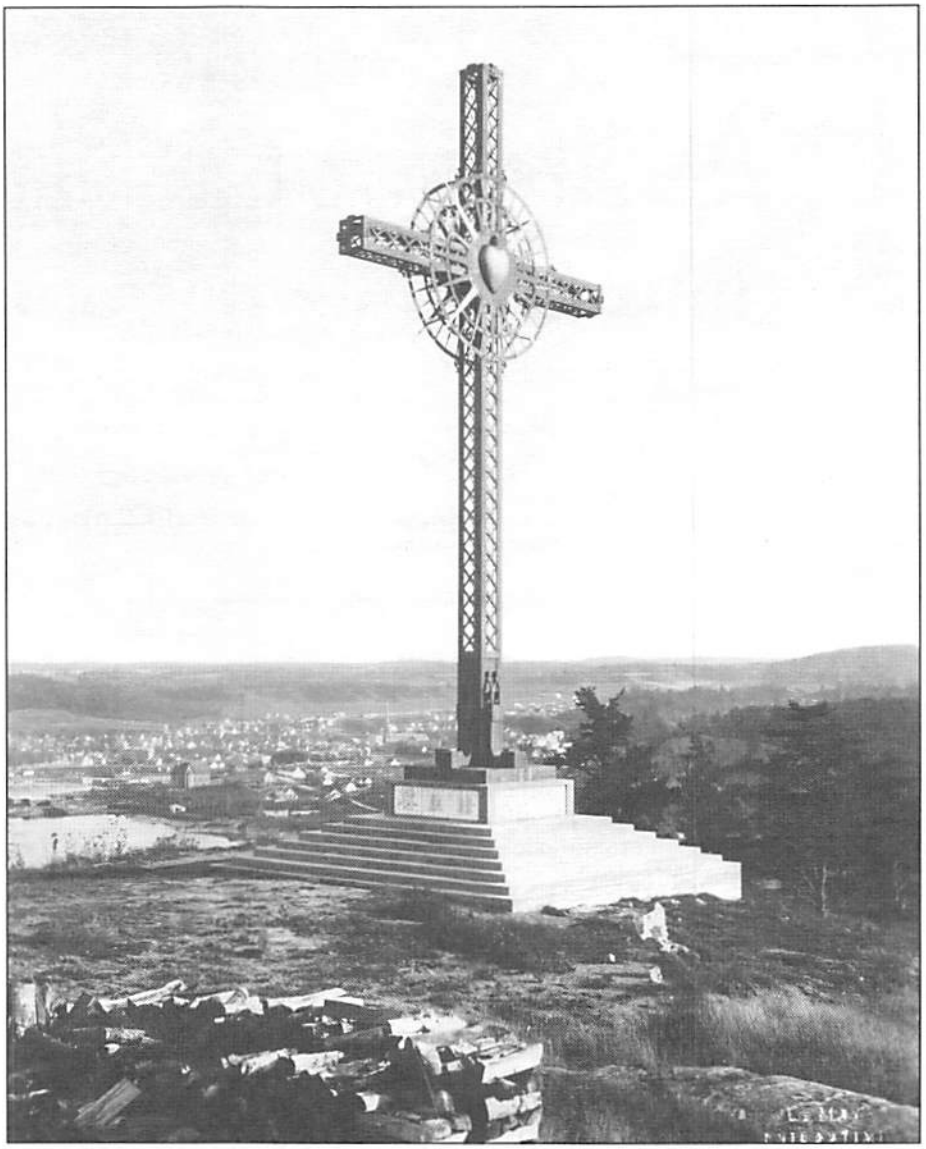

La croix de Sainte-Anne érigée en 1923.
Source: ANQC, Coll. de la SHS, carton 10787.

Notes

1 *Le Progrès du Saguenay*, 13 février 1931, p. 4.
2 Mgr Victor Tremblay. *Histoire du Saguenay, depuis les origines jusqu'en 1870*, La Librairie Régionale, Chicoutimi, 1984, 4e édition, p. 438.
3 Cité dans Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi-Nord, vol 1er Le Canton Tremblay et le Village de Sainte-Anne 1848-1954*, Chicoutimi-Nord, L'Auteur, 1985, p. 179.
4 *Idem.*
5 *Le Progrès du Saguenay*, 17 août 1922, p. 3.
6 Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi-Nord, op. cit*, p. 180.
7 ANQC, Fonds Mgr-Victor-Tremblay, doss. 42, p. 4, *Notes historiques compilées par M. Honoré Gagnon de Ste-Anne, sur la paroisse de Ste-Anne de Chicoutimi.*
8 Russel Bouchard, Histoire de Chicou*timi-Nord, op. cit.* p. 158.
9 *Ibid*, p. 163.
10 Paul Carpentier, *Les croix de chemin: au-delà du signe*, Ottawa, Musées internationaux du Canada, 1981, coll. «Mercure, Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle» no. 39, p. 92, cité dans Benoît Lacroix et Jean Simard (sous la direction de), Religi*on populaire, religion de clercs?*, IQRC, Québec, coll. «Culture populaire» no 2, p. 26.
11 *Idem.*
12 Les sources utilisent indifféremment les termes fer et acier, bien que ces deux éléments ne soient pas la même chose.
13 *ANQC, Fonds Mgr-Victor-Tremblay, doss. 862, p. 4, Causerie à Sainte-Anne, le 22 juillet 1944.*
14 Le Progrès du Saguenay, 13 février 1931, p. 4.
15 *Ibid*, 13 juillet 1922, p. 3.
16 *Idem.*
17 *Idem.*

Les joueurs de hockey du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans la Ligue nationale (suite)

par
Marcel Leblanc
Société d'histoire de Roberval

À la suite d'un article paru dans le volume 39, no 1, de la revue *Saguenayensia* de janvier-mars 1997, on m'a fait savoir que le club de Houston pour lequel s'aligne actuellement le gardien de but Frédéric Chabot, d'Hébertville, fait partie de la Ligue internationale et non pas de la Ligue américaine.

De plus, Monsieur Guy Villeneuve, de Chicoutimi, a bien voulu me fournir une liste de huit joueurs dont j'ignorais le passage dans la Ligue nationale. Il m'a aussi donné des renseignements supplémentaires au sujet de Joe Hardy et une photographie de Fern Gauthier.

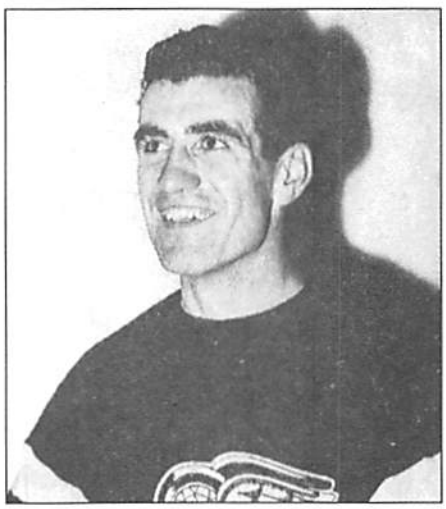

Fern Gauthier (1919-1992).
Fernand Gauthier a joué pour les Rangers de New York, les Canadiens de Montréal et les Red Wings de Détroit, de 1943 à 1949. Plus tard, il s'est aligné avec les As de Québec dans la Ligue senior provinciale.
Source: The National Hockey League, Official Guide & Record Book, *1989-90, p. 345.*

Armand Gaudreault

Gérard-Armand Gaudreault, fils de Eugène Gaudreault et de Anna Juneau, est né à Saint-Félicien, le 14 juillet 1921. Le 3 juin 1944, à l'église Saint-Charles de Limoilou, il a épousé Jacqueline Lemire.

En 1944-1945, il a joué 44 parties en saison régulière et 7 parties durant les éliminatoires pour les Bruins de Boston. Il a compté 15 buts, obtenu 11 aides et passé 35 minutes au banc des punitions.

Ailier gauche qui lançait de la gauche, il mesurait 5' 9" et pesait 155 livres.

Avant et après son stage dans la Ligue nationale, il a joué pour les As de Québec.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, il a fait partie de l'armée de l'Air. Il demeure actuellement à Beauport.

Jeannot Gilbert

Jeannot (Jean) - Elmourt Gilbert est né à La Baie, le 29 décembre 1940.

Joueur de centre lançant de la gauche, mesurant 5' 9" et pesant 170 livres, il a appartenu aux Bruins de Boston durant quelques années. Il a joué 5 parties pour ce club de la Ligue nationale en 1962-1963 et 4 parties durant la saison 1964-1965. Lors de la première expansion, le 6 juin 1967, il était cédé aux Pingouins de Pittsburg. Par la suite, durant les saisons 1973-1974 et 1974-1975, il s'est aligné avec les Nordiques de l'Association mondiale et il a alors compté 24 buts et obtenu 60 aides.

Joe Hardy

Joseph-Jocelyn (Joe) Hardy est né à Kénogami, le 5 décembre 1945.

Après avoir terminé son stage junior avec les Marquis de Jonquière en 1965, il commence sa carrière professionnelle avec le club de New Haven dans la Ligue eastern durant la saison 1965-1966. L'année suivante, désespérant d'être admis dans un des six clubs de la Ligue nationale, il décide de poursuivre ses études à Victoriaville tout en jouant avec les Tigres de l'endroit dans la Ligue senior provinciale. En 1967-1968, les Tigres remportent la Coupe Allan et il est remarqué par un dépisteur des Seals d'Oakland de la Ligue nationale.

Après un an pour le club ferme de Providence, il sera deux ans dans la Ligue nationale. Durant le dernière partie de la saison 1969-1970, il compte un but à 12 secondes de la fin et son club d'Oakland élimine ainsi les Flyers de Philadelphie des séries éliminatoires.

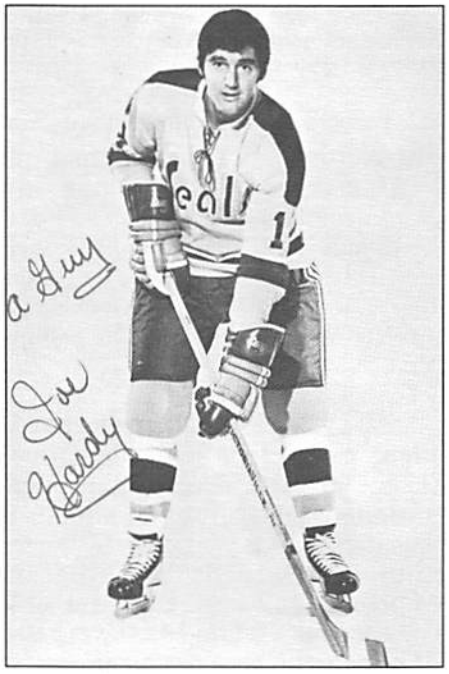

Joe Hardy.
Source: Coll. de M. Guy Villeneuve.

L'année suivante, il est gravement blessé à un poignet et ce sera le commencement de la fin de son séjour dans la Ligue nationale; cette malheureuse blessure lui occasionnera également de nombreux déménagements.

Sa fiche de hockeyeur lui donnait à l'époque une taille de six pieds et un poids de 175 livres; joueur de centre, il lançait de la gauche.

Durant les deux saisons où il a évolué pour les Seals d'Oakland et en Californie, de 1969 à 1971, il a participé à 63 matches, compté 13 buts, obtenu 14 aides et passé 51 minutes au banc des punitions. Il a de plus joué dans 4 matches durant les éliminatoires.

Son séjour dans la Ligue nationale lui a permis d'entreprendre des cours d'été à l'Université d'Ottawa, cours qu'il a poursuivis durant quelques années.

Après un an avec les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax dans la Ligue américaine, il se retrouve à Cleveland dans l'Association mondiale de hockey. À la suite d'une mésentente avec Chuck Catto, le directeur du personnel, il est échangé au club de Chicago, mais les difficultés financières de l'équipe l'amènent à San Diego où il ne peut réussir à se faire justice.

En dix ans de hockey professionnel, Joe Hardy avait vécu dans dix villes. À l'âge de 30 ans, désirant encore jouer au hockey, on le retrouve à Saint-Georges-de-Beauce pour la saison 1975-1976.

Il demeure actuellement à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de la ville de Québec.

Source:
Montréal-Matin, 19 janvier 1976.

Joseph Langlais

Joseph-Alfred-Alain Langlais est né à Chicoutimi, le 9 octobre 1950.

Ailier gauche lançant de la gauche, mesurant 5' 10", et pesant 175 livres, il a joué durant deux saisons, 1973-1974 et 1974-1975, pour les North Stars du Minnesota dans la Ligue nationale. C'est ainsi qu'ayant participé à 25 joutes, il a compté 4 buts et accumulé 4 aides avec un stage de dix minutes au banc des punitions.

Michel «Barzigne» Bergeron

Michel Bergeron est né à Chicoutimi le 11 novembre 1954.

Après avoir joué pour les Saguenéens «B» de Chicoutimi et les Éperviers de Sorel dans la Ligue junior majeure du Québec, de 1969 à 1974, il

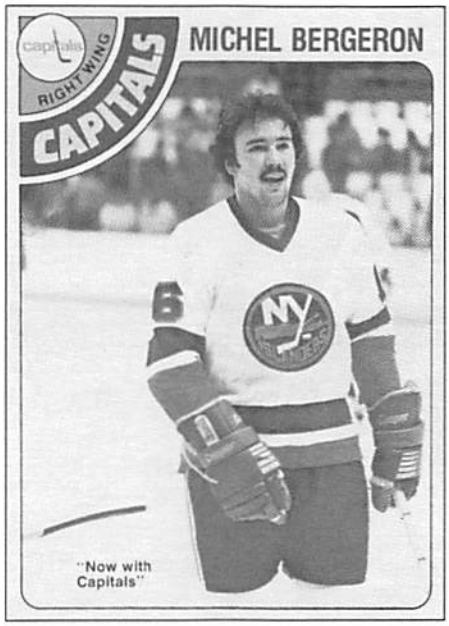

Michel Bergeron.
Source: Carte de hockey, coll. de J.-F. Hébert.

a été sélectionné par les Red Wings de Détroit puis envoyé à leur club ferme de Virginia dans la Ligue américaine. Excellent compteur de buts, on l'encourageait à perfectionner son jeu défensif.

Le 20 octobre 1977, il fut échangé aux Islanders de New York en retour d'André Saint-Laurent.

Le 19 octobre 1978, il était à nouveau échangé, cette fois aux Capitals de Washington, contre un second choix (Tomas Jonsson) au repêchage de 1979.

Ailier droit qui lançait de la droite, Michel Bergeron, d'une taille de 5' 10" et pesant 170 livres, a joué dans la Ligue nationale de 1974 à 1979. Dans les 229 matches auxquels il a participé, il a compté 80 buts, obtenu 58 aides et passé 165 minutes au banc des punitions.

Source:
Progrès-Dimanche, 13 octobre 1974 et mars 1975.

Gilles Bilodeau

Gilles Bilodeau, fils de Simon Bilodeau et de Thérèse Arnaud, est né à Saint-Prime, le 31 juillet 1955.

Il a commencé à patiner à l'âge de 5 ou 6 ans «avec les vieux patins de son oncle Conrad, trouvés dans la grange». Il a ensuite joué juvénile à Saint-Félicien, puis un an avec les Ouananiches dans le junior régional à Roberval, et six mois avec les Éperviers de Sorel dans le junior majeur; après avoir signé, en 1975, avec les Toros de Toronto dans l'Association mondiale de hockey, il a évolué huit mois avec les Joros de la Beauce.

À l'âge de 21 ans, «véritable armoire à glace», il mesurait 6' 1", et pesait 225 livres. On exigeait de lui du jeu rude et des batailles afin de protéger les vedettes de son club.

Gilles Bilodeau a joué trois ans avec les Toros de Toronto devenus les Bulls de Birmingham pour la saison 1976-1977 et 1977-1978. En 1978-1979, il était avec les Nordiques de Québec dans l'Association mondiale. L'année suivante, alors que les Nordiques avaient été acceptés dans la

Ligue nationale, il a terminé sa carrière avec eux en participant à neuf matches.

Il réside aujourd'hui à Birmingham en Alabama.

Peter Lee

Peter Lee est né à Chester, Angleterre, le 2 janvier 1956, mais il est venu tout jeune au Canada, de sorte qu'à l'âge de douze ans, durant la saison 1968-1969, il s'alignait comme Pee-Wee avec les Orioles d'Arvida; cette année-là, son club fut reconnu comme champion provincial.

De 1971 à 1974, il évoluait dans le circuit junior de l'Ontario avec les 67 d'Ottawa. Il y a établi un record de 26 buts en 20 parties.

À l'âge de 17 ans, il mesurait 5' 10", et pesait 170 livres.

Durant six saisons, de 1977 à 1983, pour les Pingouins de Pittsburgh dans la Ligue nationale, en 431 matches, il a compté 114 buts, fourni 131 aides et passé 257 minutes au banc des punitions.

Source:
Progrès-Dimanche, 8 décembre 1974.

John Smrke

John Smrke est né à Chicoutimi, le 25 février 1956.

Joueur de défense qui lançait de la gauche, mesurant 5' 11" et pesant 195 livres, il a joué durant trois ans dans la Ligue nationale. De 1977 à 1979, il était avec les Blues de Saint-Louis et en 1979-1980 avec les Nordiques de Québec.

Lors de l'expansion de 1979, il a été réclamé par les Nordiques.

Ayant participé à 103 joutes durant sa carrière sous la grande tente, il a compté 11 buts, fourni 17 aides et passé 33 minutes au banc des punitions.

Steve Maltais

Steve Maltais est né à Arvida le 25 janvier 1969.

Ailier gauche qui lance de la gauche, il mesure 6' 2" et pèse 210 livres; il joue actuellement dans la Ligue internationale.

Après quelques années pour le club de Cornwall dans la Ligue de l'Ontario, il a alterné entre le club des Capitals de Washington, dans la Ligue nationale,

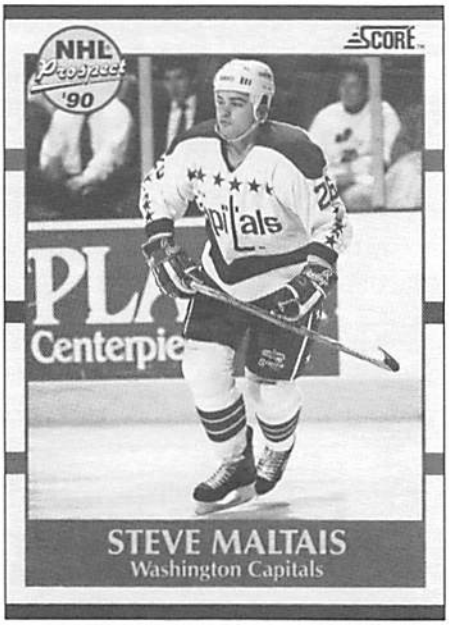

Steve Maltais dans l'uniforme des Capitals de Washington.
Source: Carte de hockey, coll. de M. Guy Villeneuve.

et celui de Baltimore, dans la Ligue américaine, durant les deux saisons de 1989 à 1991.

Le 21 juin 1991, il était échangé aux North Stars du Minnesota qui l'échangeaient eux-mêmes aux Nordiques de Québec, le 18 mars 1992. Le 18 juin 1992, lors de l'expansion, il était réclamé par le Lightning de Tampa Bay et, le 8 juin 1993, il était échangé aux Red Wings de Détroit pour Dennis Vial.

De 1989 à 1993, alternant entre la Ligue nationale et les clubs fermes (Ligue américaine et Ligue internationale) des clubs auxquels il appartenait, il a joué dans 90 joutes pour les clubs de Washington, Minnesota et Tampa Bay. Il a ainsi compté 9 buts, fourni 14 aides et passé 41 minutes au banc des punitions.

Bibliographie

Stan Fisher and Shirley Walter Fish, *The Hockey Encyclopedia*, 1983.

The National Hockey League, *Official Guide & Record Book*, pour les années 1972-1973, 1979-1980, 1980-1981, 1981-1982, 1982-1983 et 1992-1993.

Statistiques de Georges Vézina (Complément)

Noms	Équipes	S.	P.J.	V.	D.	N.	Min.	B.A.	B.	Moy.	C.	P.S.	D.S.
Georges Vézina*	Mtl	16	328	173	148	6	20042	1145	15	3,49	2	1910-11	1925-26
Séries			39	24	14	1	2376	122	5	3,21			

* Ces statistiques sont la compilation de ses saisons dans l'ANH et dans la LNH.

Légende: S.= Saisons dans la LNH; P.J.= Parties jouées; V.= Victoires; D.= Défaites; N.= Nulles; Min.= Minutes jouées; B.A.= Buts alloués; B.= Blanchissages; Moy.= Moyenne; C.= Coupe Stanley; P.S.= Première saison; D.S.= Dernière saison.

Source: Charles L. Coleman, The trail of the Stanley Cup, *1966.*

En route vers le Piékouagami: Le voyage du père Jean de Quen en 1647

par
Évode Pelletier

Le père De Quen, de la congrégation des Jésuites, arrive à Québec le 17 août 1635[1]. Il occupe le poste de professeur au collège de Québec qui vient d'ouvrir ses portes. Il ne resta pas longtemps en place au collège de Québec, il fut envoyé à la mission sédentaire de Sillery et occupa le ministère paroissial de Notre-Dame de-la-Recouvrance jusqu'en 1640 où on le retrouve également à l'hôpital de Sillery jusqu'en 1642. Le père De Quen doit se retirer de l'hopital en raison d'un grand épuisement que l'on pourrait attribuer à son dévouement. Il a alors 39 ans et, après une convalescence à Trois-Rivières, on lui confie la Mission montagnaise dont il s'occupera pendant onze ans. Cette mission avait été fondée en 1641 à Tadoussac[2].

Tadoussac est un important centre de traite des fourrures durant cette période et le plus gros port de mer en Nouvelle-France. Du mois de mai à la fin d'août, de toutes les parties du vaste territoire du Saguenay, de la tête du lac Mistassini, aux Sept-Iles et de la Gaspésie, les Indiens, provenant de toutes ces parties du territoire, convergent tous vers Tadoussac pour y échanger leurs ballots de fourrures, de peaux et de pelleteries.

Le père De Quen, assisté successivement des pères Jacques Buteux, Gabriel Druillettes, Martin de Lyonne et Charles Albanel, a créé une mission d'été adaptée aux conditions des populations nomades. Le père De Quen fit un succès de cette mission de Tadoussac. Il établit à cet endroit de solides relations avec la nation montagnaise dont il avait appris la langue; et il la maitrisait très bien. C'est en 1646 que l'on construisit la première église de pierre de la Nouvelle-France. Elle avait soixante pieds de longueur et fut dotée d'une cloche de 40 livres en 1647[3].

Au cour de l'été 1647, le Père Jean De Quen fut averti que des Indiens en route pour la mission de Tadoussac sont retenus au lac Piékouagami par la maladie[4]. Il décide alors de s'y faire conduire par deux Indiens. Dans la relation de 1647 au chapitre XII, «De la Mission de Sainte Croix de Tadoussac», nous pouvons y lire[5]: «...un voyage que fit le P. de Quen dans le pays des Porc-Epic.

Ayant appris que quelques Chrétiens étaient malades en ce quartier-là, il s'y fit conduire par deux Sauvages avec des peines épouvantables, voici ce qu'il nous en a écrit:

«Je m'embarquai le 11 juillet, dans un petit canot d'écorse, nous travaillâmes cinq jours durant,... toujours contre des courants et des torrents,... nous avons rencontré en ce voyage dix sauts ou dix portages, c'est à dire que nous nous sommes désembarqués dix fois pour passer d'une rivière à une autre, ou d'un courant trops rapide à un autre partie du fleuve plus navigable. Dans ces portages,... il faut porter sur son dos ou sur sa tête, et le bateau et l'équipement par des chemins qui n'ont été faits que pour des bêtes sauvages, tant il sont affreux;... passez des précipices cachés dans l'abîme des forêts. Nous changeâmes trois fois de rivière. La première se nomme le Sagné, c'est un fleuve profond, il n'y a navire qu'il ne portat,... il hausse ou baisse de dix à vingt pieds,... ses rives sont escarpés de montagnes affreuses, lesquelles vont en abaissant vers son embouchure où il reçoit dans son sein un autre fleuve qui semble venir de l'ouest. Nous voyageâme encore dix lieus au delà de cette rencontre d'eau, qui fait comme un beau lac[6], les vents qui se pourmènent sur cette rivière, sont très froids même au milieu de l'été, parce qu'elle est bordé de montagne et qu'elle est exposée au Nord-ouest et souvent au Nord.

«De cette rivière nous passâmes à une autre apellée Kinougamiou[7], la quelle se décharge dans le Sagné par des courants et des précipices affreux[8]. Nous fimes une lieu et demie traversant une montagne et une vallée[9] pour aller trouver un lieu navigable, elle est moins rapide que le Sagné, serpentant... au nord-ouest, elle fait un lac qui a plus de quinze lieus de long et quasi une demi-lieu de large[10].

«Quittant ce fleuve nous allâmes chercher au travers des bois, la rivière appellée Kinougami-chich[11], elle a son lit dans une terre, ou une vallée toute plate qui regarde le nord, ses eaux sont profondes, fort larges et toutes calmes,... nous commançâmes ici

à descendre vers le lac Pikouagamik[12]*, sur les bords duquel habite la nation du Porc-Epic que nous cherchions. Ce lac est si grand qu'à peine on en voit les rives, il semble être d'une figure ronde, il est profond et fort poissonneux, on y pêche des brochets, des perches, des saumons, des truites, des poissons dorés, des poissons blancs, des carpes et quantité d'autres espèces.*

«Il est environné d'un plat pays, terminé par de hautes montagnes éloignées de trois ou quatre ou cinq lieus de ses rives; il se nourit des eaux d'une quinzaine de rivières ou environ, qui servent de chemin aux petites nations qui sont dans les terres pour venir pêcher dans ce lac, et pour entretenir le commerce et l'amitié qu'elles ont entre elles. Nous vogâmes quelque temps sur ce lac, et enfin nous arrivâmes au lieu où étaient les Sauvages de la nation des Porc-Epic[13]*. Ces bonnes gens nous ayant apperçus, sortirent de leurs cabanes pour voir le premier Français qui ait jamais mis le pied dessus leurs terres*[14]*. Ils s'étonnaient de mon entreprise, ne croyant pas que jamais j'aurait eu le courage de franchir tant de difficultés, pour leur amour*[15]*.»*

Le père De Quen reçut des présents des Sauvages et se rassasiat avec la nourriture qu'ils lui offrirent. Le père passa trois jours avec eux, les confessant, réconfortant les malades; on lui construisit même une église rudimentaire en bois et en écorce. Les Sauvages avaient même déjà planté une grande croix pour présenter leurs dévotions, ce qui surprit grandement le père De Quen.

Le père avec ses deux accompagnateurs retourna à Tadoussac, ce qui lui prit seulement trois jours alors que son voyage pour se rendre au Piékouagami lui en avait pris cinq.

Ainsi le père Jean De Quen venait de découvrir la route que les Indiens se gardaient bien de faire découvrir[16] par les Blancs, la route du lac Saint-Jean et ses voies de communication multiples qui aidaient les Indiens à pénétrer dans les terres.

Dans la pensée de tous, le lac Saint-Jean n'est qu'une étape, en ce début de son exploration; c'est maintenant le passage qui mènera à la mer du Nord qui retiendra l'attention des nouveaux explorateurs comme le père Dablon et le père Albanel.

Le père Jean De Quen retourna en mission à deux reprises au lac Saint-Jean, soit en 1650 et en 1652; il fut également nommé supérieur des missions de la Nouvelle-France jusqu'au 8 septembre 1659. Il mourut de maladie, victime de son dévouement auprès des malades, le 8 octobre 1659, à l'âge de 56 ans, après 24 années de grande activité en Nouvelle-France.

Notes

1 Jean De Quen est né en 1603 à Amiens en Picardie et est entré chez les jésuites en 1620 à l'âge de 17 ans. *Dictionnaire biographique du Canada*, vol 1, p. 571.

2 Fondé par le père Paul Le Jeune le 2 juin 1641. Victor Tremblay p.d., *Histoire du Saguenay*, p. 82.

3 Victor Tremblay p.d., *Histoire du Saguenay*, p. 88.

4 Durant ces périodes, plusieurs groupes amérindiens furent mis à l'épreuve par des épidémies dont les germes avaient été apportés par les hommes blancs. Les Indiens, n'ayant pas de protection naturelle contre ces virus, en étaient gravement affectés et souvent même en mouraient. A. Dragon, S.J., *Trente robes noires au Saguenay*, pp. 46-47.

5 J'ai interprété certain passage de la relation pour la rendre plus facile à suivre pour le lecteur.

6 Nous nous trouvons ici à l'entrée de la baie des Ha Ha, si on tient compte de l'orientation des vents donnés par le père De Quen.

7 Cette rivière est la rivière Chicoutimi.

8 C'est dans ce secteur que fut construite la manufacture de pulpe de Chicoutimi en 1896.

9 On parle ici du Côteau du Portage qui monte le long de la rivière Chicoutimi du coté Ouest et qui traverse le secteur de la ville de Chicoutimi appelé la Côte de la Réserve. On peut consulter une liste détaillée des portages de la rivière Chicoutimi dans la livre de Victor Tremblay p.d., *Histoire du Saguenay*, p. 94.

10 Les Sauvages l'apellent le lac long qui se dit dans leur langue kénogami.

11 C'est par la Belle-rivière qu'ils descendirent vers le Piékouagami, en venant du lac Kénogami, le ruisseau des Aulnaies se jette dans la Belle Rivière qui, elle, a son embouchure près de Saint-Gédéon au Sud-ouest du lac Saint-Jean.

12 Piékouagami, cette orthographe fut fixée plus tard par les missionnaires, ce nom signifie lac plat en raison de ses longues plages. Victor Tremblay p.d., *Histoire du Saguenay*, p. 85, note 5.

13 La nation du Porc-Épic était vraisemblablement installée sur les rives de la rivière Métabetchouan, à son embouchure.

14 C'est le 16 juillet 1647 que le père Jean De Quen arriva sur les rives du Piékouagami, il est alors agé de 44 ans.

15 *Relations des Jésuites*, Relation de 1647 en Nouvelle-France, chap. XII pp. 64-66.

16 Les Sauvages, par la crainte et la peur, augmentaient les difficultés de la pénétration du royaume du Saguenay, mettant les conditions des voyages de beaucoup plus périlleuses que ce qu'elles étaient en réalité. Le voyage au lac Saint-Jean comportait tout de même une certaine part de péril.

Donohue
St-Félicien inc.

À travers les archives

Les disparus de 1947

Annotations de
Louise Bouchard et
Jérôme Gagnon

L'année 1947 a vu s'éteindre quatre figures marquantes de l'histoire de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Le présent article propose la reproduction et l'annotation d'une partie des textes nécrologiques parus dans le Progrès du Saguenay *lors du décès de J.-É.-A. Dubuc, industriel et financier qui place la région sur la carte mondiale; de Mgr Eugène Lapointe, l'apôtre du syndicalisme et de la doctrine sociale de l'Église au Québec; de Onésime Tremblay, pionnier cultivateur du Lac-Saint-Jean et farouche opposant à l'industrialisation sauvage; et de J.-E. Lemay, photographe d'une époque exceptionnelle de notre histoire.*

Notre temps[1]

M. J.-É.-A. Dubuc[2], député libéral de Chicoutimi à la Chambre des communes de 1925 à 1945, vient de mourir à l'âge de 76 ans. Les courriéristes parlementaires l'appelaient le député silencieux. Jamais, à notre connaissance, il n'a prononcé de discours. Son influence n'en était pas moins grande[3]. Industriel audacieux[4], il a organisé plusieurs entreprises[5]. S'il avait toujours reçu l'appui des pouvoirs publics, il aurait sûrement ajouté considérablement au domaine économique des Canadiens français. Il avait des amis très influents en Europe, tout particulièrement en Angleterre. Sa conversation était fort agréable, imprégnée d'un léger pessimiste, car il avait vu grand et son rêve ne s'était pas réalisé. M. Dubuc est un homme qui n'a pas eu un destin à la hauteur de son intelligence et de sa vision. Il laisse le souvenir d'un grand coeur, d'un gentilhomme dans toute la force du terme[6]. À sa famille[7] *Notre temps* offre ses plus vives condoléances.

L'hommage de notre journal[8]

Jeudi dernier[9] décédait à l'Hôtel-Dieu, monseigneur Eugène Lapointe, Protonotaire Apostolique.[10] Pour justifier le profond regret créé par ce départ, d'autres raconteront l'oeuvre accomplie par lui dans les nombreux postes qu'il a occupés

1 Léopold Richer, «Notre temps», dans *Le Progrès du Saguenay*, 6 novembre 1947.

2 Julien-Édouard-Alfred Dubuc est né le 21 janvier 1871 à Saint-Hugues dans le comté de Bagot. Il est le fils de J.-A. Dubuc, marchand de Sherbrooke, et de Marie Blanchard.

3 Parmi ses réalisations comme député, il faut mentionner les constructions du port de Chicoutimi et du pont de Sainte-Anne. Lors de son mandat en tant que maire de Chicoutimi, de 1932 à 1936, il est l'instigateur du programme du Secours aux chômeurs pendant la crise. Les travaux de canalisation de la Rivière-aux-Rats, les constructions de l'Hôtel de ville actuel et de la promenade de la Rivière-du-Moulin font également partie des ses réalisations.

4 Il arrive dans la région en octobre 1892 pour occuper le poste de gérant de la première succursale de la Banque Nationale à Chicoutimi. Son poste et son intérêt pour la région l'amènent à participer à plusieurs projets de développement. En octobre 1897, il devient le directeur-gérant de la nouvelle Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Pendant 26 ans, il se voue corps et âme à cette industrie.

5 Il contribue à la formation d'une soixantaine de sociétés, entre autres, à celle d'un syndicat de vente pour les fabricants de fromage, aux fondations des Compagnies des eaux et d'électricité, du Château Saguenay et de pulpe de Chicoutimi, en plus d'être l'un des instigateurs de la première Chambre de Commerce du district de Chicoutimi.

6 En 1904, il est nommé Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand pour son implication et ses relations avec le clergé. Sur le plan social et l'organisation du travail, il incite ses ouvriers à adhérer au premier syndicat catholique, la Fédération ouvrière de Chicoutimi, et à travailler sur des quarts de travail de huit heures. Il livre également une bataille contre le travail du dimanche. En 1916, la presse candienne et américaine le proclame «le roi de la pulpe». Une biographie dans le journal *Toronto Star* disait de lui qu'il a laissé sa marque comme «le père du Chicoutimi moderne».

7 Marié à Anne-Marie Palardy en juin 1893, ils eurent 15 enfants dont 5 survécurent: Vincent, Antoine, Marie, Marthe et Esther.

8 «L'hommage de notre journal» dans *Le Progrès du Saguenay*, 3 avril 1947, p. 1.

9 27 mars 1947.

10 Eugène Lapointe est né à La Malbaie le 21 avril 1860. Il était le fils de François-Xavier Lapointe et de Léocadie Guérin. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec (1874-1882) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Chicoutimi (1882-1886). Eugène Lapointe fut ordonné prêtre dans l'église de Baie-Saint-Paul le 1er août 1886.

au cours de ses soixante ans de sacerdoce.[11] Mais nous du journal avons des raisons spéciales de dire nos regrets et de rendre un dernier hommage au prélat défunt.

C'est à monseigneur Lapointe, conjointement avec J.-É.-A. Dubuc[12], que la région doit l'avantage d'avoir depuis de nombreuses années, un journal catholique indépendant, *Le Progrès du Saguenay*.[13]

[...] Tout le personnel du *Progrès du Saguenay* s'incline avec respect devant cette tombe et prie Dieu de recevoir en sa gloire ce serviteur qui avait reçu les cinq talents et su les mettre en grande valeur![14]

Aux funérailles de M. Onés. Tremblay[15]

Les funérailles de M. Onésime Tremblay[16], à l'église de Saint-Jérôme, ont pris le caractère d'une imposante solennité. Toute une région, on le voyait, a voulu rendre hommage à ce grand ami de la terre, à ce chef d'une grande famille si méritante, et de l'Église[17], et de la région.[18]

[...] Personne n'oubliera le spectacle qu'il a donné de son esprit public quand il se dresse, presque seul, pour défendre, ce qu'il croyait être et ce qui était en réalité, le droit de toute une population.[19]

[...] Nous renouvelons aux prêtres et à tous les membres de la famille Tremblay, l'assurance de notre profonde sympathie.

---

11 Il fut, entre autres, professeur de religion, de déclamation et de lecture, de philosophie, de sociologie et d'action catholique et théologie pastorale au Séminaire de Chicoutimi pendant plusieurs années. Il fut diplômé de l'Université Laval et obtint un doctorat en philosophie de l'Université de la Propagande à Rome. On considère souvent Eugène Lapointe comme le second fondateur du Séminaire puisqu'il en fut le supérieur de 1905 à 1911, de 1914 à 1923 et de 1926 à 1929. De plus, Eugène Lapointe a été l'un des principaux artisans de la reconstruction de cette institution suite à l'incendie de 1912. Vicaire général du diocèse à partir de 1908, il s'illustre tout particulièrement par le rôle essentiel qu'il joue dans la fondation, en 1907, du premier syndicat catholique au Québec, la FOC (Fédération ouvrière de Chicoutimi) qui devient en 1912 la FOMN (Fédération ouvrière mutuelle du Nord). À ce titre, il est considéré comme le père du syndicalisme national.

12 C'est dans les usines de Dubuc et avec son support que Mgr Lapointe put organiser son oeuvre sociale, le syndicalisme catholique et le respect du dimanche comme jour consacré à Dieu et au repos. En ce sens, le respect et l'amitié ont caractérisé les relations entre les deux hommes.

13 Eugène Lapointe s'impliqua à fond dans l'écriture et l'aventure journalistique. Il est le fondateur du journal *La Défense* qui fut publié de 1898 à 1905. Il s'engagea dans les démarches visant à assurer la survie du *Progrès du Saguenay* en 1927 et 1928. De plus, Eugène Lapointe nous a laissé ses mémoires: ses écrits sont consignés dans notre revue de 1987 à 1990.

14 Mgr Lapointe fut tout d'abord inhumé dans la chapelle funéraire de l'abbé Thomas Roberge au cimetière Saint-François-Xavier avant de reposer, à partir du 10 juin 1947, dans le cimetière du Petit Séminaire de Chicoutimi.

15 «Aux funérailles de M. Onés. Tremblay» dans *Le Progrès du Saguenay*, 30 octobre 1947, p. 1.

16 Onésime Tremblay est né le 9 mars 1856 à Saint-Alphonse de Bagotville. Il était le fils de François Tremblay et d'Adélaïde Bergeron de La Malbaie. François Tremblay faisait partie de l'équipe fondatrice du Saguenay en 1838. Il s'installa sur une terre le long de la rivière à Mars à son arrivée, puis quelques années plus tard, on le retrouve dans le rang des Maltais (chemin Saint-Joseph). C'est à cet endroit qu'Onésime passe les dix-sept premières années de sa vie. Après deux ans passés dans les chantiers, Onésime part chercher fortune aux États-Unis et dans l'Ouest canadien. Il revient dans la région en 1888 et s'installe sur la terre que son père occupait depuis 1881 à Couchpagane, dans la paroisse de Saint-Jérôme au Lac-Saint-Jean. Il épouse, peu de temps après son arrivée, Ariane Ouellette de qui il a eu 7 enfants. Cultivateur et éleveur acharné, il demeura sur sa terre au Lac-Saint-Jean jusqu'à sa mort.

17 Onésime Tremblay est, à n'en point douter, un chrétien des plus fervents. Cinq de ses enfants embrassèrent la carrière religieuse, Charles-Elzéar, Victor (Mgr Victor Tremblay est le fondateur de la Société historique du Saguenay), Laurent O.M.I., Alphonse et Anne-Marie (Soeur Saint-Charles).

18 L'esprit public d'Onésime Tremblay se manifeste notamment en politique puisqu'il fut conseiller municipal et maire de la paroisse de Saint-Jérôme à trois reprises (1898-1900, 1903-1908, 1913-1914). Tremblay s'occupe également de politique provinciale et fédérale. Il fut, au gré des circonstances, libéral ou conservateur.

19 Onésime Tremblay est célèbre pour la guerre qu'il fit aux responsables des inondations causées par la hausse des eaux du lac Saint-Jean en 1926. S'il réussit à contrer les projets de B.A. Scott en 1903, il se bute, à partir de 1915, aux forces obscures de la Quebec Development Co. et du gouvernement libéral de Lomer Gouin et de Louis-Alexandre Taschereau. L'épreuve de force entre les promoteurs du développement hydroélectrique et le Comité de défense des cultivateurs se termine par l'inévitable victoire des puissants intérêts économiques. En 1926, à la fin de la construction des barrages et de la centrale d'Isle-Maligne, les eaux du lac Saint-Jean sont haussées de 17 pieds et demi inondant ainsi les terres basses du lac Saint-Jean, notamment celle d'Onésime Tremblay. Le combat inégal se poursuit ensuite devant les tribunaux pour finalement se terminer au Conseil Privé à Londres par une débâcle complète d'Onésime et ses fils. Après la lutte juridique qu'elle mena, la famille Tremblay se trouva sans le sou. Ces derniers ne purent récupérer les biens qu'ils y avaient investis que grâce au soutien des cultivateurs environnants. Au cours de ce combat, Onésime Tremblay, allié à quelques agriculteurs de la région jeannoise, s'en prit à des intérêts puissants et surtout à une mentalité très fortement industrialiste. Les adversaires de Tremblay l'accusèrent d'ailleurs d'être résolument opposé au progrès de l'industrie. Il semble bien qu'Onésime Tremblay en avait beaucoup plus contre l'injustice de la situation que contre l'industrie, ayant été lui-même investisseur, vers 1900, de la Compagnie de pulpe de Métabetchouan.
Pour en savoir plus long sur le sujet, consulter: Victor Tremblay, *La tragédie du Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Éditions des sciences modernes, 1979, 231 pages, Coll. de la SHS, No 36.

Décès de M. J.-E. Le May de Chicoutimi[20]

Dimanche matin décédait à sa résidence de Chicoutimi, un citoyen bien connu en la personne de M. J.-E. Le May[21], photographe[22]. Il était âgé de 72 ans.

M. Le May, après dix-sept années d'apprentissage chez Montminy[23], photographe renommé de Québec, venait s'établir à Chicoutimi, c'était en 1906.[24] Il était le fils de Pamphile Le May[25], écrivain et poête, bibliothécaire du gouvernement provincial et de Célina Robitaille.

[...] Ses funérailles ont eu lieu mercredi à 10h en la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. le Chanoine Joseph Tremblay et le service fut chanté par M. l'abbé Edgar Le May, assisté de MM. les abbés Omer Carrier et Élzéar Grenon.

Le studio de photographie Lemay en 1918. Réputé pour utiliser la lumière naturelle, le studio de J.-E. Lemay était situé dans la verrière que l'on aperçoît au deuxième étage.
ANQC, Fonds Lemay, # 67360.

---

20 *Le Progrès du Saguenay*, 13 février 1947.

21 Né le 20 septembre 1874 à Québec, Joseph-Eudore Lemay était l'époux de Laura Octeau, et le père de sept enfants; Lucien, André, Marie-Sabine, Madelaine, Aline, Alice et Sabine.

22 J.-E. Lemay s'intéresse à la photographie dès l'âge de 15 ans. Il fait ses études en photographie à l'Académie commerciale de Québec. Réputé comme étant le meilleur photographe de l'époque, sa principale caractéristique est d'utiliser la lumière naturelle. D'après lui, elle atténue les contrastes et rend mieux la douceur des visages. À sa mort, sa fille Aline, qui l'assiste depuis 25 ans, prend la relève. À sa retraite, en 1967, la SHS fait l'acquisition des 70 000 clichés pris par le studio Lemay.

23 De 1894 à 1906.

24 C'est par l'entremise de son frère, l'architecte René-P. Lemay, qu'il arrive à Chicoutimi, en mars 1906, pour s'établir à son compte. Son studio est situé sur la rue Racine au pied de la côte Bossé, dans l'édifice de la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec.

25 1837-1918.

Publié par l'Ordre des ingénieurs du Québec, un ouvrage unique sur les grandes œuvres du génie québécois réalisées depuis 75 ans.

En votre qualité de membre de la Société historique du Saguenay, procurez-vous un ou plusieurs exemplaires au prix spécial de **75 $ (prix en librairie 100 $)** en remplissant ce coupon-réponse, accompagné d'un chèque libellé à l'Ordre des ingénieurs du Québec et en le retounant à l'adresse suivante :
OIQ – Livre
2020, rue University, 18e étage
Montréal (Québec) H3A 2A5

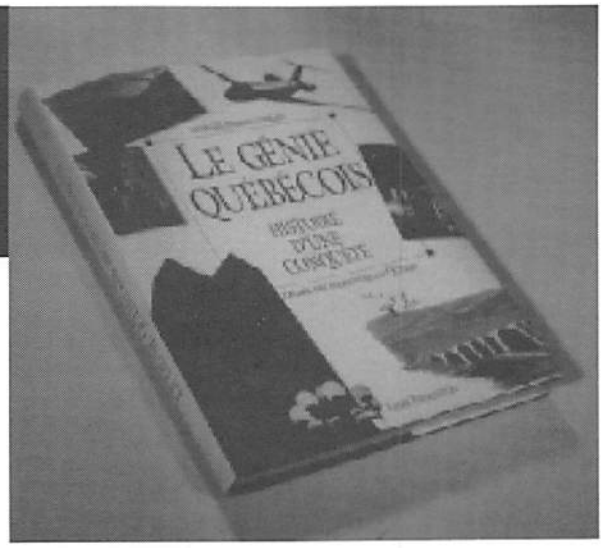

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Nombre d'exemplaire(s) : _____ x 75 $ = _____ *(Taxes et frais inclus)*

Comptes rendus

Maurice Lamontagne, *Zoo Sauvage Saint-Félicien; 35 ans d'histoire et de fierté*, Saint-Félicien, Société Zoologique de St-Félicien, 1995, 177 p.

Ils sont peu nombreux, pour ne pas dire inexistants, les habitants du Saguenay—Lac-Saint-Jean et du Québec à ne pas connaître le Zoo Sauvage de Saint-Félicien. En effet, ce jardin zoologique constitue un pôle d'attraction touristique majeur dans la région. Nous n'avons qu'à penser aux nombreux visiteurs qui le fréquentent chaque année pour prendre conscience de son apport à l'industrie du tourisme, de son rôle de pilier économique régional.

Bien que très connu de réputation, le zoo l'est beaucoup moins par son histoire. En effet, qui sait que les premiers orignaux à venir au monde en captivité l'ont été au zoo de Saint-Félicien? De plus, le jardin zoologique a vu les premières naissances en captivité au Québec pour les caribous, les ours polaires et beaucoup d'autres espèces encore. Et qui sait aussi que, lors de sa première saison, avant même d'occuper l'Ile-aux-Bernard, le zoo accueillait déjà plus de 12 000 visiteurs?

Amorcé en 1960 par Ghislain Gagnon, le projet d'un jardin zoologique prend de l'ampleur dès l'année suivante alors qu'on achète des terrains à l'emplacement actuel. La concrétisation du jardin n'est pas uniquement l'affaire de gens de Saint-Félicien. En effet, dès les débuts, on voit une concertation régionale, voire nationale, se faire autour de ce projet innovateur pour la région. Nous n'avons qu'à penser aux dons qui affluent et qui proviennent de divers secteurs: entre autres, les bisons du Département des Affaires du Nord et des Ressources naturelles; l'éléphante de Paul Murdock, homme d'affaires de Chicoutimi; les lions d'Alfred Hamel, homme d'affaires et maire de Saint-Félicien; les pumas de la ville d'Arvida; les zèbres de la ville d'Alma, etc. 35 ans après ces débuts prometteurs, après de nombreux événements, le Zoo Sauvage Saint-Félicien, avec son sentier de la nature et sa partie traditionnelle en mutation, est devenu un pôle majeur pour le tourisme au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

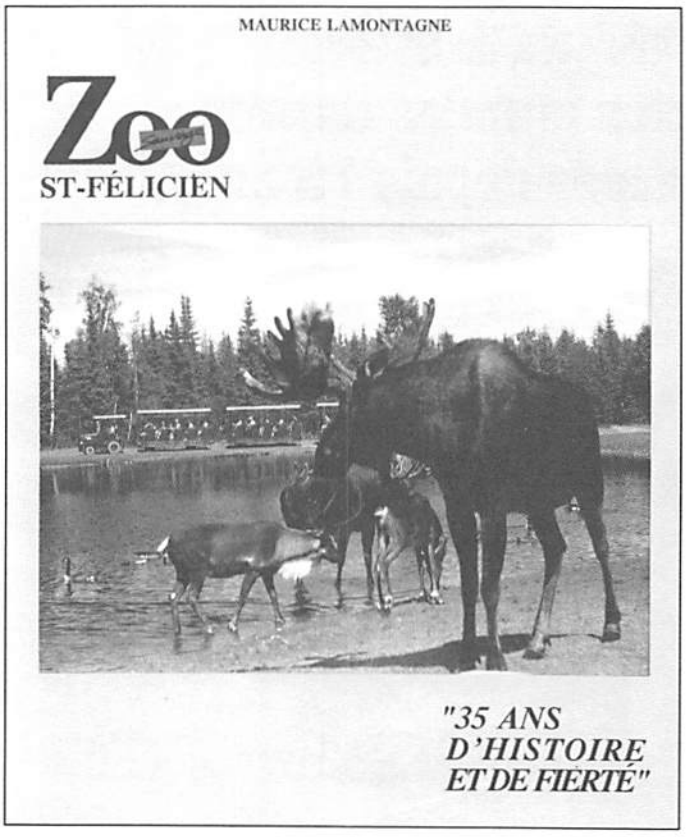

Publié à l'occasion du 35e anniversaire de fondation du zoo, ce volume est écrit par un ancien président du conseil d'administration. Il a donc eu accès à tous les documents d'archives dont il avait besoin pour réaliser cet ouvrage. Bien plus, il avait la collaboration et l'appui de tout le personnel de l'établissement. Ceci fait en sorte que nous avons un volume bien documenté, très intéressant et dont les renseignements sont, pour la plupart, très méconnus du public en général. Évidemment, un ancien président garde toujours un peu de naïveté et de candeur envers l'institution, mais c'est un point que l'on peut facilement oublier lorsque l'intérêt des événements dépasse la fascination envers une oeuvre à laquelle on participe...

Jean-François Hébert

***

Frère Éloi-Gérard, f.m.s., *Recueil de généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay, depuis l'origine jusqu'à 1939*, Chicoutimi, Publication de la Société historique du Saguenay, No 5, troisième édition, 2 tomes, 1249 pages.

Faire de l'histoire c'est toucher à plusieurs disciplines qui, par leur complémentarité, facilitent le travail de l'historien. Parmi celles-ci, une des plus directement impliquées à la connaissance du passé concerne la recherche de nos prédécesseurs, leurs faits et gestes et le rôle qu'ils tiennent dans la trame de l'histoire. Ils sont nombreux, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, ceux qui reconnaisent l'importance d'entreprendre des démarches en vue de reconstituer leur généalogie. Il n'est donc pas surprenant que la parution d'un ouvrage comme le *Recueil de généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay* trouve preneurs dans la région.

L'idée d'une telle publication n'est pas nouvelle. En effet la Société historique du Saguenay fit paraître, en 1941, une première édition de ce recueil de généalogies. L'ouvrage en question ne tarda pas à s'imposer comme la référence indispensable à tout chercheur en généalogie dont le travail portait sur les pionniers du Saguenay et leurs ancêtres

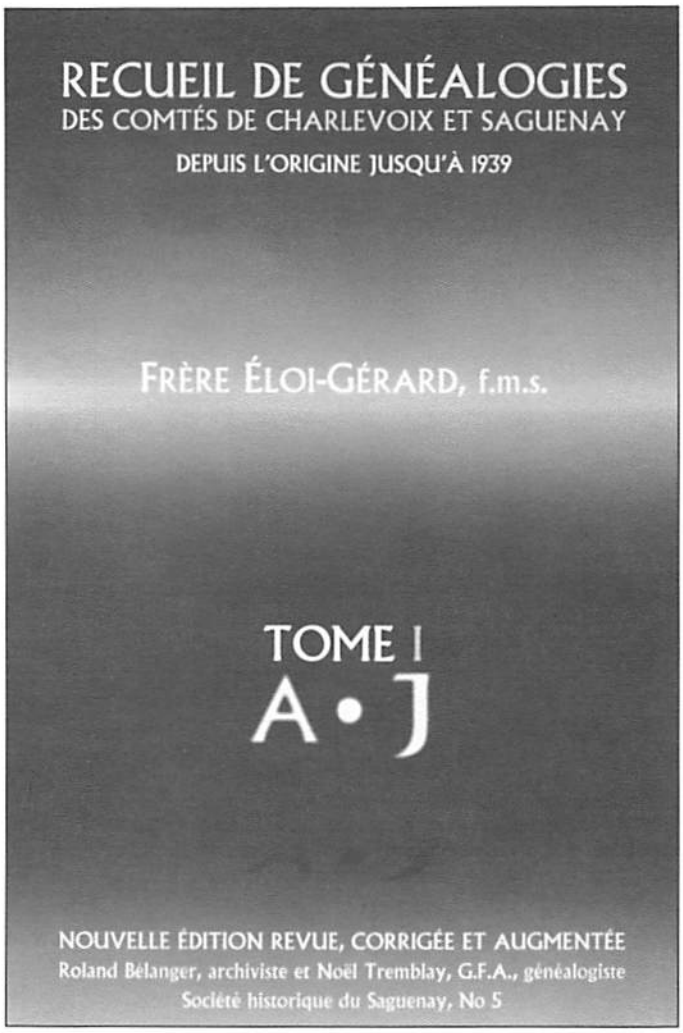

charlevoisiens. Cette référence des plus utiles relevait du travail acharné du frère mariste Éloi-Gérard, alors professeur à l'École Supérieure de La Malbaie. Celui-ci, après avoir compilé et classifié 22 451 mariages inscrits aux régistres d'état civil du greffe de La Malbaie, s'appliqua à les relier suivant la filiation ancestrale. Cette somme de travail fut donc proposée à Mgr Victor Tremblay, qui s'empressa de la faire publier dans la collection des publications de la Société historique du Saguenay.

Cet outil, connu de tous les généalogistes régionaux, ne tarda pas à devenir pratiquement introuvable et de nombreux utilisateurs mutiplièrent les pressions auprès de la Société de généalogie du Saguenay et de la Société historique, afin qu'ils entreprennent la réédition de cette compilation essentielle. Ainsi la décision fut prise par les deux organismes d'entreprendre le projet qui aboutira à la parution, en 1996, de deux tomes reprenant l'édition de 1941, tout en apportant une série de modifications et d'ajouts qui faciliteront davantage le travail des généalogistes.

À l'édition originale furent ajoutés les travaux de recherche du généalogiste chicoutimien Léonidas Bélanger. Ainsi, l'édition présente offre aux chercheurs la presque totalité des jours et des mois de la célébration des mariages compilés. Il fut ajouté à l'ouvrage de nombreuses générations et la mention des mariages successifs. De plus, de nombreuses corrections apportées à la parution d'origine accroissent la valeur de l'oeuvre pour la science généalogique. Par contre, l'innovation la plus remarquable des deux volumes est sans doute la possibilité, pour les chercheurs, de retrouver, en plus de la filiation des conjoints, celles des conjointes et des enfants. Cette insertion permet de simplifier grandement la compilation d'une généalogie étendue.

Forte de ces nombreuses modifications, l'édition 1996 du *Recueil de généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay* s'impose comme l'ouvrage généalogique le plus pratique et le plus accessible à l'ensemble des chercheurs généalogiques. Les responsables de cette publication n'ont pas la prétention d'avoir réussi l'impossible, à savoir la publication d'un recueil complètement exempt de coquilles, et bien des filiations demeurent toujours manquantes... Malgré tout, les deux organismes responsables prévoient publier, en 1997, une brochure qui apportera d'autres ajouts et toutes les corrections qui leur seront soulignées. Cette brochure sera remise gratuitement à tous ceux qui se procureront la réédition du *Recueil de généalogies.* Ainsi, rien n'est laissé au hasard et l'ouvrage du Frère Éloi-Gérard deviendra, sans nul doute, une référence incontournable.

Jérôme Gagnon

***

Regards sur Laterrière; Continuité et changement, Laterrière, Ville de Laterrière, 1996, 64 p.

Cette petite publication sur la ville de Laterrière constitue un recueil de huit courts textes consacrés à cette

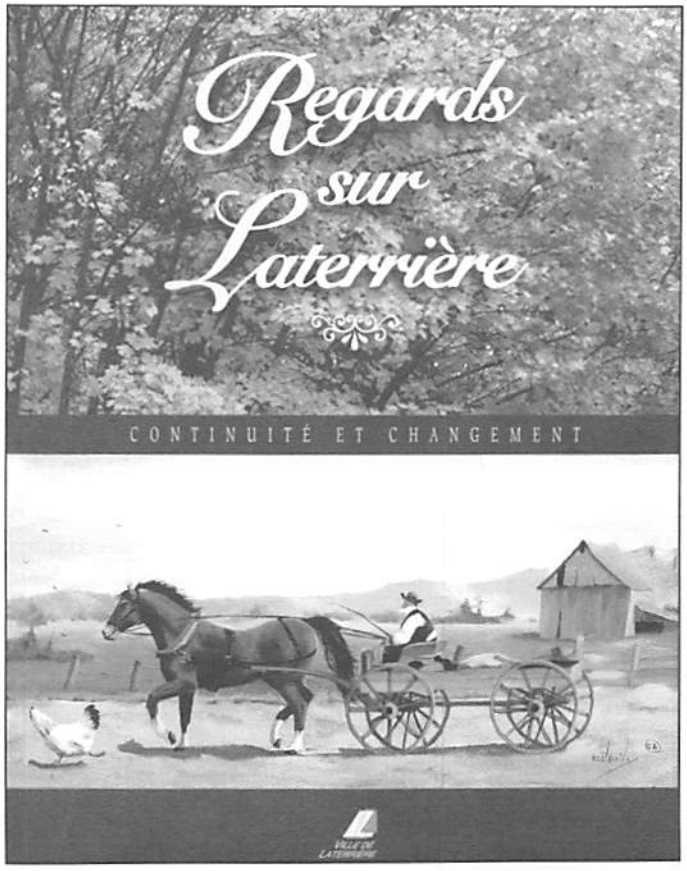

municipalité. Éditée à l'occasion des fêtes du 150e de Laterrière, cette brochure regroupe des thèmes très différents qui tracent dans l'ensemble un bon survol des années écoulées depuis la fondation de la colonie libre du Grand-Brûlé par le père Honorat en 1846.

On retrouve ainsi dans cette publication des textes à caractère historique, un conte, un témoignage, de même qu'une entrevue. Nous pouvons dire que la grande majorité des écrits qu'on y retrouve sont d'un intérêt certain. Cependant, un ou deux textes nous apparaissent plutôt fades et dénués d'originalité. Il y a également le conte qui se marie difficilement à l'ensemble des autres textes de la brochure.

Par contre, l'ensemble des autres textes est intéressant et nous donne une bonne perspective d'ensemble de ce qu'était le Grand-Brûlé et de ce qu'est devenu Laterrière. De plus, un texte est digne de mention pour son originalité et sa nouveauté dans l'historiographie régionale. Il s'agit de l'article de Gaston Gagnon intitulé: «Villa-Marie ou le plaisir des vacances».

Bref, cette publication de facture attirante vaut le détour pour quiconque s'intéresse aux différentes facettes de l'histoire régionale et plus précisément à celle de Laterrière.

Jean-François Hébert

***

Marcel Leblanc, *La médecine à Saint-Félicien*, Saint-Félicien, Société d'histoire de Saint-Félicien, 1997, 156 p.

Dans cette étude originale, l'auteur nous dresse un bilan de toutes les personnes qui ont oeuvré au sein du corps médical à Saint-Félicien. Ainsi, qu'ils soient médecins, rebouteux, sages-femmes, infirmières, pharmaciens, ou autres, tout ceux qui ont eux à coeur, d'une quelconque manière, le bien-être physique de leurs concitoyens ont droit, soit à une mention, soit à une biographie un peu plus étoffée.

En plus de la vie de ces individus, l'auteur nous rapporte des anecdotes et des détails intéressants sur la pratique médicale à l'époque des premiers médecins qui ont parcouru la région. Écrit dans un style vivant et fort bien documenté, ce volume complète très bien des ouvrages déjà existants concernant l'histoire d'hôpitaux de la région. En ce sens, nous pouvons dire que l'ouvrage de Marcel Leblanc constitue un excellent outil pour ceux qui désirent connaître davantage cette facette de l'histoire régionale.

Jean-François Hébert

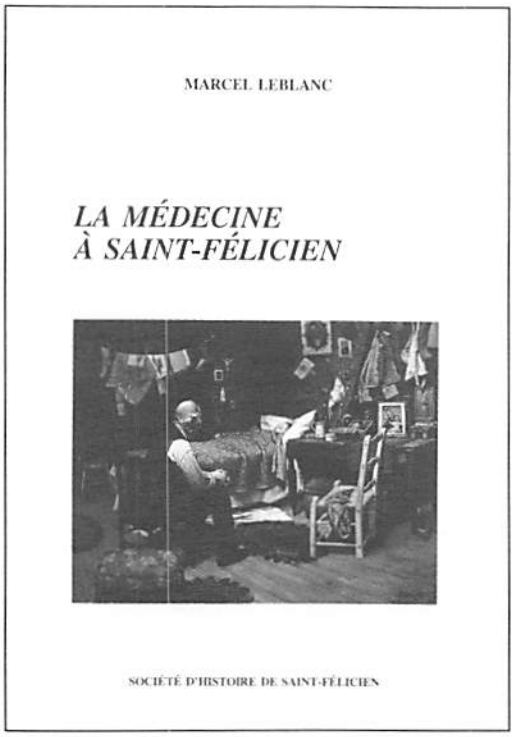

CENTRE RÉGIONAL DE LA RÉNOVATION
Potvin & Bouchard INC.
JONQUIÈRE - CHICOUTIMI - ALMA

De père en fils...

J.-Euclide Perron
LIMITÉE

Georges-Henri Perron, Ing. P.
Fernand Perron, L. Sc. C.
André Perron, Ing. P.
Denis Perron, Ing. P.
Gilles Perron, B.A.A., M.Sc.

...constructeurs au Saguenay depuis quatre générations.

CHICOUTIMI — TÉL.: 543-0715

En Bref...

Décès de M. Jean-Paul Lessard

Le 13 mars 1997, décédait, à l'âge de 88 ans, M. Jean-Paul Lessard, époux de dame Clarisse Beaulieu. Monsieur Lessard a fait sa marque au sein de la Banque Royale du Canada et dans son implication régionale à l'intérieur de plusieurs organismes et institutions à caractère régionale. Difficile de passer sous silence notamment sa contribution au sein de la Fondation de l'UQAC, de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi (devenue Complexe hospitalier de la Sagamie) et le Fonds de secours mis sur pied suite au cataclysme de Saint-Jean-Vianney.

Monsieur Lessard s'est impliqué dans l'oeuvre de la Société historique du Saguenay, principalement à titre de trésorier de La Fondation Monseigneur Victor Tremblay pendant une douzaine d'années. Avec M. Georges Duhaime, il a proposé des solutions et des manières de faire qui auront contribué, à l'époque, au redressement des finances de la Société historique du Saguenay. C'est aussi M. Lessard qui a convaincu M. Louis Gauthier de venir faire du bénévolat à la Société, suite à sa pré-retraite. Et M. Gauthier nous a rendu des services inestimables pendant plus d'une quinzaine d'années.

D'autre part, je me permets de souligner un fait me concernant directement. Au cours de l'été de 1970, la Société devait quitter ses locaux du Petit Séminaire de Chicoutimi et, pour faire une histoire courte, j'ai été engagé, avec Paul Cooke, pour effectuer ce rapide déménagement et rendre l'organisation opérationnelle pour l'entrée scolaire. L'été suivant, j'ai été engagé par la Banque Royale du Canada pour continuer mon travail à la Société. J'ai toujours été reconnaissant envers M. Lessard pour son geste. Sans le savoir, il aura ainsi contribué à lancer une heureuse carrière à la Société historique du Saguenay.

En terminant, je tiens à souligner la personnalité attachante qu'était M. Lessard. Il donnait l'exemple par son sens des valeurs, son honnêteté, sa franchise, son sens du jugement, sa capacité d'analyse et sa vaillance.

À son épouse, ses enfants, aux membres de sa famille et à tous ses proches je réitère ma reconnaissances envers M. Lessard pour son implication au sein de la Société et nous adressons nos voeux de sympathies.

Décès de M. Arthur Tremblay

Le 31 mars dernier, décédait M. Arthur Tremblay, à l'âge de 100 ans et 7 mois. Monsieur Tremblay était membre de la Société historique du Saguenay depuis sa fondation et, du temps de Mgr Victor Tremblay, n'a jamais rien ménagé pour apporter une contribution financière dans différents dossiers. Signalons simplement la réalisation du monument à la mémoire de Pierre Tremblay, ancêtre des Tremblay en Amérique, et le Centenaire du Saguenay en 1938.

À son épouse, aux membres de sa famille et à tous ses proches, nous adressons nos voeux de sympathies.

Décès de M. Laurent Tremblay

Notre dévouée directrice madame Céline Tremblay-Beaulieu a perdu son père, M. Laurent Tremblay, époux de dame Claire Lavoie, décédé le 29 avril 1997, à l'âge de 79 ans et 7 mois. Nous adressons à Mme Beaulieu, aux membres de sa famille et à tous ses proches nos voeux de sympathies pour la perte d'un être aussi cher.

350e anniversaire de l'arrivée du Père Jean Dequen à Desbiens

1997 marque l'arrivée du Père Jean Dequen à Desbiens. En effet, le 16 juillet 1647, le Père Jean Dequen arrive à l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Sa rencontre avec les Amérindiens demeure un événement unique et marque le début d'une longue aventure de coexistence pacifique au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Des activités se dérouleront à Desbiens du 16 au 27 juillet 1997. Au parc du Juvénat des Frères Maristes de Desbiens on présentera une grande fresque historique conçue et mise en scène par Ghislain Bouchard, *La Grande Embardée... au Pays bleu*, du 16 au 27 juillet à 21 heures (relâche les lundis et mardis), au coût de 20$ par personne. Pour réserver: (418) 346-5490. Et du 16 au 20 juillet se tiendront des activités voulant souligner de belle façon cet événement à caractère historique (voir la programmation à la page suivante).

En terminant, la journée des bâtisseurs, dans le cadre de la semaine de la fierté régionale, se tiendra à Desbiens, samedi le 14 juin. Voici la programmation de cette journée:

10H00 Arrivée à la mairie de Desbiens et mots de bienvenue;

11H00 Brunch servi à la mairie, suivi d'un hommage à nos bâtisseurs (avec musique d'ambiance);

12H30 Visite du Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane, suivi du mot du président des Fêtes du 350e et mot de clôture du maire Turcotte;

14H00 Fin des activités

Précisons que la semaine de la fierté régionale se tient cette année du 11 au 14 juin, le 11 juin étant la Fête de Saguenay—Lac-Saint-Jean. Des activités protocolaires auront lieu comme d'habitude en l'église Saint-Alexis de La Baie et au Musée du Fjord de La Baie.

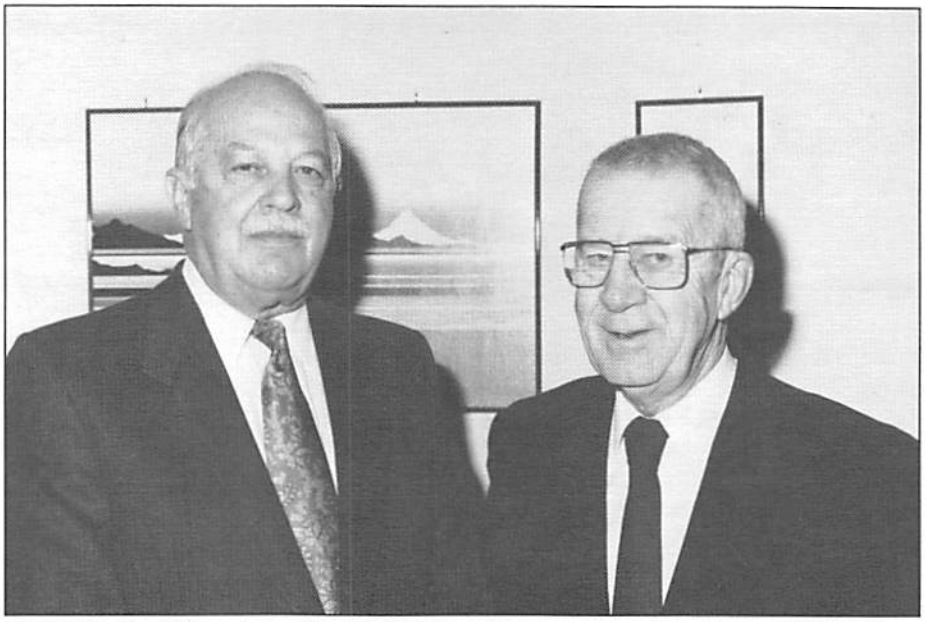

M. Odilon Deschênes, à gauche, représentant du nouveau membre corporatif, Hommage à nos bâtisseurs, *en compagnie de M. Paul-E. Lemieux, président de la Société historique du Saguenay.*

Nous invitons tout le monde à arborer fièrement le drapeau du Saguenay—Lac-Saint-Jean et à découvrir pour ceux et celles qui ne le connaissent pas l'hymne régional du Saguenay—Lac-Saint-Jean. On peut se procurer un enregistrement (sur cassette) au presbytère de la cathédrale de Chicoutimi (418-549-3212). Coût: 5$ pièce.

Quant au drapeau, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Société historique du Saguenay (418-549-2805) pour se le procurer. Trois formats sont disponibles: 24" X 36" au coût de 40$; 36" X 72" au coût de 60$; 54" X 108" au coût de 90$ (les frais de port en sus).

Nouveau membre corporatif

La Société historique du Saguenay est heureuse d'annoncer qu'un nouveau membre corporatif vient de se joindre à elle, soit *Hommage à nos bâtisseurs*. En parrainant ce projet, la Société historique du Saguenay bénéficie d'un apport financier intéressant.

Rappelons que ce projet consiste à mettre en lumière les réalisations de celles et ceux qui ont façonné notre région, suivant des rôles et des oeuvres différents, et dont nous pouvons apprécier les réalisations mêmes encore aujourd'hui, et qui sont malheureusement trop souvent tombées dans l'oubli.

Pour des renseignements supplémentaires:

— M. Odilon Deschênes, Distributions OM, 795-5295;
— M. Paul-E. Lemieux, Président de la SHS, 548-9374.

Sites et monuments de la Sagamie

L'hôtel de ville d'Isle-Maligne

par
Dany Côté

Monument important et imposant dans le paysage urbain almatois, l'ancien hôtel de ville d'Isle-Maligne est localisé tout juste au bord de la route régionale 169, dans ce qui était jusqu'en 1962 la ville d'Isle-Maligne. Érigée par l'Alcan en 1924, cette petite ville de compagnie abrite les travailleurs et les cadres qui sont employés à l'opération de la centrale hydroélectrique de l'Île Maligne, l'une des plus importantes au monde à l'époque.

Comme toute entité politique municipale, les «élus» se rencontrent périodiquement afin d'administrer les affaires de la ville. Mais, comme à Isle-Maligne, jusqu'en 1937, il n'y a pas de quartiers comme tels, les résidents demeurant dans les anciens camps érigés pendant la construction de la centrale, les premières réunions du conseil de ville se tiennent dans le bureau du secrétaire-trésorier.

Comme Isle-Maligne sera menacée de perdre son statut de ville au milieu des années 1930, à la suite de pressions politiques, les propriétaires d'Isle-Maligne décident enfin d'ériger des quartiers résidentiels et communautaires pour abriter plus confortablement leurs employés. C'est à cette époque qu'on décidera de construire l'hôtel de ville, suite à une assemblée spéciale tenue par le conseil de ville. En décembre 1935, le règlement #4 est adopté, en régissant la construction. Le règlement est ensuite soumis les 19 et 20 décembre à l'approbation des propriétaires. Un vote majoritaire de 19 des 24 propriétaires confirme la décision du conseil.

On débute la construction de l'hôtel de ville d'Isle-Maligne en août 1936. Le contrat est accordé à un entrepreneur de Roberval au montant de 38 000$. Cependant, en janvier 1937, alors que les travaux ne sont pas encore terminés, le feu éclate sur le chantier, détruisant une partie de la bâtisse et causant près de deux mois de retard dans l'échéancier des travaux. Mais ils reprendront vite et la première réunion du conseil de ville se tiendra finalement le 26 juin 1937.

La nouvelle bâtisse de style colonial, comportant trois étages, servira non seulement à des fins de politique municipale, mais aussi pour des réceptions. En plus, elle abritera le bureau de poste, les bureaux de la *Saguenay Power* (1952), les Chevaliers de Colomb (1944) et une épicerie, entre 1947 et 1968, opérée par H.T. Connely. Ce sera le seul commerce localisé à Isle-Maligne jusqu'au milieu des années 1950. Toutes ces locations amèreront des revenus intéressants à la ville.

À partir d'avril 1953, l'hôtel de ville abritera également la Cour municipale. Elle a juridiction sur le territoire d'Isle-Maligne. Entre 1953 et 1959, cinq municipalités se greffent au territoire de la Cour municipale, soit Nauville, Riverbend, Saint-Coeur-de-Marie, Canton Taché et L'Ascension.

Mais avec la fusion de 1962, la vocation municipale n'a plus sa raison d'être, la ville d'Alma devenant la nouvelle propriétaire de la bâtisse. Quelques locataires demeureront encore dans l'immeuble, dont la compagnie *Saguenay Power* qui y loue encore ses bureaux jusqu'à la fin des années 1970. La ville d'Alma procèdera à des travaux de restauration d'une partie de l'édifice en 1969.

En 1971, le gouvernement du Québec, via le ministère des Travaux publics se montre intéressé à l'acquisition de la bâtisse. Le ministère achète l'édifice de la ville d'Alma, pour la somme nominale de 1$, l'année suivante. Un an plus tard, les bureaux de la Sûreté du Québec y élisent domicile, tout comme le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Colonisation, qui y occupent déjà près de 13 000 pieds carrés. Tout l'édifice est alors occupé. Le gouvernement s'engage alors à verser, à titre de loyer, l'équivalent de la taxe foncière selon la valeur de l'édifice.

Peu à peu avec le temps, l'immeuble appartenant aujourd'hui à la Société immobilière du Québec sera déserté. Il est aujourd'hui vide. Cependant, la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean prépare depuis quelques années un projet de déménagement de son centre d'archives et de son musée, de ses locaux actuels au centre-ville jusque dans l'ancien hôtel de ville. Stratégiquement situé le long de la route régionale et possédant un potentiel remarquable, le bâtiment, ainsi que la centrale hydroélectrique et le quartier environnant pourraient servir de trame de fond pour la création d'un nouveau point de chute pour les touristes, au cours des prochaines années.

Source: SHL, Coll. initiale.

L'HISTOIRE

*"Du haut de ses pignons, on admire la beauté des rivières, responsables de la venue d'Alcan au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ses murs parlent. Ils racontent des souvenirs d'amitié entre des travailleurs éloignés de leur patelin, des visiteurs de la noblesse et du labeur des hommes qui ont travaillé d'arrache-pied à lui donner une âme..."**

Le Manoir du Saguenay demeure là, présent, comme un symbole des aspirations d'une entreprise qui partage son histoire avec celle d'une région.

* *Extrait de la brochure "Le Manoir du Saguenay". On peut se procurer ce document ainsi que les trois tomes de "Mission mondiale, histoire d'Alcan", de Duncan C. Campbell, en communiquant avec la Direction des affaires publiques d'Alcan au Saguenay—Lac-Saint-Jean, (418) 699-3666.*

ALCAN